



VILLE DE SECLIN
NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D1CM27042026-BF



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,

BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie, SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira, VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.

CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte, VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David, HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ Émilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création – suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN**DÉLIBÉRATION N° 1****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026****COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Vu les commissions préparatoires au Conseil municipal réunies le 17 avril 2026,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Le CFU a vocation à devenir, au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi. Il remplace ainsi le Compte Administratif, produit par l'ordonnateur et le Compte de Gestion, produit par le comptable.

Le passage au CFU n'est possible que parce que nous sommes passés à la nouvelle nomenclature M57 depuis le 1^{er} janvier 2023.

Ce nouveau document budgétaire unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

En mettant davantage en exergue les données comptables aux côtés des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et peut ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Les résultats, pour l'exercice 2025, sont présentés pour tous mouvements (**réels et ordres**).

Le CFU est accompagné d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

Les résultats ont été dressés en collaboration avec le Comptable public - Service de Gestion Comptable de Villeneuve d'Ascq.

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

- D'approuver le Compte Financier Unique 2025 pour le budget principal,
- D'arrêter, pour l'année 2025, le CFU de la commune pour :

— Résultat de l'exercice en fonctionnement à	956 437,27 €,
— Résultat de l'exercice en investissement à	-769 672,14 €
— Résultat fonctionnement cumulé à	7 050 090,32 €
— Résultat investissement cumulé à	- 2 366 406,31 €
- 2 115 234,66 € de Restes à Réaliser en Dépenses et 15 492,30 € en Recettes,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2025, en vue de leur transmission dématérialisée.

Annexés à la délibération :

- Rapport de présentation du CFU 2025,
- Maquette CFU.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 32 VOIX POUR

CADART François-Xavier ne prenant pas part au vote.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D1CM27042026-BF



Ville de Seclin

Compte Financier Unique

Exercice 2025

Conseil Municipal du 27 avril 2026

Ce document constitue le rapport de présentation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025, annexé à la délibération du CFU 2025 du 27 avril 2026.

Le CFU a vocation à devenir, au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi. Il remplace ainsi le Compte Administratif, produit par l'ordonnateur et le Compte de Gestion, produit par le comptable.

Le passage au CFU n'est possible que parce que nous sommes passés à la nouvelle nomenclature M57 depuis le 01 janvier 2023.

Ce nouveau document budgétaire unique constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Les résultats ont été dressés en collaboration avec le Comptable public - Service de Gestion Comptable de Villeneuve d'Ascq.

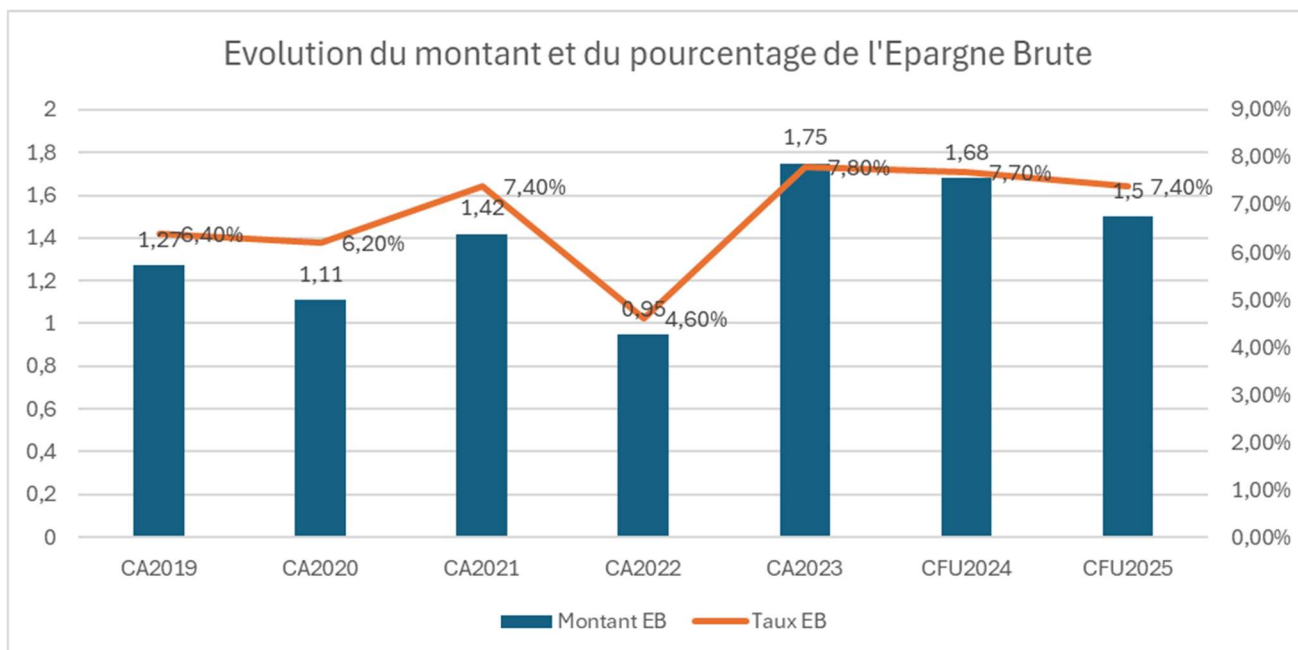
L'exercice 2025 s'est déroulé dans un climat géopolitique qui s'est encore complexifié en comparaison à 2024 (Guerre en Ukraine qui perdure, conflit Israëlo-Palestien). Ceci a entraîné des répercussions économiques pour la ville comme pour toutes les collectivités.

Sur le plan local, L'année 2025 a été marquée par la poursuite et l'achèvement de plusieurs projets du PPI et notamment les réhabilitations de la salle de spectacle, du Cénotaphe, de Ribambelle ou encore du pavillon des expositions. 2025 confirme donc le pic d'investissements annoncé et la stratégie de la municipalité est toujours, d'aller chercher le maximum de subventions (en déployant des projets exemplaires et durables) pour limiter le reste à charge pour la commune.

La ligne de conduite est restée la même, tout au long de l'exécution de ce BP : mesurer les dépenses et recouvrir un maximum de recettes, que ce soit en Investissement où un premier appel de fonds a eu lieu ou en Fonctionnement où l'usage raisonné des dépenses a permis de faire monter l'épargne brute à 1,5 M€. Cela permet de garder un taux d'épargne brute satisfaisant (plus de 7%).

Cette année encore, les efforts de gestion mis en œuvre par la municipalité dès 2020 ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 20,4 M€
- Recettes de fonctionnement : 22,4M€
- Cessions : 500 K€
- Epargne Brute : (Rec Fonct – Dép Fonct – Cessions) : 1,5M€



Mise en regard avec les exercices précédents, l'exécution budgétaire 2025 se répartit de la façon suivante (hors opérations d'ordre) :

En section de Fonctionnement :

	2022 (CA)	2023 (CA)	2024 (CFU)	BP+DM+VC+BS 2025	CFU2025	Taux d'exécution
Charges à caractère général (chap 011)	5 376 213 €	5 574 858 €	5 241 718 €	5 507 538 €	5 237 720 €	95,1%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	12 897 637 €	13 473 537 €	13 341 886 €	13 590 570 €	13 556 445 €	99,7%
Autres charges de gestion courante (chap 65)	1 140 002 €	1 430 830 €	1 367 035 €	1 514 525 €	1 450 825 €	95,8%
Intérêts de la dette (art 66111)	25 566 €	99 792 €	106 466 €	144 410 €	139 278 €	96,4%
Autres dépenses de fonctionnement (ICNE, chapitre 68 et 67)	148 419 €	27 665 €	8 218 €	60 458 €	27 072 €	44,8%
Total des DEPENSES réelles de fonctionnement	19 587 837 €	20 606 682 €	20 065 323 €	20 817 501 €	20 411 340 €	98,0%

	2022 (CA)	2023 (CA)	2024 (CFU)	BP+DM+VC+BS 2025	CFU2025	Taux d'exécution
Atténuation de charges (chap 013)	134 907 €	59 997 €	66 743 €	50 000 €	81 882 €	163,8%
Produits des services (chap 70)	1 091 338 €	1 302 847 €	1 414 681 €	1 508 283 €	1 304 252 €	86,5%
Impôts et Taxes (chap 73)	16 326 926 €	17 389 258 €	17 326 097 €	7 711 957 €	7 712 068 €	100,0%
Dotation et Participation (chap 74)	2 586 142 €	3 241 650 €	2 783 003 €	2 687 301 €	2 851 275 €	106,1%
Autres produits de gestion courante (chap 75)	168 494 €	265 614 €	95 994 €	114 494 €	125 986 €	110,0%
Produits financiers (chap 76)	839 €	1 307 €	1 446 €	1 446 €	1 362 €	94,2%
Produits exceptionnels (chap 77)	232 898 €	11 495 €	191 395 €	50 000 €	518 139 €	1036,3%
Reprise sur amortissement et provisions (chap 78)	0 €	93 009 €	0 €	0 €	0 €	0,0%
Total des RECETTES réelles de fonctionnement	20 541 543 €	22 365 446 €	21 879 359 €	21 820 945 €	22 390 309 €	102,6%

En section d'Investissement :

	2022 (CA)	2023 (CA)	2024 (CFU)	BP+DM+VC+ BS 2025	CFU2025	Taux d'exécution
Dotations, fonds divers et réserves (chap 10)	17 933 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%
Emprunts et dettes assimilées (chap 16)	279 720 €	381 240 €	380 988 €	551 244 €	551 243 €	100,00%
Immo incorporelles (chap 20)	169 279 €	631 088 €	678 173 €	312 520 €	410 241 €	131,27%
Subventions d'équipement versées (chap 204)	9 710 €	13 584 €	39 783 €	15 000 €	10 332 €	68,88%
Immo coporelles (chap 21)	1 691 708 €	1 929 469 €	1 945 589 €	3 426 995 €	2 177 135 €	63,53%
Immo en cours (chap 23)	176 413 €	44 356 €	1 545 108 €	7 479 769 €	4 596 833 €	61,46%
Total des DEPENSES réelles d'investissement	2 344 763 €	2 999 737 €	4 589 641 €	11 850 938 €	7 811 196 €	65,91%

	2022 (CA)	2023 (CA)	2024 (CFU)	BP+DM+VC+ BS 2025	CFU2025	Taux d'exécution
Dotations, fonds divers et réserves (chap 10222)	113 087 €	347 880 €	345 236 €	383 980 €	517 589 €	134,80%
Subventions d'investissement (chap 13)	304 022 €	288 252 €	1 156 212 €	4 698 839 €	2 407 533 €	51,24%
Emprunts et dettes assimilées (chap 16)	2 000 000 €	242 910 €	242 910 €	2 000 000 €	2 000 000 €	100,00%
Autres recettes (chapitre 10 hors 10222, etc.)	-	-	29 398 €	1 122 134 €	1 090 059 €	97,14%
Total des RECETTES réelles d'investissement	2 417 110 €	879 042 €	1 773 756 €	8 208 764 €	6 018 992 €	73,32%

Les projets d'investissement faisant l'objet de reports s'élèvent à :

- 15 K€ en Recettes
- 2,1 M€ en Dépenses

Les points marquants du compte financier unique de 2025 sont :

En fonctionnement :

Recettes :

- Le taux d'exécution des recettes de fonctionnement est de 102,6 %.
- Les impôts et taxes (chap 73) représentent 78 % des recettes de la commune.
- La différence avec l'inscription budgétaire s'explique par la perception de l'indemnisation du pavillon à hauteur de 500K€. Comptablement, cette recette du compte 775 n'est pas inscriptible au BP. Elle ne rentre pas non plus dans le calcul de l'épargne brute.

Dépenses :

- Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est de 98 %. La logique de sincérité budgétaire souhaitée par la municipalité est pleinement intégrée et s'intensifie encore. La consommation des fluides se monte à 1,3 M€ et reste contenue grâce au travail collaboratif entre les services techniques, la vigilance des services métiers (plan de sobriété) et une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur l'optimisation de la gestion de nos fluides, le tout associé à des travaux de rénovation de nos bâtiments faisant baisser mathématiquement la facture (ex : le nouveau transformateur de la piscine).
- Les dépenses de personnel continuent d'être maîtrisées. Initialement prévues à 13,50 M€, elles ont atterri à 13,56 M€, avec une DM en décembre 2025. Elles représentent 66,4 % (ISO à 2024) des dépenses de fonctionnement.

En investissement :

Recettes :

- Elles s'élèvent en 2025 à 6 M€ dont 2,4 M€ de subventions. Ainsi, les subventions représentent 40 % des recettes d'investissement de la commune. Elles n'ont pas été perçues dans leur globalité car des retards de chantier ont, de fait, décalé les appels de fonds à 2026

- Le FCTVA réalisé en 2025 est en lien avec les dépenses d'investissement de 2024. Il a donc augmenté de 200 K€.
- Le versement des 2 M€ attendu, souscrit fin 2024, a également été perçu.
- Dépenses :
 - Avec un atterrissage à 7,8 M€, elles n'ont pas atteint le BP initial du fait de retard de chantiers, notamment sur la salle de spectacle. Pour rappel, la perception des subventions est différée puisque les appels de fonds sont réalisés à la réalisation des chantiers. Par ailleurs, ces dépenses auront un impact positif sur le FCTVA de 2026.
 - Le taux d'exécution atteint 66% ce qui représente un taux tout à fait satisfaisant en termes de réalisation de travaux et sur des chantiers d'envergure comme la réhabilitation de la salle de spectacles.

Au final, le résultat de 2025 est de :

- | | |
|---|------------------|
| - résultat de l'exercice en fonctionnement | 956 437,27 €, |
| - résultat de l'exercice en investissement | -769 672,14 € |
| - résultat fonctionnement cumulé | 7 050 090,32 € |
| - résultat investissement cumulé | -2 366 406,31 €, |
| - 15 492,30 € de Restes à Réaliser en Recettes et 2 115 234,66 € en Dépenses pour 2026. | |

Au regard de ces résultats, l'exécution du budget 2025 apparaît exemplaire.

COMMUNE dont la population est de 3 500 habitants et plus : VILLE DE SECLIN (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21590560500014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : VILLE DE SECLIN (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	24
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	27
D1 - Dépenses de fonctionnement	31
D2 - Recettes de fonctionnement	37

III - Etats financiers

A - Bilan	41
B - Compte de résultat	45
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	48
D - Balance des comptes	49

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	75
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	77
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	79

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	82
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	83
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	88
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	90
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	91
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	93
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	94
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	95
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	96
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	97
B3 - Etat des provisions	98
B4 - Etat des charges transférées	100
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	101
B6 - Prêts	102
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	103
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	104
B7.3 - Etat des emprunts garantis	105
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	106
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	107
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	108
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	109
B7.8 - Autres engagements donnés	110

B7.9 - Autres engagements reçus	115
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	119
B9 - Etat du personnel	120
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	121
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	115
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	119
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	122
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	123
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	124
C2.1 - Situation des AP	126
C2.2 - Situation des AE	127
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	128
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	135
IV - Etats annexés	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
D2 - Gestion des fonds européens	143
D3 - Actions de formation des élus	144
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	145
D5 - Identification des flux croisés	146
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	147
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	148
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	150
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	151
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	152
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	153
E - État des Contrôles du Compte Financier	154
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	155

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	12928

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1522.66

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1578.85
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1731.92
3 Dépenses d'équipement brut / population	556.80
4 Encours de dette / population (2)(3)	469.40
5 DGF / population	38.32%

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	66.42%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93.62%
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	8.84
9 Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	6.38
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	27.10
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	306.65

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE****B1****Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N**

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	14 082 672,69	21 855 945,90	35 938 618,59
	Recettes réalisées (1)	B	7 417 485,31	22 421 419,58	29 838 904,89
	Restes à réaliser	C	15 492,30	0,00	15 492,30
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	12 485 938,52	26 091 409,23	38 577 347,75
	Dépenses réalisées (1)	E	8 187 157,45	21 464 982,31	29 652 139,76
	Restes à réaliser	F	2 115 234,66	0,00	2 115 234,66
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-769 672,14	956 437,27	186 765,13
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 596 734,17	6 093 653,05	4 496 918,88
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 366 406,31	7 050 090,32	4 683 684,01
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-2 099 742,36	0,00	-2 099 742,36
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-4 466 148,67	7 050 090,32	2 583 941,65

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**I****Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés****B2**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-1 596 734,17	0,00	-769 672,14	0,00	-2 366 406,31
Fonctionnement	7 177 905,67	1 084 252,62	956 437,27	0,00	7 050 090,32
TOTAL I	5 581 171,50	1 084 252,62	186 765,13	0,00	4 683 684,01
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	5 581 171,50	1 084 252,62	186 765,13	0,00	4 683 684,01



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE

B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS DE SECLIN	01/01/1978		SPA	

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES****C1****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 115 234,66
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
210000001	Opération d'équipement n° 210000001	1 336 072,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	77 170,12
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	701 991,97
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 15 492,30
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	15 492,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	31 094,37
Subventions d'investissement versées	66,45	Neutralisations et régularisations	548,86
Autres immobilisations incorporelles	1 786,14	Réserves	55 573,44
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	6 093,65
Terrains	5 902,48	Résultat de l'exercice	956,44
Constructions	65 147,83	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	8 202,65	TOTAL FONDS PROPRES (I)	94 266,76
Réseaux divers	5 922,03	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	478,14	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	1 540,74	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	6 488,53	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	6 092,55
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,04
Immobilisations financières (nettes)	116,55	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	6 092,59
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	95 651,54	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	776,68
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	3,69
Créances	1 044,66	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	4,91	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	780,37
Trésorerie	4 460,29	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	5 509,86	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	6 872,95
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	21,68
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	101 161,40	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	101 161,40

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)****E**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	571,08	500,10
Participations	1 295,46	1 335,23
Compensations, autres attributions et autres participations	984,74	947,68
Dons et legs	2,00	0,00
Impôts et taxes	17 489,43	17 326,10
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	1 304,25	1 414,68
Produits des cessions d'actifs	505,46	132,74
Autres produits de gestion	136,58	154,65
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	31,11	17,60
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	22 320,10	21 828,78
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	5 213,85	5 211,90
Charges de personnel	13 100,17	12 907,42
Indemnités des élus (et membres du CESR)	239,06	241,37
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	219,72	175,05
Impôts et taxes	398,27	397,54
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	552,57	529,90
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	55,02	132,74
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	450,44	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	20 229,09	19 595,93
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	819,89	783,75
Autres charges	183,22	175,08
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	1 003,12	958,82
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	1 087,89	1 274,02
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	1,36	1,45
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	132,82	106,47
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-131,45	-105,02
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	956,44	1 169,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

F

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

**II – EXECUTION BUDGETAIRE
MODALITES DE VOTE DU BUDGET****A**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires DELIBERATION N°4 DU 3 MARS 2023 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	272 058,09	162 687,03	59,80	77 170,12
204	Subventions d'équipement versées (6)	15 000,00	10 332,30	68,88	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 426 995,07	2 177 135,86	63,53	701 991,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	528 606,52	412 711,38	78,08	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	6 991 624,84	4 431 676,71	63,39	1 336 072,57
Total des dépenses d'équipement		11 234 284,52	7 194 543,28	64,04	2 115 234,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	551 244,00	551 243,05	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	61 600,00	61 600,00	100,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		612 844,00	612 843,05	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	3 810,00	3 810,00	100,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 850 938,52	7 811 196,33	65,91	2 115 234,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	35 000,00	31 109,83	88,89	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	600 000,00	344 851,29	57,48	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		635 000,00	375 961,12	59,21	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		12 485 938,52	8 187 157,45	65,57	2 115 234,66
001 Solde d'exécution négatif reporté		1 596 734,17			
Total des dépenses de la section d'investissement		14 082 672,69	8 187 157,45		2 115 234,66

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 698 839,87	2 407 533,76	51,24	15 492,30
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	2 000 000,00	100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 506 114,62	1 607 648,74	106,74	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	3 810,00	3 810,00	100,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 208 764,49	6 018 992,50	73,32	15 492,30
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	4 725 408,20			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	548 500,00	1 053 641,52	192,10	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	600 000,00	344 851,29	57,48	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		5 873 908,20	1 398 492,81	23,81	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		14 082 672,69	7 417 485,31	52,67	15 492,30
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		14 082 672,69	7 417 485,31		15 492,30

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	5 507 538,96	4 875 553,89	362 167,00	5 237 720,89	95,10	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 590 570,00	13 556 344,80	100,00	13 556 444,80	99,75	0,00
014	Atténuations de produits	18 075,00	18 075,00	0,00	18 075,00	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 514 525,00	1 448 489,94	2 336,00	1 450 825,94	95,79	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 630 708,96	19 898 463,63	364 603,00	20 263 066,63	98,22	0,00
66	Charges financières	169 406,07	108 686,91	24 128,27	132 815,18	78,40	0,00
67	Charges spécifiques	13 000,00	11 072,98	0,00	11 072,98	85,18	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	4 386,00	4 386,00	0,00	4 386,00	100,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		20 817 501,03	20 022 609,52	388 731,27	20 411 340,79	98,05	0,00
023	Virement à la section d'investissement	4 725 408,20					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	548 500,00	1 053 641,52	0,00	1 053 641,52	192,10	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		5 273 908,20	1 053 641,52	0,00	1 053 641,52	19,98	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		26 091 409,23	21 076 251,04	388 731,27	21 464 982,31	82,27	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		26 091 409,23	21 076 251,04	388 731,27	21 464 982,31		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	50 000,00	81 882,25	0,00	81 882,25	163,76	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 508 283,40	1 153 102,85	151 149,73	1 304 252,58	86,47	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 957,00	7 712 068,00	0,00	7 712 068,00	100,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 697 464,00	9 795 433,34	0,00	9 795 433,34	101,01	0,00
74	Dotations et participations	2 687 301,50	2 851 005,66	270,00	2 851 275,66	106,10	0,00
75	Autres produits de gestion courante	114 494,00	125 896,11	0,00	125 896,11	109,96	0,00
Total des recettes de gestion des services		21 769 499,90	21 719 388,21	151 419,73	21 870 807,94	100,47	0,00
76	Produits financiers	1 446,00	1 362,69	0,00	1 362,69	94,24	0,00
77	Produits spécifiques	50 000,00	518 139,12	0,00	518 139,12	1 036,28	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		21 820 945,90	22 238 890,02	151 419,73	22 390 309,75	102,61	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	35 000,00	31 109,83	0,00	31 109,83	88,89	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		35 000,00	31 109,83	0,00	31 109,83	88,89	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		21 855 945,90	22 269 999,85	151 419,73	22 421 419,58	102,59	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		6 093 653,05					
Total des recettes de la section de fonctionnement		27 949 598,95	22 269 999,85	151 419,73	22 421 419,58		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**II****Dépenses d'investissement - Vue détaillée****B1**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	154 429,10	20 373,07	134 056,03	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	28 631,00	0,00	28 631,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	272 058,09	183 060,10	20 373,07	162 687,03	109 371,06
20422	Bâtiments et installations	0,00	10 332,30	0,00	10 332,30	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	15 000,00	10 332,30	0,00	10 332,30	4 667,70
2112	Terrains de voirie	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	5 378,30	0,00	5 378,30	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	93 812,09	0,00	93 812,09	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	98 267,38	0,00	98 267,38	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	130 714,62	0,00	130 714,62	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	200 208,72	0,00	200 208,72	0,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	536 486,54	0,00	536 486,54	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	33 273,41	0,00	33 273,41	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	100 235,52	0,00	100 235,52	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	3 174,82	0,00	3 174,82	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	482 873,00	0,00	482 873,00	0,00
215741	Installations, matériel et outillage des cantines scolaires	0,00	5 070,00	0,00	5 070,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	50 039,44	0,00	50 039,44	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	3 665,27	0,00	3 665,27	0,00
217534	Réseaux d'électrification	0,00	19 723,20	0,00	19 723,20	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	1 181,00	0,00	1 181,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	1 067,04	0,00	1 067,04	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	26 543,42	0,00	26 543,42	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	100 201,82	0,00	100 201,82	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	11 492,32	0,00	11 492,32	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	47 782,85	0,00	47 782,85	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	4 398,48	0,00	4 398,48	0,00
2188	Autres	0,00	218 546,62	0,00	218 546,62	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	3 426 995,07	2 177 135,86	0,00	2 177 135,86	1 249 859,21
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 487 071,48	1 074 360,10	412 711,38	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	528 606,52	1 487 071,48	1 074 360,10	412 711,38	115 895,14
2031210000001	Frais d'études	0,00	247 554,54	0,00	247 554,54	0,00
2313210000001	Constructions	0,00	4 605 184,11	421 061,94	4 184 122,17	0,00
total opération n° 210000001	Opération d'équipement n° 210000001	6 991 624,84	4 852 738,65	421 061,94	4 431 676,71	2 559 948,13
Total des dépenses d'équipement		11 234 284,52	8 710 338,39	1 515 795,11	7 194 543,28	4 039 741,24
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	551 243,05	0,00	551 243,05	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	551 244,00	551 243,05	0,00	551 243,05	0,95
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	61 600,00	0,00	61 600,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	61 600,00	61 600,00	0,00	61 600,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses financières		612 844,00	612 843,05	0,00	612 843,05	0,95
4541101	Opération pour compte tiers n° 4541101	3 810,00	3 810,00	0,00	3 810,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	3 810,00	3 810,00	0,00	3 810,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 850 938,52	9 326 991,44	1 515 795,11	7 811 196,33	4 039 742,19
13911	État et établissements nationaux	0,00	9 838,00	0,00	9 838,00	0,00
13912	Régions	0,00	5 180,00	0,00	5 180,00	0,00
13913	Départements	0,00	9 386,00	0,00	9 386,00	0,00
139151	GFP de rattachement	0,00	5 721,00	0,00	5 721,00	0,00
13918	Autres	0,00	984,83	0,00	984,83	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	35 000,00	31 109,83	0,00	31 109,83	3 890,17
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 980,00	0,00	1 980,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	23 765,88	0,00	23 765,88	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	4 410,00	0,00	4 410,00	0,00
2188	Autres	0,00	4 600,00	0,00	4 600,00	0,00
2313	Constructions	0,00	310 095,41	0,00	310 095,41	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	600 000,00	344 851,29	0,00	344 851,29	255 148,71
Total des dépenses d'ordre en investissement		635 000,00	375 961,12	0,00	375 961,12	259 038,88
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		12 485 938,52	9 702 952,56	1 515 795,11	8 187 157,45	4 298 781,07
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 596 734,17	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		14 082 672,69	9 702 952,56	1 515 795,11	8 187 157,45	5 895 515,24

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D1CM27042026-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Recettes d'investissement - Vue détaillée****II****B2**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
1312	Régions	0,00	7 841,00	0,00	7 841,00	0,00
1318	Autres	0,00	6 612,06	1 500,00	5 112,06	0,00
1322	Régions	0,00	339 294,61	0,00	339 294,61	0,00
1323	Départements	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	727 429,21	0,00	727 429,21	0,00
13272	FEDER	0,00	1 174 056,91	0,00	1 174 056,91	0,00
1328	Autres	0,00	68 799,97	0,00	68 799,97	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	4 698 839,87	2 409 033,76	1 500,00	2 407 533,76	2 291 306,11
1641	Emprunts en euros	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	517 589,28	0,00	517 589,28	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	5 806,84	0,00	5 806,84	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 084 252,62	0,00	1 084 252,62	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 506 114,62	1 607 648,74	0,00	1 607 648,74	-101 534,12
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-505 455,81	0,00	0,00	0,00	0,00
4541201	Opération pour compte tiers n° 4541201	3 810,00	3 810,00	0,00	3 810,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	3 810,00	3 810,00	0,00	3 810,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 703 308,68	6 020 492,50	1 500,00	6 018 992,50	1 684 316,18
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	4 725 408,20	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	450 438,66	0,00	450 438,66	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	1 199,79	0,00	1 199,79	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	28 736,43	0,00	28 736,43	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	18 290,64	0,00	18 290,64	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	253,18	0,00	253,18	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	2 354,64	0,00	2 354,64	0,00
2188	Autres	0,00	4 182,47	0,00	4 182,47	0,00
28031	Frais d'études	0,00	9 384,00	0,00	9 384,00	0,00
28041582	Bâtiments et installations	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00	0,00
280422	Bâtiments et installations	0,00	7 038,05	20,00	7 018,05	0,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	7 841,45	0,00	7 841,45	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	3 882,00	0,00	3 882,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	3 262,00	0,00	3 262,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	4 458,00	0,00	4 458,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00	3 367,00	0,00	3 367,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	156 010,69	0,00	156 010,69	0,00
28161	Biens historiques et culturels immobiliers	0,00	123,00	0,00	123,00	0,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00	285,00	0,00	285,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
281828	Autres matériels de transport	0,00	63 678,59	0,00	63 678,59	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	15 515,80	867,80	14 648,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	54 805,90	398,03	54 407,87	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	11 725,78	0,00	11 725,78	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	40 980,82	0,00	40 980,82	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	847,33	0,00	847,33	0,00
28188	Autres	0,00	164 823,13	157,00	164 666,13	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 053 955,81	1 055 084,35	1 442,83	1 053 641,52	314,29
1313	Départements	0,00	4 600,00	0,00	4 600,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	151 609,07	0,00	151 609,07	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	188 642,22	0,00	188 642,22	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	600 000,00	344 851,29	0,00	344 851,29	255 148,71
Total des recettes d'ordre en investissement		6 379 364,01	1 399 935,64	1 442,83	1 398 492,81	4 980 871,20
Total des recettes d'investissement de l'exercice		14 082 672,69	7 420 428,14	2 942,83	7 417 485,31	6 665 187,38
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		14 082 672,69	7 420 428,14	2 942,83	7 417 485,31	6 665 187,38

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****C1****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 210000001(1)
LIBELLE : TRAVAUX SALLE DE SPECTACLE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 991 624,84	4 431 676,71	63,39	1 336 072,57	6 945 601,16
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 462,06	247 554,54	611,82	146 796,84	1 248 635,39
2031	Frais d'études	40 462,06	247 554,54		146 796,84	1 248 635,39
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	1 967,52	5 584,98
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		1 967,52	5 584,98
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	6 951 162,78	4 184 122,17	60,19	1 187 308,21	5 691 380,79
2313	Constructions	6 951 162,78	4 184 122,17		1 187 308,21	5 432 367,40
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	259 013,39

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 923 668,15
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 923 668,15
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	5 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	151 116,60
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	339 294,61
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	720 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	500 000,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00		0,00	1 174 056,91
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	34 200,03
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	-4 431 676,71	D - B -4 021 933,01

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22001(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,61
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,61
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	5 992,61
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	108,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	0,00	-6 100,61

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**II****Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée****D1**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)	0,00	2 130,00	0,00	2 130,00	0,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	300 219,52	6 740,97	293 478,55	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	100 996,19	788,00	100 208,19	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	1 011 236,79	3 551,00	1 007 685,79	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	23 070,42	0,00	23 070,42	0,00
60621	Combustibles	0,00	1 612,50	0,00	1 612,50	0,00
60622	Carburants	0,00	59 107,87	9 481,17	49 626,70	0,00
60623	Alimentation	0,00	458 320,64	3 624,11	454 696,53	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	21 719,60	936,00	20 783,60	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	40 094,04	733,46	39 360,58	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	65 118,98	0,00	65 118,98	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	122 764,28	2 435,66	120 328,62	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	9 664,71	0,00	9 664,71	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	37 141,13	12 525,40	24 615,73	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	25 735,56	0,00	25 735,56	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	35 983,03	1 396,34	34 586,69	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	2 243,41	0,00	2 243,41	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	35 673,64	1 767,37	33 906,27	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	99 436,75	11 005,23	88 431,52	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	8 495,23	547,99	7 947,24	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	18 629,52	0,00	18 629,52	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	131 913,43	7 215,26	124 698,17	0,00
61358	Autres	0,00	220 461,43	81 395,61	139 065,82	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	5 152,76	0,00	5 152,76	0,00
61521	Terrains	0,00	436 987,73	28 231,01	408 756,72	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	199 380,60	9 050,61	190 329,99	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	5 687,71	0,00	5 687,71	0,00
615231	Voiries	0,00	43 314,50	726,00	42 588,50	0,00
615232	Réseaux	0,00	12 896,88	2 656,15	10 240,73	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	87 177,83	5 034,26	82 143,57	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	84 816,42	8 195,70	76 620,72	0,00
6156	Maintenance	0,00	500 048,80	18 217,24	481 831,56	0,00
6161	Multirisques	0,00	104 527,32	0,00	104 527,32	0,00
6168	Autres	0,00	2 238,54	0,00	2 238,54	0,00
617	Études et recherches	0,00	56 099,00	5 610,00	50 489,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	9 461,49	3 862,86	5 598,63	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	61 331,89	6 625,00	54 706,89	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	4 691,55	0,00	4 691,55	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	411 262,84	70 382,79	340 880,05	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	9 217,66	0,00	9 217,66	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	8 417,02	0,00	8 417,02	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	276 855,18	8 125,20	268 729,98	0,00
6234	Réceptions	0,00	9 640,89	430,00	9 210,89	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	44 372,17	0,00	44 372,17	0,00
6238	Divers	0,00	3 563,45	50,00	3 513,45	0,00
6241	Transports de biens	0,00	1 277,08	0,00	1 277,08	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,00	75 675,81	7 650,50	68 025,31	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	31,20	0,00	31,20	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6248	Divers	0,00	3 193,10	0,00	3 193,10	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	4 962,97	867,00	4 095,97	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	53 626,30	3 962,40	49 663,90	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	91 547,34	138,61	91 408,73	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	3 784,58	53,61	3 730,97	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	39 653,98	500,00	39 153,98	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	1 821,60	0,00	1 821,60	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	19 293,01	0,00	19 293,01	0,00
6288	Autres	0,00	4 238,30	1 185,00	3 053,30	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	55 669,00	1 841,00	53 828,00	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00	1 574,23	0,00	1 574,23	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	5 507 292,96	5 565 259,40	327 538,51	5 237 720,89	269 572,07
6218	Autre personnel extérieur	0,00	32 234,31	701,58	31 532,73	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	151 835,00	0,00	151 835,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	37 961,00	0,00	37 961,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	153 068,00	0,00	153 068,00	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	5 245 814,07	0,00	5 245 814,07	0,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	137 250,05	0,00	137 250,05	0,00
64113	NBI	0,00	74 349,21	0,00	74 349,21	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	1 102 424,67	0,00	1 102 424,67	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	367 217,35	0,00	367 217,35	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	157 865,03	0,00	157 865,03	0,00
64131	Rémunérations	0,00	1 859 967,60	0,00	1 859 967,60	0,00
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	40 361,44	0,00	40 361,44	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64138	Primes et autres indemnités	0,00	280 159,44	0,00	280 159,44	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	12 689,16	0,00	12 689,16	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	13 968,72	0,00	13 968,72	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	1 514 318,00	0,00	1 514 318,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	2 021 083,36	0,00	2 021 083,36	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	101 201,00	0,00	101 201,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	134 355,74	0,00	134 355,74	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	168,00	0,00	168,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	0,00	80 222,40	0,00	80 222,40	0,00
64731	Versées directement	0,00	9 075,72	0,00	9 075,72	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	30 901,11	1 344,00	29 557,11	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	13 590 570,00	13 558 490,38	2 045,58	13 556 444,80	34 125,20
739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales	0,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	18 075,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	0,00	19 355,00	5 110,00	14 245,00	0,00
65132	Prix	0,00	9 860,61	0,00	9 860,61	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	198 128,44	0,00	198 128,44	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	2 616,10	0,00	2 616,10	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	21 801,36	0,00	21 801,36	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	16 120,00	0,00	16 120,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	0,00	395,88	0,00	395,88	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 634,48	0,00	1 634,48	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6542	Créances éteintes	0,00	1 946,60	0,00	1 946,60	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	170 372,50	0,00	170 372,50	0,00
6568	Autres participations	0,00	12 849,00	0,00	12 849,00	0,00
657358	Autres groupements	0,00	72 720,00	0,00	72 720,00	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	462 800,00	0,00	462 800,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	260 269,00	0,00	260 269,00	0,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	0,00	58 697,21	9 124,76	49 572,45	0,00
65818	Autres	0,00	138 030,95	0,00	138 030,95	0,00
65888	Autres	0,00	17 463,57	0,00	17 463,57	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 514 771,00	1 465 060,70	14 234,76	1 450 825,94	63 945,06
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 630 708,96	20 606 885,48	343 818,85	20 263 066,63	367 642,33
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	139 278,58	0,00	139 278,58	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	24 128,27	30 591,67	-6 463,40	0,00
total chapitre 66	Charges financières	169 406,07	163 406,85	30 591,67	132 815,18	36 590,89
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	15 143,03	4 070,05	11 072,98	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	13 000,00	15 143,03	4 070,05	11 072,98	1 927,02
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	4 386,00	0,00	4 386,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	4 386,00	4 386,00	0,00	4 386,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		20 817 501,03	20 789 821,36	378 480,57	20 411 340,79	406 160,24
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	4 725 408,20	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	55 017,15	0,00	55 017,15	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	450 438,66	0,00	450 438,66	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	548 251,71	66,00	548 185,71	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 053 955,81	1 053 707,52	66,00	1 053 641,52	314,29
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 779 364,01	1 053 707,52	66,00	1 053 641,52	4 725 722,49
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		26 596 865,04	21 843 528,88	378 546,57	21 464 982,31	5 131 882,73
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		26 596 865,04	21 843 528,88	378 546,57	21 464 982,31	5 131 882,73

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Recettes de fonctionnement - Vue détaillée****II****D2**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	55 241,96	0,00	55 241,96	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	26 640,29	0,00	26 640,29	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	50 000,00	81 882,25	0,00	81 882,25	-31 882,25
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	39 043,45	1 011,40	38 032,05	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	109 529,71	31 522,95	78 006,76	0,00
70631	A caractère sportif	0,00	227 955,70	0,00	227 955,70	0,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	9 115,00	25,00	9 090,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	398 597,16	14 903,48	383 693,68	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	615 676,29	88 849,89	526 826,40	0,00
70843	au CCAS/CIAS	0,00	32 481,33	0,00	32 481,33	0,00
70876	par le GFP de rattachement	0,00	1 023,36	0,00	1 023,36	0,00
70878	par des tiers	0,00	264,00	0,00	264,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	0,00	6 879,30	0,00	6 879,30	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 508 283,40	1 440 565,30	136 312,72	1 304 252,58	204 030,82
73211	Attribution de compensation	0,00	7 198 205,00	0,00	7 198 205,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	365 362,00	0,00	365 362,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	8 391,00	0,00	8 391,00	0,00
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	140 110,00	0,00	140 110,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 957,00	7 712 068,00	0,00	7 712 068,00	-111,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73111	Impôts directs locaux	0,00	8 288 990,00	0,00	8 288 990,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	12 766,00	0,00	12 766,00	0,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	0,00	538 682,00	0,00	538 682,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	71 116,00	0,00	71 116,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	289 569,23	0,00	289 569,23	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	596 754,33	2 444,22	594 310,11	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	9 697 464,00	9 797 877,56	2 444,22	9 795 433,34	-97 969,34
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	8 215,00	8 215,00	0,00	0,00
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes	0,00	495 386,00	0,00	495 386,00	0,00
744	FCTVA	0,00	26 213,58	0,00	26 213,58	0,00
74611	DGD	0,00	49 478,00	0,00	49 478,00	0,00
74718	Autres	0,00	167 598,72	0,00	167 598,72	0,00
7472	Régions	0,00	28 863,94	0,00	28 863,94	0,00
7473	Départements	0,00	6 341,46	0,00	6 341,46	0,00
74748	Autres communes	0,00	9 312,40	0,00	9 312,40	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	99 889,65	0,00	99 889,65	0,00
747888	Autres	0,00	983 455,41	0,00	983 455,41	0,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière	0,00	1 078,00	0,00	1 078,00	0,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	0,00	917 675,00	0,00	917 675,00	0,00
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	0,00	13 464,00	0,00	13 464,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 882,50	0,00	2 882,50	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	49 637,00	0,00	49 637,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 74	Dotations et participations	2 687 301,50	2 859 490,66	8 215,00	2 851 275,66	-163 974,16
752	Revenus des immeubles	0,00	66 254,34	0,00	66 254,34	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	20,92	0,00	20,92	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	13,00	0,00	13,00	0,00
75888	Autres	0,00	57 646,35	38,50	57 607,85	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	114 494,00	125 934,61	38,50	125 896,11	-11 402,11
Total des recettes de gestion des services		21 769 499,90	22 017 818,38	147 010,44	21 870 807,94	-101 308,04
761	Produits de participations	0,00	1 362,69	0,00	1 362,69	0,00
total chapitre 76	Produits financiers	1 446,00	1 362,69	0,00	1 362,69	83,31
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	12 683,31	0,00	12 683,31	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	505 455,81	0,00	505 455,81	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	555 455,81	518 139,12	0,00	518 139,12	37 316,69
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		22 326 401,71	22 537 320,19	147 010,44	22 390 309,75	-63 908,04
777	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>	0,00	31 109,83	0,00	31 109,83	0,00
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	35 000,00	31 109,83	0,00	31 109,83	3 890,17
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		35 000,00	31 109,83	0,00	31 109,83	3 890,17
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		22 361 401,71	22 568 430,02	147 010,44	22 421 419,58	-60 017,87
002 Résultat de fonctionnement reporté		6 093 653,05	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D1CM27042026-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section de fonctionnement		28 455 054,76	22 568 430,02	147 010,44	22 421 419,58	6 033 635,18

III – ÉTATS FINANCIERS

III

Bilan (en euros)

A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		84 633,30	18 186,00	66 447,30	64 733,05
Autres immobilisations incorporelles		1 900 468,03	114 328,13	1 786 139,90	1 538 791,65
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		5 915 437,08	12 962,00	5 902 475,08	5 805 366,48
Constructions		65 153 775,78	5 941,20	65 147 834,58	64 099 636,66
Réseaux et installations de voirie		8 202 654,96	0,00	8 202 654,96	8 199 480,14
Réseaux divers		5 922 032,70	0,00	5 922 032,70	5 395 670,62
Installations techniques, agencements et matériel		1 025 522,61	547 385,77	478 136,84	590 378,27
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		5 262 402,80	3 721 665,08	1 540 737,72	1 474 748,53
Immobilisations corporelles en cours		6 488 528,78	0,00	6 488 528,78	1 770 242,04
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		116 551,63	0,00	116 551,63	54 951,63
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		100 072 007,67	4 420 468,18	95 651 539,49	88 993 999,07
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		1 164,85	0,00	1 164,85	43 385,30
Créances sur les redevables et comptes rattachés		1 026 718,87	16 452,13	1 010 266,74	1 014 193,11
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		33 229,07	0,00	33 229,07	303 399,91

III – ÉTATS FINANCIERS**Bilan (en euros)**

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		4 906,84	0,00	4 906,84	8 612,51
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		1 066 019,63	16 452,13	1 049 567,50	1 369 590,83
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		4 460 293,69	0,00	4 460 293,69	4 885 619,29
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		4 460 293,69	0,00	4 460 293,69	4 885 619,29
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		105 598 320,99	4 436 920,31	101 161 400,68	95 249 209,19

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		3 857 452,43	3 857 452,43
Fonds globalisés		14 167 294,44	13 643 898,32
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		332 369,38	340 926,15
Rattachées à un actif non amortissable		12 737 249,19	10 347 668,49
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		548 864,96	98 426,30
RÉSERVES		55 573 442,94	54 489 190,32
REPORT A NOUVEAU		6 093 653,05	6 008 901,85
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		956 437,27	1 169 003,82
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		94 266 763,66	89 955 467,68
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		6 092 552,86	4 650 259,31
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		35,25	35,25
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		6 092 588,11	4 650 294,56
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		776 677,77	628 010,73
Dettes fiscales et sociales		0,00	4 371,12
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS**Bilan (en euros)**

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		0,00	0,00
Autres dettes non financières		3 688,45	5 691,10
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		780 366,22	638 072,95
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		6 872 954,33	5 288 367,51
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		21 682,69	5 374,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		101 161 400,68	95 249 209,19

III – ÉTATS FINANCIERS

III

Compte de résultat (en euros)

B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		571 077,58	500 095,15	70 982,43
Participations		1 295 461,58	1 335 225,87	-39 764,29
Compensations, autres attributions et autres participations		984 736,50	947 682,50	37 054,00
Dons et legs		2 000,00	0,00	2 000,00
Impôts et taxes		17 489 426,34	17 326 097,95	163 328,39
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		1 304 252,58	1 414 681,82	-110 429,24
Produits des cessions d'actifs		505 455,81	132 742,00	372 713,81
Autres produits de gestion		136 579,42	154 648,01	-18 068,59
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		31 109,83	17 603,21	13 506,62
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		22 320 099,64	21 828 776,51	491 323,13
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		5 213 851,39	5 211 902,56	1 948,83
Charges de personnel		13 100 165,82	12 907 423,83	192 741,99
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>9 236 824,78</i>	<i>9 152 625,98</i>	<i>84 198,80</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>3 863 341,04</i>	<i>3 754 797,85</i>	<i>108 543,19</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		239 061,78	241 374,34	-2 312,56
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		219 721,03	175 054,62	44 666,41
Impôts et taxes		398 266,23	397 535,77	730,46
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		552 571,71	529 895,08	22 676,63
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		55 017,15	132 742,00	-77 724,85

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		450 438,66	0,00	450 438,66
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		20 229 093,77	19 595 928,20	633 165,57
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		819 894,61	783 749,50	36 145,11
<i>Dont ménages</i>		24 105,61	31 563,50	-7 457,89
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		260 269,00	283 315,00	-23 046,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		535 520,00	468 871,00	66 649,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		183 221,50	175 075,35	8 146,15
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		1 003 116,11	958 824,85	44 291,26
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		1 087 889,76	1 274 023,46	-186 133,70
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		1 362,69	1 446,12	-83,43
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		1 362,69	1 446,12	-83,43
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		132 815,18	106 465,76	26 349,42
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		132 815,18	106 465,76	26 349,42
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-131 452,49	-105 019,64	-26 432,85

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D1CM27042026-BF

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		956 437,27	1 169 003,82	-212 566,55

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS

III

Balance des comptes

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	3 656 796,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 656 796,06	0,00	3 656 796,06
10222	F.C.T.V.A.	0,00	13 043 398,58	0,00	0,00	0,00	517 589,28	0,00	13 560 987,86	0,00	13 560 987,86
10226	Taxe d'aménagement	0,00	306 434,23	0,00	0,00	0,00	5 806,84	0,00	312 241,07	0,00	312 241,07
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	294 065,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294 065,51	0,00	294 065,51
	Sous Total compte 1022	0,00	13 643 898,32	0,00	0,00	0,00	523 396,12	0,00	14 167 294,44	0,00	14 167 294,44
10251	Dons et legs en capital	0,00	200 656,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 656,37	0,00	200 656,37
	Sous Total compte 1025	0,00	200 656,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 656,37	0,00	200 656,37
	Sous Total compte 102	0,00	17 501 350,75	0,00	0,00	0,00	523 396,12	0,00	18 024 746,87	0,00	18 024 746,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	54 489 190,32	0,00	0,00	0,00	1 084 252,62	0,00	55 573 442,94	0,00	55 573 442,94
	Sous Total compte 106	0,00	54 489 190,32	0,00	0,00	0,00	1 084 252,62	0,00	55 573 442,94	0,00	55 573 442,94
	Sous Total compte 10	0,00	71 990 541,07	0,00	0,00	0,00	1 607 648,74	0,00	73 598 189,81	0,00	73 598 189,81
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	6 008 901,85	1 084 252,62	1 169 003,82	0,00	0,00	1 084 252,62	7 177 905,67	0,00	6 093 653,05
	Sous Total compte 11	0,00	6 008 901,85	1 084 252,62	1 169 003,82	0,00	0,00	1 084 252,62	7 177 905,67	0,00	6 093 653,05
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	0,00	1 169 003,82	1 169 003,82	0,00	0,00	0,00	1 169 003,82	1 169 003,82	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	1 169 003,82	1 169 003,82	0,00	0,00	0,00	1 169 003,82	1 169 003,82	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	221 706,70	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	226 706,70	0,00	226 706,70
1312	Régions	0,00	30 256,84	0,00	0,00	0,00	7 841,00	0,00	38 097,84	0,00	38 097,84
1313	Départements	0,00	48 864,82	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	53 464,82	0,00	53 464,82
13151	GFP de rattachement	0,00	58 255,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 255,89	0,00	58 255,89
	Sous Total compte 1315	0,00	58 255,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 255,89	0,00	58 255,89
1318	Autres	0,00	15 334,84	771,34	0,00	1 500,00	6 612,06	2 271,34	21 946,90	0,00	19 675,56

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 131	0,00	374 419,09	771,34	0,00	1 500,00	24 053,06	2 271,34	398 472,15	0,00	396 200,81
1321	État et établissements nationaux	0,00	2 340 083,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 340 083,44	0,00	2 340 083,44
1322	Régions	0,00	1 050 814,83	0,00	0,00	0,00	339 294,61	0,00	1 390 109,44	0,00	1 390 109,44
1323	Départements	0,00	2 237 494,74	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	2 317 494,74	0,00	2 317 494,74
13251	GFP de rattachement	0,00	3 161 161,47	0,00	0,00	0,00	727 429,21	0,00	3 888 590,68	0,00	3 888 590,68
13258	Autres groupements	0,00	524 975,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	524 975,53	0,00	524 975,53
	Sous Total compte 1325	0,00	3 686 137,00	0,00	0,00	0,00	727 429,21	0,00	4 413 566,21	0,00	4 413 566,21
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	76 785,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 785,51	0,00	76 785,51
13272	FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 174 056,91	0,00	1 174 056,91	0,00	1 174 056,91
13278	Autres fonds européens	0,00	13 567,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 567,50	0,00	13 567,50
	Sous Total compte 1327	0,00	13 567,50	0,00	0,00	0,00	1 174 056,91	0,00	1 187 624,41	0,00	1 187 624,41
1328	Autres	0,00	938 475,71	0,00	0,00	0,00	68 799,97	0,00	1 007 275,68	0,00	1 007 275,68
	Sous Total compte 132	0,00	10 343 358,73	0,00	0,00	0,00	2 389 580,70	0,00	12 732 939,43	0,00	12 732 939,43
1348	Autres	0,00	3 709,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 709,76	0,00	3 709,76
	Sous Total compte 134	0,00	3 709,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 709,76	0,00	3 709,76
1381	État et établissements nationaux	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00
	Sous Total compte 138	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00
13911	État et établissements nationaux	17 720,00	0,00	0,00	0,00	9 838,00	0,00	27 558,00	0,00	27 558,00	0,00
13912	Régions	434,00	0,00	0,00	0,00	5 180,00	0,00	5 614,00	0,00	5 614,00	0,00
13913	Départements	11 828,00	0,00	0,00	0,00	9 386,00	0,00	21 214,00	0,00	21 214,00	0,00
139151	GFP de rattachement	1 040,00	0,00	0,00	0,00	5 721,00	0,00	6 761,00	0,00	6 761,00	0,00
	Sous Total compte 13915	1 040,00	0,00	0,00	0,00	5 721,00	0,00	6 761,00	0,00	6 761,00	0,00
13918	Autres	2 470,94	0,00	0,00	771,34	984,83	0,00	3 455,77	771,34	2 684,43	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 1391	33 492,94	0,00	0,00	771,34	31 109,83	0,00	64 602,77	771,34	63 831,43	0,00
	Sous Total compte 139	33 492,94	0,00	0,00	771,34	31 109,83	0,00	64 602,77	771,34	63 831,43	0,00
	Sous Total compte 13	33 492,94	10 722 087,58	771,34	771,34	32 609,83	2 413 633,76	66 874,11	13 136 492,68	0,00	13 069 618,57
1641	Emprunts en euros	0,00	4 619 667,64	0,00	0,00	551 243,05	2 000 000,00	551 243,05	6 619 667,64	0,00	6 068 424,59
	Sous Total compte 164	0,00	4 619 667,64	0,00	0,00	551 243,05	2 000 000,00	551 243,05	6 619 667,64	0,00	6 068 424,59
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	35,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35,25	0,00	35,25
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des	0,00	30 591,67	30 591,67	24 128,27	0,00	0,00	30 591,67	54 719,94	0,00	24 128,27
	Sous Total compte 1688	0,00	30 591,67	30 591,67	24 128,27	0,00	0,00	30 591,67	54 719,94	0,00	24 128,27
	Sous Total compte 168	0,00	30 591,67	30 591,67	24 128,27	0,00	0,00	30 591,67	54 719,94	0,00	24 128,27
	Sous Total compte 16	0,00	4 650 294,56	30 591,67	24 128,27	551 243,05	2 000 000,00	581 834,72	6 674 422,83	0,00	6 092 588,11
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	0,00	326 220,53	0,00	0,00	0,00	450 438,66	0,00	776 659,19	0,00	776 659,19
193	Autres neutralisations et régularisation	227 794,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 794,23	0,00	227 794,23	0,00
	Sous Total compte 19	227 794,23	326 220,53	0,00	0,00	0,00	450 438,66	227 794,23	776 659,19	0,00	548 864,96
	Total classe 1	261 287,17	94 867 049,41	2 284 619,45	1 193 903,43	583 852,88	6 471 721,16	3 129 759,50	102 532 674,00	291 625,66	99 694 540,16
2031	Frais d'études	1 481 440,40	0,00	0,00	0,00	401 983,64	171 982,14	1 883 424,04	171 982,14	1 711 441,90	0,00
2033	Frais d'insertion	4 463,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 463,42	0,00	4 463,42	0,00
	Sous Total compte 203	1 485 903,82	0,00	0,00	0,00	401 983,64	171 982,14	1 887 887,46	171 982,14	1 715 905,32	0,00
2041582	Bâtiments et installations	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00	0,00
	Sous Total compte 204158	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00	0,00
	Sous Total compte 20415	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00	0,00
	Sous Total compte 2041	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00	0,00
20422	Bâtiments et installations	50 972,05	0,00	0,00	8 671,05	10 332,30	0,00	61 304,35	8 671,05	52 633,30	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2042	50 972,05	0,00	0,00	8 671,05	10 332,30	0,00	61 304,35	8 671,05	52 633,30	0,00
	Sous Total compte 204	82 972,05	0,00	0,00	8 671,05	10 332,30	0,00	93 304,35	8 671,05	84 633,30	0,00
2051	Concessions et droits similaires	155 931,71	0,00	0,00	0,00	28 631,00	0,00	184 562,71	0,00	184 562,71	0,00
	Sous Total compte 205	155 931,71	0,00	0,00	0,00	28 631,00	0,00	184 562,71	0,00	184 562,71	0,00
	Sous Total compte 20	1 724 807,58	0,00	0,00	8 671,05	440 946,94	171 982,14	2 165 754,52	180 653,19	1 985 101,33	0,00
2111	Terrains nus	84 507,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 507,11	0,00	84 507,11	0,00
2112	Terrains de voirie	47 120,47	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	50 120,47	0,00	50 120,47	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	680 406,48	0,00	0,00	0,00	0,00	1 199,79	680 406,48	1 199,79	679 206,69	0,00
2115	Terrains bâtis	413 297,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	413 297,61	0,00	413 297,61	0,00
2116	Cimetière	55 597,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 597,97	0,00	55 597,97	0,00
	Sous Total compte 211	1 280 929,64	0,00	0,00	0,00	3 000,00	1 199,79	1 283 929,64	1 199,79	1 282 729,85	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	67 551,34	0,00	0,00	0,00	5 378,30	0,00	72 929,64	0,00	72 929,64	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 465 965,50	0,00	0,00	0,00	93 812,09	0,00	4 559 777,59	0,00	4 559 777,59	0,00
	Sous Total compte 212	4 533 516,84	0,00	0,00	0,00	99 190,39	0,00	4 632 707,23	0,00	4 632 707,23	0,00
21311	Bâtiments administratifs	2 638 754,08	0,00	0,00	0,00	98 267,38	0,00	2 737 021,46	0,00	2 737 021,46	0,00
21312	Bâtiments scolaires	10 850 862,20	0,00	0,00	0,00	130 714,62	0,00	10 981 576,82	0,00	10 981 576,82	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	5 558 780,00	0,00	0,00	0,00	200 208,72	0,00	5 758 988,72	0,00	5 758 988,72	0,00
21316	Équipements du cimetière	491 339,11	0,00	0,00	0,00	536 486,54	0,00	1 027 825,65	0,00	1 027 825,65	0,00
21318	Autres bâtiments publics	38 197 257,87	0,00	0,00	0,00	35 253,41	28 736,43	38 232 511,28	28 736,43	38 203 774,85	0,00
	Sous Total compte 2131	57 736 993,26	0,00	0,00	0,00	1 000 930,67	28 736,43	58 737 923,93	28 736,43	58 709 187,50	0,00
21351	Bâtiments publics	6 069 390,04	0,00	0,00	0,00	100 235,52	18 290,64	6 169 625,56	18 290,64	6 151 334,92	0,00
	Sous Total compte 2135	6 069 390,04	0,00	0,00	0,00	100 235,52	18 290,64	6 169 625,56	18 290,64	6 151 334,92	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2138	Autres constructions	291 337,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 337,61	0,00	291 337,61	0,00
	Sous Total compte 213	64 097 720,91	0,00	0,00	0,00	1 101 166,19	47 027,07	65 198 887,10	47 027,07	65 151 860,03	0,00
2145	Constructions sur sol d'autrui - Install	1 915,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 915,75	0,00	1 915,75	0,00
	Sous Total compte 214	1 915,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 915,75	0,00	1 915,75	0,00
2151	Réseaux de voirie	4 731 506,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 731 506,89	0,00	4 731 506,89	0,00
2152	Installations de voirie	3 467 973,25	0,00	0,00	0,00	3 174,82	0,00	3 471 148,07	0,00	3 471 148,07	0,00
21533	Réseaux câblés	12 359,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 359,50	0,00	12 359,50	0,00
21534	Réseaux d'électrification	4 112 441,96	0,00	0,00	0,00	506 638,88	0,00	4 619 080,84	0,00	4 619 080,84	0,00
21538	Autres réseaux	1 240 522,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240 522,36	0,00	1 240 522,36	0,00
	Sous Total compte 2153	5 365 323,82	0,00	0,00	0,00	506 638,88	0,00	5 871 962,70	0,00	5 871 962,70	0,00
21561	Matériel roulant	270,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,20	0,00	270,20	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	67 109,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 109,67	0,00	67 109,67	0,00
	Sous Total compte 2156	67 379,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 379,87	0,00	67 379,87	0,00
215731	Matériel roulant	192 388,97	0,00	0,00	180 656,58	0,00	0,00	192 388,97	180 656,58	11 732,39	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	13 047,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 047,94	0,00	13 047,94	0,00
	Sous Total compte 21573	205 436,91	0,00	0,00	180 656,58	0,00	0,00	205 436,91	180 656,58	24 780,33	0,00
215741	Installations, matériel et outillage des	0,00	0,00	0,00	0,00	5 070,00	0,00	5 070,00	0,00	5 070,00	0,00
	Sous Total compte 21574	0,00	0,00	0,00	0,00	5 070,00	0,00	5 070,00	0,00	5 070,00	0,00
21578	Autre matériel technique	33 722,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 722,68	0,00	33 722,68	0,00
	Sous Total compte 2157	239 159,59	0,00	0,00	180 656,58	5 070,00	0,00	244 229,59	180 656,58	63 573,01	0,00
2158	Autres installations, matériel et outill	844 846,47	0,00	0,00	63,00	50 039,44	253,18	894 885,91	316,18	894 569,73	0,00
	Sous Total compte 215	14 716 189,89	0,00	0,00	180 719,58	564 923,14	253,18	15 281 113,03	180 972,76	15 100 140,27	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	3 706,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 706,39	0,00	3 706,39	0,00
	Sous Total compte 2161	3 706,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 706,39	0,00	3 706,39	0,00
21621	Biens sous-jacents	111 778,16	0,00	0,00	0,00	3 665,27	0,00	115 443,43	0,00	115 443,43	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	4 278,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 278,00	0,00	4 278,00	0,00
	Sous Total compte 2162	116 056,16	0,00	0,00	0,00	3 665,27	0,00	119 721,43	0,00	119 721,43	0,00
	Sous Total compte 216	119 762,55	0,00	0,00	0,00	3 665,27	0,00	123 427,82	0,00	123 427,82	0,00
217534	Réseaux d'électrification	30 346,80	0,00	0,00	0,00	19 723,20	0,00	50 070,00	0,00	50 070,00	0,00
	Sous Total compte 21753	30 346,80	0,00	0,00	0,00	19 723,20	0,00	50 070,00	0,00	50 070,00	0,00
	Sous Total compte 2175	30 346,80	0,00	0,00	0,00	19 723,20	0,00	50 070,00	0,00	50 070,00	0,00
	Sous Total compte 217	30 346,80	0,00	0,00	0,00	19 723,20	0,00	50 070,00	0,00	50 070,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et	0,00	0,00	0,00	0,00	1 181,00	0,00	1 181,00	0,00	1 181,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	970 777,73	0,00	0,00	0,00	1 067,04	0,00	971 844,77	0,00	971 844,77	0,00
	Sous Total compte 2182	970 777,73	0,00	0,00	0,00	1 067,04	0,00	971 844,77	0,00	971 844,77	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	86 651,55	0,00	0,00	0,00	26 543,42	0,00	113 194,97	0,00	113 194,97	0,00
21838	Autre matériel informatique	389 652,13	0,00	0,00	1 234,55	100 201,82	2 354,64	489 853,95	3 589,19	486 264,76	0,00
	Sous Total compte 2183	476 303,68	0,00	0,00	1 234,55	126 745,24	2 354,64	603 048,92	3 589,19	599 459,73	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	293 791,28	0,00	0,00	0,00	11 492,32	0,00	305 283,60	0,00	305 283,60	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	578 568,16	0,00	0,00	256,75	52 192,85	0,00	630 761,01	256,75	630 504,26	0,00
	Sous Total compte 2184	872 359,44	0,00	0,00	256,75	63 685,17	0,00	936 044,61	256,75	935 787,86	0,00
2185	Matériel de téléphonie	8 380,33	0,00	0,00	0,00	4 398,48	0,00	12 778,81	0,00	12 778,81	0,00
2186	Cheptel	775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	775,00	0,00	775,00	0,00
2188	Autres	2 404 203,21	0,00	0,00	6 019,55	223 146,62	4 182,47	2 627 349,83	10 202,02	2 617 147,81	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 218	4 732 799,39	0,00	0,00	7 510,85	420 223,55	6 537,11	5 153 022,94	14 047,96	5 138 974,98	0,00
	Sous Total compte 21	89 513 181,77	0,00	0,00	188 230,43	2 211 891,74	55 017,15	91 725 073,51	243 247,58	91 481 825,93	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	18 744,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 744,31	0,00	18 744,31	0,00
2313	Constructions	1 427 992,45	0,00	0,00	0,00	6 402 351,00	1 495 422,04	7 830 343,45	1 495 422,04	6 334 921,41	0,00
2315	Installations, matériel et outillage tec	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00	0,00
	Sous Total compte 231	1 449 136,76	0,00	0,00	0,00	6 402 351,00	1 495 422,04	7 851 487,76	1 495 422,04	6 356 065,72	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	321 105,28	0,00	0,00	0,00	0,00	188 642,22	321 105,28	188 642,22	132 463,06	0,00
	Sous Total compte 23	1 770 242,04	0,00	0,00	0,00	6 402 351,00	1 684 064,26	8 172 593,04	1 684 064,26	6 488 528,78	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	61 600,00	0,00	61 600,00	0,00	61 600,00	0,00
266	Autres formes de participation	54 875,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 875,41	0,00	54 875,41	0,00
	Sous Total compte 26	54 875,41	0,00	0,00	0,00	61 600,00	0,00	116 475,41	0,00	116 475,41	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	76,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76,22	0,00	76,22	0,00
	Sous Total compte 27	76,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76,22	0,00	76,22	0,00
28031	Frais d'études	0,00	7 669,20	5 941,20	0,00	0,00	9 384,00	5 941,20	17 053,20	0,00	11 112,00
	Sous Total compte 2803	0,00	7 669,20	5 941,20	0,00	0,00	9 384,00	5 941,20	17 053,20	0,00	11 112,00
28041582	Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00
	Sous Total compte 2804158	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00
	Sous Total compte 280415	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00
	Sous Total compte 28041	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00
280422	Bâtiments et installations	0,00	18 239,00	8 671,05	0,00	20,00	7 038,05	8 691,05	25 277,05	0,00	16 586,00
	Sous Total compte 28042	0,00	18 239,00	8 671,05	0,00	20,00	7 038,05	8 691,05	25 277,05	0,00	16 586,00
	Sous Total compte 2804	0,00	18 239,00	8 671,05	0,00	20,00	8 638,05	8 691,05	26 877,05	0,00	18 186,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2805	Concessions, brevets, licences, droits e	0,00	95 374,68	0,00	0,00	0,00	7 841,45	0,00	103 216,13	0,00	103 216,13
	Sous Total compte 280	0,00	121 282,88	14 612,25	0,00	20,00	25 863,50	14 632,25	147 146,38	0,00	132 514,13
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	9 080,00	0,00	0,00	0,00	3 882,00	0,00	12 962,00	0,00	12 962,00
	Sous Total compte 2812	0,00	9 080,00	0,00	0,00	0,00	3 882,00	0,00	12 962,00	0,00	12 962,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	5 941,20	0,00	0,00	0,00	5 941,20	0,00	5 941,20
	Sous Total compte 28131	0,00	0,00	0,00	5 941,20	0,00	0,00	0,00	5 941,20	0,00	5 941,20
	Sous Total compte 2813	0,00	0,00	0,00	5 941,20	0,00	0,00	0,00	5 941,20	0,00	5 941,20
281561	Matériel roulant	0,00	270,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,20	0,00	270,20
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e	0,00	41 676,27	0,00	0,00	0,00	3 262,00	0,00	44 938,27	0,00	44 938,27
	Sous Total compte 28156	0,00	41 946,47	0,00	0,00	0,00	3 262,00	0,00	45 208,47	0,00	45 208,47
2815731	Matériel roulant	0,00	183 469,97	180 656,58	0,00	0,00	4 458,00	180 656,58	187 927,97	0,00	7 271,39
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	13 047,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 047,94	0,00	13 047,94
	Sous Total compte 281573	0,00	196 517,91	180 656,58	0,00	0,00	4 458,00	180 656,58	200 975,91	0,00	20 319,33
281578	Autre matériel technique	0,00	13 413,00	0,00	0,00	0,00	3 367,00	0,00	16 780,00	0,00	16 780,00
	Sous Total compte 28157	0,00	209 930,91	180 656,58	0,00	0,00	7 825,00	180 656,58	217 755,91	0,00	37 099,33
28158	Autres installations, matériel et outill	0,00	309 130,28	63,00	0,00	0,00	156 010,69	63,00	465 140,97	0,00	465 077,97
	Sous Total compte 2815	0,00	561 007,66	180 719,58	0,00	0,00	167 097,69	180 719,58	728 105,35	0,00	547 385,77
28161	Biens historiques et culturels immobilié	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123,00	0,00	123,00	0,00	123,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00	285,00	0,00	0,00	0,00	285,00	0,00	570,00	0,00	570,00
	Sous Total compte 2816	0,00	285,00	0,00	0,00	0,00	408,00	0,00	693,00	0,00	693,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	724 985,07	0,00	0,00	0,00	63 678,59	0,00	788 663,66	0,00	788 663,66

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28182	0,00	724 985,07	0,00	0,00	0,00	63 678,59	0,00	788 663,66	0,00	788 663,66
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	23 005,29	0,00	0,00	867,80	15 515,80	867,80	38 521,09	0,00	37 653,29
281838	Autre matériel informatique	0,00	249 147,44	2 963,19	1 780,64	398,03	54 805,90	3 361,22	305 733,98	0,00	302 372,76
	Sous Total compte 28183	0,00	272 152,73	2 963,19	1 780,64	1 265,83	70 321,70	4 229,02	344 255,07	0,00	340 026,05
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	251 196,69	785,55	1 163,94	0,00	11 725,78	785,55	264 086,41	0,00	263 300,86
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	407 700,38	1 513,69	826,55	0,00	40 980,82	1 513,69	449 507,75	0,00	447 994,06
	Sous Total compte 28184	0,00	658 897,07	2 299,24	1 990,49	0,00	52 706,60	2 299,24	713 594,16	0,00	711 294,92
28185	Matériel de téléphonie	0,00	7 533,00	0,00	0,00	0,00	847,33	0,00	8 380,33	0,00	8 380,33
28186	Cheptel	0,00	775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	775,00	0,00	775,00
28188	Autres	0,00	1 713 185,54	8 229,55	2 210,00	157,00	164 823,13	8 386,55	1 880 218,67	0,00	1 871 832,12
	Sous Total compte 2818	0,00	3 377 528,41	13 491,98	5 981,13	1 422,83	352 377,35	14 914,81	3 735 886,89	0,00	3 720 972,08
	Sous Total compte 281	0,00	3 947 901,07	194 211,56	11 922,33	1 422,83	523 765,04	195 634,39	4 483 588,44	0,00	4 287 954,05
	Sous Total compte 28	0,00	4 069 183,95	208 823,81	11 922,33	1 442,83	549 628,54	210 266,64	4 630 734,82	0,00	4 420 468,18
	Total classe 2	93 063 183,02	4 069 183,95	208 823,81	208 823,81	9 118 232,51	2 460 692,09	102 390 239,34	6 738 699,85	100 072 007,67	4 420 468,18
4011	Fournisseurs	0,00	265 591,55	5 269 039,20	5 297 322,27	0,00	0,00	5 269 039,20	5 562 913,82	0,00	293 874,62
	Sous Total compte 401	0,00	265 591,55	5 269 039,20	5 297 322,27	0,00	0,00	5 269 039,20	5 562 913,82	0,00	293 874,62
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00	8 784 089,26	8 805 364,88	0,00	0,00	8 784 089,26	8 805 364,88	0,00	21 275,62
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	31 471,14	22 891,14	77 719,03	0,00	0,00	22 891,14	109 190,17	0,00	86 299,03
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession	0,00	0,00	39 948,79	39 948,79	0,00	0,00	39 948,79	39 948,79	0,00	0,00
40473	Fournisseurs d'immobilisations - Pénalité	0,00	150,00	0,00	13 250,00	0,00	0,00	0,00	13 400,00	0,00	13 400,00
	Sous Total compte 4047	0,00	31 621,14	62 839,93	130 917,82	0,00	0,00	62 839,93	162 538,96	0,00	99 699,03
	Sous Total compte 404	0,00	31 621,14	8 846 929,19	8 936 282,70	0,00	0,00	8 846 929,19	8 967 903,84	0,00	120 974,65

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	330 798,04	330 798,04	361 828,50	0,00	0,00	330 798,04	692 626,54	0,00	361 828,50
	Sous Total compte 40	0,00	628 010,73	14 446 766,43	14 595 433,47	0,00	0,00	14 446 766,43	15 223 444,20	0,00	776 677,77
411	Redevables	779 616,77	0,00	1 112 575,15	1 166 570,19	0,00	0,00	1 892 191,92	1 166 570,19	725 621,73	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	36 289,92	0,00	73 060,54	83 465,58	0,00	0,00	109 350,46	83 465,58	25 884,88	0,00
4161	Créances douteuses	81 693,82	0,00	213 803,19	171 434,48	0,00	0,00	295 497,01	171 434,48	124 062,53	0,00
	Sous Total compte 416	81 693,82	0,00	213 803,19	171 434,48	0,00	0,00	295 497,01	171 434,48	124 062,53	0,00
4181	Redevables - Produits non encore facturé	128 658,73	0,00	151 149,73	128 658,73	0,00	0,00	279 808,46	128 658,73	151 149,73	0,00
	Sous Total compte 418	128 658,73	0,00	151 149,73	128 658,73	0,00	0,00	279 808,46	128 658,73	151 149,73	0,00
	Sous Total compte 41	1 026 259,24	0,00	1 550 588,61	1 550 128,98	0,00	0,00	2 576 847,85	1 550 128,98	1 026 718,87	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	7 507 923,51	7 507 923,51	0,00	0,00	7 507 923,51	7 507 923,51	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	18 877,22	18 877,22	0,00	0,00	18 877,22	18 877,22	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	7 526 800,73	7 526 800,73	0,00	0,00	7 526 800,73	7 526 800,73	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	2 947 704,00	2 947 704,00	0,00	0,00	2 947 704,00	2 947 704,00	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	3 074 249,67	3 074 249,67	0,00	0,00	3 074 249,67	3 074 249,67	0,00	0,00
	Sous Total compte 43	0,00	0,00	6 021 953,67	6 021 953,67	0,00	0,00	6 021 953,67	6 021 953,67	0,00	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	154 158,47	154 158,47	0,00	0,00	154 158,47	154 158,47	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	154 158,47	154 158,47	0,00	0,00	154 158,47	154 158,47	0,00	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	6 027,00	6 027,00	0,00	0,00	6 027,00	6 027,00	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	553,39	0,00	27 291,58	27 844,97	0,00	0,00	27 844,97	27 844,97	0,00	0,00
44316	Recettes - Contentieux	0,00	0,00	553,39	0,00	0,00	0,00	553,39	0,00	553,39	0,00
	Sous Total compte 4431	553,39	0,00	33 871,97	33 871,97	0,00	0,00	34 425,36	33 871,97	553,39	0,00
44332	Recettes - Amiable	453,78	0,00	341,46	453,78	0,00	0,00	795,24	453,78	341,46	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4433	453,78	0,00	341,46	453,78	0,00	0,00	795,24	453,78	341,46	0,00
44342	Recettes - Amiable	6 521,78	0,00	9 312,40	15 834,18	0,00	0,00	15 834,18	15 834,18	0,00	0,00
44346	Recettes - Contentieux	2 540,07	0,00	2 891,06	5 431,13	0,00	0,00	5 431,13	5 431,13	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	9 061,85	0,00	12 203,46	21 265,31	0,00	0,00	21 265,31	21 265,31	0,00	0,00
44351	Dépenses	0,00	2 310,00	75 030,00	72 720,00	0,00	0,00	75 030,00	75 030,00	0,00	0,00
44352	Recettes - Amiable	0,00	0,00	1 023,36	1 023,36	0,00	0,00	1 023,36	1 023,36	0,00	0,00
	Sous Total compte 4435	0,00	2 310,00	76 053,36	73 743,36	0,00	0,00	76 053,36	76 053,36	0,00	0,00
44371	Dépenses	0,00	0,00	462 800,00	462 800,00	0,00	0,00	462 800,00	462 800,00	0,00	0,00
44372	Recettes - Amiable	33 316,28	0,00	32 481,33	65 797,61	0,00	0,00	65 797,61	65 797,61	0,00	0,00
	Sous Total compte 4437	33 316,28	0,00	495 281,33	528 597,61	0,00	0,00	528 597,61	528 597,61	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	13 966,38	13 966,38	0,00	0,00	13 966,38	13 966,38	0,00	0,00
	Sous Total compte 4438	0,00	0,00	13 966,38	13 966,38	0,00	0,00	13 966,38	13 966,38	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	43 385,30	2 310,00	631 717,96	671 898,41	0,00	0,00	675 103,26	674 208,41	894,85	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	2 582,12	52 956,35	50 374,23	0,00	0,00	52 956,35	52 956,35	0,00	0,00
4486	Autres charges à payer	0,00	1 789,00	1 789,00	0,00	0,00	0,00	1 789,00	1 789,00	0,00	0,00
4487	Produits à recevoir	0,00	0,00	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00	0,00	270,00	0,00
	Sous Total compte 448	0,00	1 789,00	2 059,00	0,00	0,00	0,00	2 059,00	1 789,00	270,00	0,00
	Sous Total compte 44	43 385,30	6 681,12	840 891,78	876 431,11	0,00	0,00	884 277,08	883 112,23	1 164,85	0,00
4541101	Dépenses	0,00	0,00	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 45411	0,00	0,00	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00
4541201	Recettes	0,00	0,00	3 810,00	0,00	0,00	3 810,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 45412	0,00	0,00	3 810,00	0,00	0,00	3 810,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4541	0,00	0,00	3 810,00	3 810,00	3 810,00	3 810,00	7 620,00	7 620,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 454	0,00	0,00	3 810,00	3 810,00	3 810,00	3 810,00	7 620,00	7 620,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 45	0,00	0,00	3 810,00	3 810,00	3 810,00	3 810,00	7 620,00	7 620,00	0,00	0,00
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	505 455,81	505 455,81	0,00	0,00	505 455,81	505 455,81	0,00	0,00
	Sous Total compte 462	0,00	0,00	505 455,81	505 455,81	0,00	0,00	505 455,81	505 455,81	0,00	0,00
4643	Vacations encaissées à reverser	0,00	0,00	1 340,00	1 340,00	0,00	0,00	1 340,00	1 340,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 464	0,00	0,00	1 340,00	1 340,00	0,00	0,00	1 340,00	1 340,00	0,00	0,00
466	Excédents de versement	0,00	201,59	166 557,17	166 355,58	0,00	0,00	166 557,17	166 557,17	0,00	0,00
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	1 871,51	566 433,38	565 430,32	0,00	0,00	566 433,38	567 301,83	0,00	868,45
	Sous Total compte 4671	0,00	1 871,51	566 433,38	565 430,32	0,00	0,00	566 433,38	567 301,83	0,00	868,45
46721	Débiteurs divers - Amiable	302 762,27	0,00	3 108 523,46	3 378 417,15	0,00	0,00	3 411 285,73	3 378 417,15	32 868,58	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	637,64	0,00	296 190,94	296 468,09	0,00	0,00	296 828,58	296 468,09	360,49	0,00
	Sous Total compte 4672	303 399,91	0,00	3 404 714,40	3 674 885,24	0,00	0,00	3 708 114,31	3 674 885,24	33 229,07	0,00
	Sous Total compte 467	303 399,91	1 871,51	3 971 147,78	4 240 315,56	0,00	0,00	4 274 547,69	4 242 187,07	32 360,62	0,00
4686	Charges à payer	0,00	1 308,00	1 308,00	2 774,50	0,00	0,00	1 308,00	4 082,50	0,00	2 774,50
	Sous Total compte 468	0,00	1 308,00	1 308,00	2 774,50	0,00	0,00	1 308,00	4 082,50	0,00	2 774,50
	Sous Total compte 46	303 399,91	3 381,10	4 645 808,76	4 916 241,45	0,00	0,00	4 949 208,67	4 919 622,55	29 586,12	0,00
4711	Versements des régisseurs	0,00	0,00	813 889,76	813 889,76	0,00	0,00	813 889,76	813 889,76	0,00	0,00
4712	Virements réimputés	0,00	0,00	11 823,90	11 869,40	0,00	0,00	11 823,90	11 869,40	0,00	45,50
47131	Versements sur contributions directes	0,00	0,00	8 648 554,00	8 648 554,00	0,00	0,00	8 648 554,00	8 648 554,00	0,00	0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct	0,00	0,00	643 711,00	643 711,00	0,00	0,00	643 711,00	643 711,00	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	0,00	1 054 284,20	1 054 284,20	0,00	0,00	1 054 284,20	1 054 284,20	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	0,00	13 566 858,83	13 587 622,78	0,00	0,00	13 566 858,83	13 587 622,78	0,00	20 763,95

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	23 913 408,03	23 934 171,98	0,00	0,00	23 913 408,03	23 934 171,98	0,00	20 763,95
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques	0,00	1,50	9 425,74	10 075,81	0,00	0,00	9 425,74	10 077,31	0,00	651,57
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	345,00	28 248,57	27 903,57	0,00	0,00	28 248,57	28 248,57	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	346,50	37 674,31	37 979,38	0,00	0,00	37 674,31	38 325,88	0,00	651,57
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	27,50	2 918,40	3 158,07	0,00	0,00	2 918,40	3 185,57	0,00	267,17
	Sous Total compte 4714	0,00	374,00	40 592,71	41 137,45	0,00	0,00	40 592,71	41 511,45	0,00	918,74
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra	0,00	5 000,00	258 843,69	253 843,69	0,00	0,00	258 843,69	258 843,69	0,00	0,00
	Sous Total compte 4717	0,00	5 000,00	258 843,69	253 843,69	0,00	0,00	258 843,69	258 843,69	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	4 055 381,06	4 055 381,06	0,00	0,00	4 055 381,06	4 055 381,06	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	5 374,00	29 093 939,15	29 110 293,34	0,00	0,00	29 093 939,15	29 115 667,34	0,00	21 728,19
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	690 521,63	690 521,63	0,00	0,00	690 521,63	690 521,63	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	6 869,00	6 869,00	0,00	0,00	6 869,00	6 869,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	697 390,63	697 390,63	0,00	0,00	697 390,63	697 390,63	0,00	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,00	0,00	333,34	333,34	0,00	0,00	333,34	333,34	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	72,45	72,45	0,00	0,00	72,45	72,45	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	697 796,42	697 796,42	0,00	0,00	697 796,42	697 796,42	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	5 374,00	29 791 735,57	29 808 089,76	0,00	0,00	29 791 735,57	29 813 463,76	0,00	21 728,19
486	Charges constatées d'avance	8 612,51	0,00	4 906,84	8 612,51	0,00	0,00	13 519,35	8 612,51	4 906,84	0,00
	Sous Total compte 48	8 612,51	0,00	4 906,84	8 612,51	0,00	0,00	13 519,35	8 612,51	4 906,84	0,00
4911	Dépréciations des comptes de redevables	0,00	12 066,13	0,00	4 386,00	0,00	0,00	0,00	16 452,13	0,00	16 452,13
	Sous Total compte 491	0,00	12 066,13	0,00	4 386,00	0,00	0,00	0,00	16 452,13	0,00	16 452,13

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 49	0,00	12 066,13	0,00	4 386,00	0,00	0,00	0,00	16 452,13	0,00	16 452,13
	Total classe 4	1 381 656,96	655 513,08	64 833 262,39	65 311 887,68	3 810,00	3 810,00	66 218 729,35	65 971 210,76	1 066 019,63	818 501,04
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	77 745,26	77 745,26	0,00	0,00	77 745,26	77 745,26	0,00	0,00
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	845,95	845,95	0,00	0,00	845,95	845,95	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	845,95	845,95	0,00	0,00	845,95	845,95	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	84,78	0,00	61 961,37	61 301,13	0,00	0,00	62 046,15	61 301,13	745,02	0,00
	Sous Total compte 511	84,78	0,00	140 552,58	139 892,34	0,00	0,00	140 637,36	139 892,34	745,02	0,00
515	Compte au Trésor	4 816 443,68	0,00	27 878 287,19	28 313 842,40	0,00	0,00	32 694 730,87	28 313 842,40	4 380 888,47	0,00
	Sous Total compte 51	4 816 528,46	0,00	28 018 839,77	28 453 734,74	0,00	0,00	32 835 368,23	28 453 734,74	4 381 633,49	0,00
5411	Régisseurs d'avances (avances)	68 430,83	0,00	103 180,85	93 611,48	0,00	0,00	171 611,68	93 611,48	78 000,20	0,00
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00	0,00	660,00	0,00
	Sous Total compte 541	69 090,83	0,00	103 180,85	93 611,48	0,00	0,00	172 271,68	93 611,48	78 660,20	0,00
	Sous Total compte 54	69 090,83	0,00	103 180,85	93 611,48	0,00	0,00	172 271,68	93 611,48	78 660,20	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	1 431 111,47	1 431 111,47	0,00	0,00	1 431 111,47	1 431 111,47	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	118 618,74	118 618,74	0,00	0,00	118 618,74	118 618,74	0,00	0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	3 581,08	3 581,08	0,00	0,00	3 581,08	3 581,08	0,00	0,00
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	3 581,08	3 581,08	0,00	0,00	3 581,08	3 581,08	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	82,31	82,31	0,00	0,00	82,31	82,31	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	1 553 393,60	1 553 393,60	0,00	0,00	1 553 393,60	1 553 393,60	0,00	0,00
	Total classe 5	4 885 619,29	0,00	29 675 414,22	30 100 739,82	0,00	0,00	34 561 033,51	30 100 739,82	4 460 293,69	0,00
6041	Achats d'études (autres que terrains à a	0,00	0,00	0,00	0,00	2 130,00	0,00	2 130,00	0,00	2 130,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6042	Achats de prestations de services (autre	0,00	0,00	0,00	0,00	300 219,52	6 740,97	300 219,52	6 740,97	293 478,55	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	302 349,52	6 740,97	302 349,52	6 740,97	295 608,55	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	100 996,19	788,00	100 996,19	788,00	100 208,19	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011 236,79	3 551,00	1 011 236,79	3 551,00	1 007 685,79	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	23 070,42	0,00	23 070,42	0,00	23 070,42	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	1 135 303,40	4 339,00	1 135 303,40	4 339,00	1 130 964,40	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 612,50	0,00	1 612,50	0,00	1 612,50	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	59 107,87	9 481,17	59 107,87	9 481,17	49 626,70	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	458 320,64	3 624,11	458 320,64	3 624,11	454 696,53	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	21 719,60	936,00	21 719,60	936,00	20 783,60	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	40 094,04	733,46	40 094,04	733,46	39 360,58	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	580 854,65	14 774,74	580 854,65	14 774,74	566 079,91	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	65 118,98	0,00	65 118,98	0,00	65 118,98	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	122 764,28	2 435,66	122 764,28	2 435,66	120 328,62	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	9 664,71	0,00	9 664,71	0,00	9 664,71	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	37 141,13	12 525,40	37 141,13	12 525,40	24 615,73	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	234 689,10	14 961,06	234 689,10	14 961,06	219 728,04	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	25 735,56	0,00	25 735,56	0,00	25 735,56	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth	0,00	0,00	0,00	0,00	35 983,03	1 396,34	35 983,03	1 396,34	34 586,69	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 243,41	0,00	2 243,41	0,00	2 243,41	0,00
	Sous Total compte 6066	0,00	0,00	0,00	0,00	2 243,41	0,00	2 243,41	0,00	2 243,41	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	35 673,64	1 767,37	35 673,64	1 767,37	33 906,27	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	99 436,75	11 005,23	99 436,75	11 005,23	88 431,52	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	2 149 919,54	48 243,74	2 149 919,54	48 243,74	2 101 675,80	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	2 452 269,06	54 984,71	2 452 269,06	54 984,71	2 397 284,35	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	8 495,23	547,99	8 495,23	547,99	7 947,24	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	18 629,52	0,00	18 629,52	0,00	18 629,52	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	131 913,43	7 215,26	131 913,43	7 215,26	124 698,17	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	220 461,43	81 395,61	220 461,43	81 395,61	139 065,82	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	352 374,86	88 610,87	352 374,86	88 610,87	263 763,99	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	371 004,38	88 610,87	371 004,38	88 610,87	282 393,51	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	5 152,76	0,00	5 152,76	0,00	5 152,76	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	436 987,73	28 231,01	436 987,73	28 231,01	408 756,72	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	199 380,60	9 050,61	199 380,60	9 050,61	190 329,99	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	5 687,71	0,00	5 687,71	0,00	5 687,71	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	205 068,31	9 050,61	205 068,31	9 050,61	196 017,70	0,00
615231	Voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	43 314,50	726,00	43 314,50	726,00	42 588,50	0,00
615232	Réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	12 896,88	2 656,15	12 896,88	2 656,15	10 240,73	0,00
	Sous Total compte 61523	0,00	0,00	0,00	0,00	56 211,38	3 382,15	56 211,38	3 382,15	52 829,23	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	698 267,42	40 663,77	698 267,42	40 663,77	657 603,65	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	87 177,83	5 034,26	87 177,83	5 034,26	82 143,57	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	84 816,42	8 195,70	84 816,42	8 195,70	76 620,72	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	171 994,25	13 229,96	171 994,25	13 229,96	158 764,29	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	500 048,80	18 217,24	500 048,80	18 217,24	481 831,56	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	1 370 310,47	72 110,97	1 370 310,47	72 110,97	1 298 199,50	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	104 527,32	0,00	104 527,32	0,00	104 527,32	0,00
6168	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 238,54	0,00	2 238,54	0,00	2 238,54	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	106 765,86	0,00	106 765,86	0,00	106 765,86	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	56 099,00	5 610,00	56 099,00	5 610,00	50 489,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	9 461,49	3 862,86	9 461,49	3 862,86	5 598,63	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	61 331,89	6 625,00	61 331,89	6 625,00	54 706,89	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	4 691,55	0,00	4 691,55	0,00	4 691,55	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	411 262,84	70 382,79	411 262,84	70 382,79	340 880,05	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	486 747,77	80 870,65	486 747,77	80 870,65	405 877,12	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	2 404 575,47	247 750,48	2 404 575,47	247 750,48	2 156 824,99	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	32 234,31	701,58	32 234,31	701,58	31 532,73	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	32 234,31	701,58	32 234,31	701,58	31 532,73	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	0,00	0,00	0,00	9 217,66	0,00	9 217,66	0,00	9 217,66	0,00
	Sous Total compte 6226	0,00	0,00	0,00	0,00	9 217,66	0,00	9 217,66	0,00	9 217,66	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	9 217,66	0,00	9 217,66	0,00	9 217,66	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 417,02	0,00	8 417,02	0,00	8 417,02	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	276 855,18	8 125,20	276 855,18	8 125,20	268 729,98	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	9 640,89	430,00	9 640,89	430,00	9 210,89	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	44 372,17	0,00	44 372,17	0,00	44 372,17	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 563,45	50,00	3 563,45	50,00	3 513,45	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	342 848,71	8 605,20	342 848,71	8 605,20	334 243,51	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	1 277,08	0,00	1 277,08	0,00	1 277,08	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la	0,00	0,00	0,00	0,00	75 675,81	7 650,50	75 675,81	7 650,50	68 025,31	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	31,20	0,00	31,20	0,00	31,20	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 193,10	0,00	3 193,10	0,00	3 193,10	0,00
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	80 177,19	7 650,50	80 177,19	7 650,50	72 526,69	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 962,97	867,00	4 962,97	867,00	4 095,97	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	4 962,97	867,00	4 962,97	867,00	4 095,97	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	53 626,30	3 962,40	53 626,30	3 962,40	49 663,90	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	91 547,34	138,61	91 547,34	138,61	91 408,73	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	145 173,64	4 101,01	145 173,64	4 101,01	141 072,63	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	3 784,58	53,61	3 784,58	53,61	3 730,97	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	39 653,98	500,00	39 653,98	500,00	39 153,98	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	1 821,60	0,00	1 821,60	0,00	1 821,60	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	19 293,01	0,00	19 293,01	0,00	19 293,01	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	4 238,30	1 185,00	4 238,30	1 185,00	3 053,30	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	65 006,89	1 685,00	65 006,89	1 685,00	63 321,89	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	683 405,95	23 663,90	683 405,95	23 663,90	659 742,05	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	151 835,00	0,00	151 835,00	0,00	151 835,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	37 961,00	0,00	37 961,00	0,00	37 961,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	153 068,00	0,00	153 068,00	0,00	153 068,00	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	342 864,00	0,00	342 864,00	0,00	342 864,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	55 669,00	1 841,00	55 669,00	1 841,00	53 828,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6351	0,00	0,00	0,00	0,00	55 669,00	1 841,00	55 669,00	1 841,00	53 828,00	0,00
	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	55 669,00	1 841,00	55 669,00	1 841,00	53 828,00	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	1 574,23	0,00	1 574,23	0,00	1 574,23	0,00
	Sous Total compte 637	0,00	0,00	0,00	0,00	1 574,23	0,00	1 574,23	0,00	1 574,23	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	400 107,23	1 841,00	400 107,23	1 841,00	398 266,23	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	5 245 814,07	0,00	5 245 814,07	0,00	5 245 814,07	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	137 250,05	0,00	137 250,05	0,00	137 250,05	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	74 349,21	0,00	74 349,21	0,00	74 349,21	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 102 424,67	0,00	1 102 424,67	0,00	1 102 424,67	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	6 559 838,00	0,00	6 559 838,00	0,00	6 559 838,00	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	367 217,35	0,00	367 217,35	0,00	367 217,35	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	157 865,03	0,00	157 865,03	0,00	157 865,03	0,00
	Sous Total compte 6412	0,00	0,00	0,00	0,00	525 082,38	0,00	525 082,38	0,00	525 082,38	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 859 967,60	0,00	1 859 967,60	0,00	1 859 967,60	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	40 361,44	0,00	40 361,44	0,00	40 361,44	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	280 159,44	0,00	280 159,44	0,00	280 159,44	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	2 180 488,48	0,00	2 180 488,48	0,00	2 180 488,48	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00	12 689,16	0,00	12 689,16	0,00	12 689,16	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	13 968,72	0,00	13 968,72	0,00	13 968,72	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 241,96	0,00	55 241,96	0,00	55 241,96
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	9 292 066,74	55 241,96	9 292 066,74	55 241,96	9 236 824,78	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 514 318,00	0,00	1 514 318,00	0,00	1 514 318,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	2 021 083,36	0,00	2 021 083,36	0,00	2 021 083,36	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	101 201,00	0,00	101 201,00	0,00	101 201,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	134 355,74	0,00	134 355,74	0,00	134 355,74	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	168,00	0,00	168,00	0,00	168,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	80 222,40	0,00	80 222,40	0,00	80 222,40	0,00
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	3 851 348,50	0,00	3 851 348,50	0,00	3 851 348,50	0,00
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	9 075,72	0,00	9 075,72	0,00	9 075,72	0,00
	Sous Total compte 6473	0,00	0,00	0,00	0,00	9 075,72	0,00	9 075,72	0,00	9 075,72	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	30 901,11	1 344,00	30 901,11	1 344,00	29 557,11	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 640,29	0,00	26 640,29	0,00	26 640,29
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	39 976,83	27 984,29	39 976,83	27 984,29	11 992,54	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	13 183 392,07	83 226,25	13 183 392,07	83 226,25	13 100 165,82	0,00
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	19 355,00	5 110,00	19 355,00	5 110,00	14 245,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	9 860,61	0,00	9 860,61	0,00	9 860,61	0,00
	Sous Total compte 6513	0,00	0,00	0,00	0,00	29 215,61	5 110,00	29 215,61	5 110,00	24 105,61	0,00
	Sous Total compte 651	0,00	0,00	0,00	0,00	29 215,61	5 110,00	29 215,61	5 110,00	24 105,61	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	198 128,44	0,00	198 128,44	0,00	198 128,44	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 616,10	0,00	2 616,10	0,00	2 616,10	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	21 801,36	0,00	21 801,36	0,00	21 801,36	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p	0,00	0,00	0,00	0,00	16 120,00	0,00	16 120,00	0,00	16 120,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l	0,00	0,00	0,00	0,00	395,88	0,00	395,88	0,00	395,88	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 65317	0,00	0,00	0,00	0,00	395,88	0,00	395,88	0,00	395,88	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	239 061,78	0,00	239 061,78	0,00	239 061,78	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	239 061,78	0,00	239 061,78	0,00	239 061,78	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	1 634,48	0,00	1 634,48	0,00	1 634,48	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 946,60	0,00	1 946,60	0,00	1 946,60	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	3 581,08	0,00	3 581,08	0,00	3 581,08	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	170 372,50	0,00	170 372,50	0,00	170 372,50	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	170 372,50	0,00	170 372,50	0,00	170 372,50	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	12 849,00	0,00	12 849,00	0,00	12 849,00	0,00
	Sous Total compte 656	0,00	0,00	0,00	0,00	12 849,00	0,00	12 849,00	0,00	12 849,00	0,00
657358	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	72 720,00	0,00	72 720,00	0,00	72 720,00	0,00
	Sous Total compte 65735	0,00	0,00	0,00	0,00	72 720,00	0,00	72 720,00	0,00	72 720,00	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	462 800,00	0,00	462 800,00	0,00	462 800,00	0,00
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	462 800,00	0,00	462 800,00	0,00	462 800,00	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	535 520,00	0,00	535 520,00	0,00	535 520,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	260 269,00	0,00	260 269,00	0,00	260 269,00	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	260 269,00	0,00	260 269,00	0,00	260 269,00	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	795 789,00	0,00	795 789,00	0,00	795 789,00	0,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en n	0,00	0,00	0,00	0,00	58 697,21	9 124,76	58 697,21	9 124,76	49 572,45	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	138 030,95	0,00	138 030,95	0,00	138 030,95	0,00
	Sous Total compte 6581	0,00	0,00	0,00	0,00	196 728,16	9 124,76	196 728,16	9 124,76	187 603,40	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	17 463,57	0,00	17 463,57	0,00	17 463,57	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	17 463,57	0,00	17 463,57	0,00	17 463,57	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	214 191,73	9 124,76	214 191,73	9 124,76	205 066,97	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	1 465 060,70	14 234,76	1 465 060,70	14 234,76	1 450 825,94	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	139 278,58	0,00	139 278,58	0,00	139 278,58	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	24 128,27	30 591,67	24 128,27	30 591,67	0,00	6 463,40
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	163 406,85	30 591,67	163 406,85	30 591,67	132 815,18	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	163 406,85	30 591,67	163 406,85	30 591,67	132 815,18	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	163 406,85	30 591,67	163 406,85	30 591,67	132 815,18	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 143,03	4 070,05	15 143,03	4 070,05	11 072,98	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations c	0,00	0,00	0,00	0,00	55 017,15	0,00	55 017,15	0,00	55 017,15	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	450 438,66	0,00	450 438,66	0,00	450 438,66	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	450 438,66	0,00	450 438,66	0,00	450 438,66	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	520 598,84	4 070,05	520 598,84	4 070,05	516 528,79	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	548 251,71	66,00	548 251,71	66,00	548 185,71	0,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c	0,00	0,00	0,00	0,00	4 386,00	0,00	4 386,00	0,00	4 386,00	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	552 637,71	66,00	552 637,71	66,00	552 571,71	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	552 637,71	66,00	552 637,71	66,00	552 571,71	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	21 825 453,88	460 428,82	21 825 453,88	460 428,82	21 453 370,71	88 345,65
70311	Concession dans les cimetières (produit)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011,40	39 043,45	1 011,40	39 043,45	0,00	38 032,05
	Sous Total compte 7031	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011,40	39 043,45	1 011,40	39 043,45	0,00	38 032,05
	Sous Total compte 703	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011,40	39 043,45	1 011,40	39 043,45	0,00	38 032,05
7062	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	31 522,95	109 529,71	31 522,95	109 529,71	0,00	78 006,76

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 955,70	0,00	227 955,70	0,00	227 955,70
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	9 115,00	25,00	9 115,00	0,00	9 090,00
	Sous Total compte 7063	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	237 070,70	25,00	237 070,70	0,00	237 045,70
7066	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	14 903,48	398 597,16	14 903,48	398 597,16	0,00	383 693,68
7067	Redevances et droits des services périsc	0,00	0,00	0,00	0,00	88 849,89	615 676,29	88 849,89	615 676,29	0,00	526 826,40
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	135 301,32	1 360 873,86	135 301,32	1 360 873,86	0,00	1 225 572,54
70843	au CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 481,33	0,00	32 481,33	0,00	32 481,33
	Sous Total compte 7084	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 481,33	0,00	32 481,33	0,00	32 481,33
70876	par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 023,36	0,00	1 023,36	0,00	1 023,36
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264,00	0,00	264,00	0,00	264,00
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287,36	0,00	1 287,36	0,00	1 287,36
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 879,30	0,00	6 879,30	0,00	6 879,30
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 647,99	0,00	40 647,99	0,00	40 647,99
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	136 312,72	1 440 565,30	136 312,72	1 440 565,30	0,00	1 304 252,58
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 288 990,00	0,00	8 288 990,00	0,00	8 288 990,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 766,00	0,00	12 766,00	0,00	12 766,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 301 756,00	0,00	8 301 756,00	0,00	8 301 756,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538 682,00	0,00	538 682,00	0,00	538 682,00
	Sous Total compte 7312	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538 682,00	0,00	538 682,00	0,00	538 682,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 116,00	0,00	71 116,00	0,00	71 116,00
	Sous Total compte 7313	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 116,00	0,00	71 116,00	0,00	71 116,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289 569,23	0,00	289 569,23	0,00	289 569,23

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7314	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289 569,23	0,00	289 569,23	0,00	289 569,23
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	2 444,22	596 754,33	2 444,22	596 754,33	0,00	594 310,11
	Sous Total compte 7317	0,00	0,00	0,00	0,00	2 444,22	596 754,33	2 444,22	596 754,33	0,00	594 310,11
	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	2 444,22	9 797 877,56	2 444,22	9 797 877,56	0,00	9 795 433,34
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 198 205,00	0,00	7 198 205,00	0,00	7 198 205,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365 362,00	0,00	365 362,00	0,00	365 362,00
	Sous Total compte 7321	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 563 567,00	0,00	7 563 567,00	0,00	7 563 567,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 391,00	0,00	8 391,00	0,00	8 391,00
732221	Fonds de péréquation des ressources comm	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 110,00	0,00	140 110,00	0,00	140 110,00
	Sous Total compte 73222	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 110,00	0,00	140 110,00	0,00	140 110,00
	Sous Total compte 7322	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 501,00	0,00	148 501,00	0,00	148 501,00
	Sous Total compte 732	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 712 068,00	0,00	7 712 068,00	0,00	7 712 068,00
739218	Autres prélèvements pour reversements de	0,00	0,00	0,00	0,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00
	Sous Total compte 73921	0,00	0,00	0,00	0,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00
	Sous Total compte 7392	0,00	0,00	0,00	0,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00	18 075,00	0,00
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	20 519,22	17 509 945,56	20 519,22	17 509 945,56	0,00	17 489 426,34
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	8 215,00	8 215,00	8 215,00	8 215,00	0,00	0,00
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495 386,00	0,00	495 386,00	0,00	495 386,00
	Sous Total compte 74112	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495 386,00	0,00	495 386,00	0,00	495 386,00
	Sous Total compte 7411	0,00	0,00	0,00	0,00	8 215,00	503 601,00	8 215,00	503 601,00	0,00	495 386,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 741	0,00	0,00	0,00	0,00	8 215,00	503 601,00	8 215,00	503 601,00	0,00	495 386,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 213,58	0,00	26 213,58	0,00	26 213,58
74611	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 478,00	0,00	49 478,00	0,00	49 478,00
	Sous Total compte 7461	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 478,00	0,00	49 478,00	0,00	49 478,00
	Sous Total compte 746	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 478,00	0,00	49 478,00	0,00	49 478,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 598,72	0,00	167 598,72	0,00	167 598,72
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 598,72	0,00	167 598,72	0,00	167 598,72
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 863,94	0,00	28 863,94	0,00	28 863,94
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 341,46	0,00	6 341,46	0,00	6 341,46
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 312,40	0,00	9 312,40	0,00	9 312,40
	Sous Total compte 7474	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 312,40	0,00	9 312,40	0,00	9 312,40
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 889,65	0,00	99 889,65	0,00	99 889,65
	Sous Total compte 7475	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 889,65	0,00	99 889,65	0,00	99 889,65
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	983 455,41	0,00	983 455,41	0,00	983 455,41
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	983 455,41	0,00	983 455,41	0,00	983 455,41
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	983 455,41	0,00	983 455,41	0,00	983 455,41
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 295 461,58	0,00	1 295 461,58	0,00	1 295 461,58
7482	Compensation pour perte de taxe addition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 078,00	0,00	1 078,00	0,00	1 078,00
74833	État - Compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	917 675,00	0,00	917 675,00	0,00	917 675,00
74834	État - compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 464,00	0,00	13 464,00	0,00	13 464,00
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	931 139,00	0,00	931 139,00	0,00	931 139,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 882,50	0,00	2 882,50	0,00	2 882,50

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 637,00	0,00	49 637,00	0,00	49 637,00
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	984 736,50	0,00	984 736,50	0,00	984 736,50
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	8 215,00	2 859 490,66	8 215,00	2 859 490,66	0,00	2 851 275,66
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 254,34	0,00	66 254,34	0,00	66 254,34
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
7584	Recouvrement sur créances admises en non	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,92	0,00	20,92	0,00	20,92
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00	0,00	13,00	0,00	13,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	38,50	57 646,35	38,50	57 646,35	0,00	57 607,85
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	38,50	57 659,35	38,50	57 659,35	0,00	57 620,85
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	38,50	57 680,27	38,50	57 680,27	0,00	57 641,77
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	38,50	125 934,61	38,50	125 934,61	0,00	125 896,11
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 362,69	0,00	1 362,69	0,00	1 362,69
	Sous Total compte 76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 362,69	0,00	1 362,69	0,00	1 362,69
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 683,31	0,00	12 683,31	0,00	12 683,31
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	505 455,81	0,00	505 455,81	0,00	505 455,81
777	Recettes et quote-part des subventions d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 109,83	0,00	31 109,83	0,00	31 109,83
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	549 248,95	0,00	549 248,95	0,00	549 248,95
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	165 085,44	22 486 547,77	165 085,44	22 486 547,77	18 075,00	22 339 537,33
	Total général	99 591 746,44	99 591 746,44	97 002 119,87	96 815 354,74	31 696 434,71	31 883 199,84	228 290 301,02	228 290 301,02	127 361 392,36	127 361 392,36

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		612 843,05	989 737,66	0,00	465 195,49	272 567,83	4 882 039,95	41 104,02	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	551 243,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	37 419,73	0,00	23 482,84	58 990,70	275 932,30	4 816,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	952 317,93	0,00	32 391,27	213 577,13	414 785,48	36 288,02	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	405 511,38	0,00	4 191 322,17	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	61 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	3 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 607 648,74	70 412,03	0,00	3 810,00	0,00	2 219 709,14	7 841,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 607 648,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	70 412,03	0,00	0,00	0,00	2 219 709,14	7 841,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	3 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		537 376,03	0,00	10 332,30	0,00		7 811 196,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		551 243,05
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 600,00	0,00	0,00	0,00		410 241,57
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 332,30	0,00		10 332,30
21	Immobilisations corporelles	527 776,03	0,00	0,00	0,00		2 177 135,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		4 596 833,55
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		61 600,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		3 810,00
RECETTES		107 571,59	0,00	2 000,00	0,00		6 018 992,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 607 648,74
13	Subventions d'investissement	107 571,59	0,00	2 000,00	0,00		2 407 533,76
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		3 810,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		169 930,24	6 491 944,30	0,00	510 051,95	3 571 491,16	4 874 991,10	2 776 865,46	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 448 400,29	0,00	86 405,22	1 105 970,22	1 467 922,21	288 656,42	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 507 051,45	0,00	414 232,41	2 272 493,23	3 300 531,24	1 989 533,32	0,00
014	Atténuations de produits	18 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 581,08	536 492,56	0,00	9 414,32	193 027,71	106 537,65	498 675,72	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	132 815,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	11 072,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	4 386,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		19 558 408,73	290 260,40	0,00	0,00	517 662,13	1 027 143,92	958 016,75	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	80 170,83	0,00	0,00	1 639,20	0,00	72,22	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 879,30	70 513,38	0,00	0,00	466 544,93	526 974,15	232 317,46	0,00
73	Impôts et taxes	7 712 068,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 795 433,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 462 816,58	131 698,72	0,00	0,00	49 478,00	481 655,29	725 627,07	0,00
75	Autres produits de gestion courante	61 709,70	7 877,47	0,00	0,00	0,00	18 514,48	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 362,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	518 139,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 360 611,52	88 530,47	119 963,34	446 961,25		20 411 340,79
011	Charges à caractère général	0,00	745 375,84	15 810,47	67 065,97	12 114,25		5 237 720,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	599 153,78	0,00	38 602,37	434 847,00		13 556 444,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		18 075,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	16 081,90	72 720,00	14 295,00	0,00		1 450 825,94
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		132 815,18
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 072,98
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 386,00
RECETTES		0,00	1 023,36	0,00	37 794,46	0,00		22 390 309,75
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		81 882,25
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	1 023,36	0,00	0,00	0,00		1 304 252,58
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 712 068,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 795 433,34
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 851 275,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	37 794,46	0,00		125 896,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 362,69
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		518 139,12
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 082 672,69	8 187 157,45	2 115 234,66	3 780 280,58
RECETTES	14 082 672,69	7 417 485,31	15 492,30	6 649 695,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	26 091 409,23	21 464 982,31	0,00	4 626 426,92
RECETTES	27 949 598,95	22 421 419,58	0,00	5 528 179,37

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET REGIE TRANSPORTS/ N°SIRET : 21590560500147

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET POMPES FUNEBRES/ N°SIRET : 21590560500154

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation de

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 082 672,69	8 187 157,45	2 115 234,66	3 780 280,58
RECETTES	14 082 672,69	7 417 485,31	15 492,30	6 649 695,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	26 091 409,23	21 464 982,31	0,00	4 626 426,92
RECETTES	27 949 598,95	22 421 419,58	0,00	5 528 179,37

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****A3****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 082 672,69	8 187 157,45	2 115 234,66	3 780 280,58
RECETTES	14 082 672,69	7 417 485,31	15 492,30	6 649 695,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	26 091 409,23	21 464 982,31	0,00	4 626 426,92
RECETTES	27 949 598,95	22 421 419,58	0,00	5 528 179,37
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	40 174 081,92	29 652 139,76	2 115 234,66	8 406 707,50
TOTAL GENERAL DES RECETTES	42 032 271,64	29 838 904,89	15 492,30	12 177 874,45

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 485 820,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 485 820,00									
1382529	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/05/2023	01/12/2023	01/12/2025	242 910,00	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
139	CREDIT AGRICOLE	04/05/2010	28/06/2013	01/10/2013	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor -0.55 sur Euribor 3M	0,770	0,770	EUR	T	P	O	A-1
140	CREDIT AGRICOLE	29/07/2015	07/01/2016	07/01/2017	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	1,700	EUR	A	P	O	A-1
4194	Agence France Locale	23/12/2024	10/02/2025	20/03/2025	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	3,250	EUR	T	C	O	A-1
589470E	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2022	25/12/2022	25/03/2023	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.51 %	1,510	1,520	EUR	T	P	O	A-1
CDC-Intracting T2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/05/2023	03/12/2024	03/12/2026	242 910,00	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 485 820,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D1CM27042026-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 068 424,59					551 243,05	139 278,58	0,00	24 128,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 068 424,59					551 243,05	139 278,58	0,00	24 128,28
1382529	N	0,00	A-1	222 944,32	10,92	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	19 965,68	607,27	0,00	44,90
139	N	0,00	A-1	1 239 454,52	7,50	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor -0.55 sur Euribor 3M	2,810	139 309,90	41 583,74	0,00	7 865,82
140	N	0,00	A-1	861 118,68	5,02	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	135 241,03	16 938,12	0,00	14 354,37
4194	N	0,00	A-1	1 866 666,68	13,97	F	Taux fixe à 3.16 %	3,200	133 333,32	53 681,97	0,00	1 474,67
589470E	N	0,00	A-1	1 635 330,39	11,98	F	Taux fixe à 1.51 %	1,510	123 393,12	25 860,20	0,00	342,97
CDC-Intracting T2	N	0,00	A-1	242 910,00	10,92	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	0,00	607,28	0,00	45,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 068 424,59					551 243,05	139 278,58	0,00	24 128,28

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D1CM27042026-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 068 424,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2023-01-20
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisation (2031)	5	20/01/2023
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation (2033)	1	20/01/2023
L	Subventions d'équipement versées finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études (204x1)	5	20/01/2023
L	Subventions d'équipement versées finançant des bâtiments et des installations (204x2)	20	20/01/2023
L	Subventions d'équipement versées finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national (204x3)	30	20/01/2023
L	Concessions et droits similaires (2051)	5	20/01/2023
L	Plantations d'arbres et arbutres (2121)	15	20/01/2023
L	Immeubles de rapport (21321)	30	20/01/2023
L	Matériels et outillages d'incendie et de défense civile (2156x)	5	20/01/2023
L	Matériels et outillages de voirie (21573x)	5	20/01/2023
L	Matériels techniques divers (21578) (2158)	5	20/01/2023
L	Biens historiques et culturels immobiliers immobilisés (21612)	30	20/01/2023
L	Biens historiques et culturels immobiliers immobilisés (21622)	15	20/01/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers (2181)	10	20/01/2023
L	Matériels de transports divers (dont véhicules légers) (21828)	5	20/01/2023
L	Véhicules utilitaires, lourds et techniques (21828)	7	20/01/2023
L	Matériels informatiques (2183x)	4	20/01/2023
L	Matériels de bureau (2184x)	5	20/01/2023
L	Mobilier (2184x)	10	20/01/2023
L	Matériels de téléphonie (2185)	4	20/01/2023
L	Cheptel (2186)	3	20/01/2023
L	Matériels et équipements divers (2188)	5	20/01/2023
L	Matériels et équipements culturels (2188)	10	20/01/2023
L	Equipements de cuisine (2188)	10	20/01/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		12 066,13	4 386,00	0,00	16 452,13
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		12 066,13	4 386,00	0,00	16 452,13
créances non recouvrées de plus de 2 ans	15/12/2023	12 066,13	4 386,00	0,00	16 452,13
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		12 066,13	4 386,00	0,00	16 452,13
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

5210

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		12 066,13	4 386,00	0,00	16 452,13

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEPENSES TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE RECETTES				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N		
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00	3 810,00	
4541101 TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEPENSES (2)	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00	3 810,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00	3 810,00	
RECETTES (b)	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00	3 810,00	
4510201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00	3 810,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	3 810,00	3 810,00	0,00	0,00	3 810,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS

B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	803 785,30	
Personnes de droit privé	250 742,30	
Associations	229 910,00	
AADVAH	900,00	
AFM TELETHON	802,00	
AIDE AUX DEFAVORISES ECONOMIQUES	600,00	
AMICALE CNL RES DU PARC	172,00	
AMICALE DES VOLONTAIRES DU SANG	1 551,00	
ASS LES RESTOS DU COEUR	1 000,00	
ASS SECLIN LE PING POUR PRETEXTE CHEZ MONSIEUR GODART PATRICK	8 500,00	
ASSOCIATION GENERALE MUTILES VEUVES ORPHELINS DE GUERRES	362,00	
ASSOCIATION LE PARADIS CHEZ MR BACLET CHRISTIAN	477,00	
ASSOCIATION LES GRANDS ENFANTS	150,00	
ASSOCIATION LORIVAL CHEZ MR PACINI ANTOINE	500,00	
ASSOCIATION SECLIN FORCE ET CARD	250,00	
ATHLETISME CLUB SECLINOIS	6 000,00	
AVIATIS	75,00	
CLUB DES AINES DE SECLIN BURGAUL CHEZ MME DUBROEUCQ MAURICETTE	500,00	
COLLEGIALE LES ENFANTS DE BURGAU	1 000,00	
COMITE DE QUARTIER DE BURGAULT	900,00	
COMITE DES OEUVRES SOCIALES	46 000,00	
COMMUNAUTE HAITIENNE	75,00	
COUP DE POUCE	721,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE DON DES ENTREPRISES	1 500,00	
DROIT AU VELO	3 000,00	
DYNAMIQUE SPORT MR BARBET LOIC	1 450,00	
ECOLE DE DANSE EXPR CORPO SECLIN	12 701,00	
EMMAUS CONNECT FONDATEUR ABBE PIERRE	2 000,00	
FEDERATION COLOMBOPHILE CHEZ MR POORTEMAN EUGENE	1 180,00	
FEDERATION FRANCAISE CARDIOLOGIE ASS CARDIOLOGIE DU NORD PAS DE C	500,00	
FOOTBALL CLUB DE SECLIN	34 000,00	
FORME SANTE DETENTE SECLIN CHEZ M JEAN-PIERRE CUVELIER	3 000,00	
IBERICA	1 000,00	
JARDIN PARTAGE L ARBRE AUX MILLE FOYER DE L ARBRE DE GUISE	75,00	
KIWANIS SECLIN COMTESSES DE FLAN RESTAURANT DU LIONCEAU	100,00	
L ETABLI - ASSOCIATION D EDUCATI POPULAIRE	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LA MAMOUNETTE	75,00	
LA SECLINOISE VOLLEY BALL	1 500,00	
LE BOL D AIR CHEZ MME BRILLON DENYSE	251,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS	100,00	
LES AMIS DES GEANTS	900,00	
LES AMIS DU CMEM	353,00	
LES MOUCHONS	8 600,00	
LIENS ESSENTIELS	500,00	
MOVING YOGA COMBAT SECLIN MYCS EX KARATE CLUB	4 200,00	
ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE	6 000,00	
PARTAGE TON HANDICAP	75,00	
REUSSIR SON INSERTION	3 250,00	
SAUVEGARDE COLLEGIALE ST PIAT	1 246,00	
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE SECLIN ATTICHES	108,00	
SECLIN BASKET CLUB CHEZ M DROMA MAXENCE	7 000,00	
SECLIN NATATION PRESIDENT MR GORRILLOT RICHARD	6 850,00	
SECLIN PLONGEE	2 000,00	
SECLIN RANDO CHEZ MR VANACKRE ANDRE	500,00	
SECLINOISE ARCHERIE CHEZ MR CAPON PATRICE	3 500,00	
SECLINOISE DE PETANQUE PASSION CHEZ MONSIEUR DUMINI PATRICK	500,00	
SECOURS CATHOLIQUE	1 000,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS COMITE DE SECLIN	2 900,00	
SOCIETE DE GYMNASTIQUE ST PIAT CHEZ MR CARLIER ROBERT	2 300,00	
SOCIETE HISTORIQUE DE SECLIN HOUZE ROBERT	225,00	
SPORTIVE JAVELOT SECLIN	700,00	
TENNIS CLUB LA SECLINOISE CHEZ MR POLLET PHILIPPE	1 800,00	
TOUS EN OR CONTRE LE CANCER PEDI	75,00	
UCASS	11 100,00	
UNCAFN SECTION DE SECLIN CHEZ MR LEMAIRE JACQUES	640,00	
UNION MUSICALE DE SECLIN CHEZ MR MAILLOT FREDDY	23 100,00	
UNION SPORTIVE JUDO JU JITSU CHEZ MR VANDENSTORME STEEVE	2 600,00	
VIVRE ENSEMBLE	846,00	
ZUMBI DOS PALMARES	75,00	
Entreprises	10 500,00	
AJONC	4 000,00	
GON	5 000,00	
SANTELYS	1 500,00	
Personnes physiques	10 332,30	
BACQUEVILLE AURELIE	1 050,00	
BALIN BRUNO	1 350,00	
BERNARD PATRICK	450,00	
COLPIER LAURENT	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
COUSIN DAMIEN	400,00	
DE PRIESTER VICTOR-EMMANUEL	75,00	
DUMONT LUCIE	300,00	
DUPRE ROMAIN BRUYNEEL GWENDOLINE	525,00	
FLAHAUT FRANCOISE	150,00	
FRANCOIS OLIVIER LAETITIA	400,00	
FRUCHART ALAIN	400,00	
FRUCHART ELISE	672,50	
GENGEMBRE MARIE CLAUDE	400,00	
GORDON MAX	600,00	
HARBONNIER GAEL	59,80	
HOUILLON ANTOINE VALENTINE	650,00	
LALOUX OLIVIER	550,00	
LANDREA JEAN PAUL	500,00	
MAUBOUSSIN JEAN LUC	75,00	
POLASZEK BENOIT ET AUDREY	375,00	
STEVENAERT MARJORIE	550,00	
VANHOOREBEKE JUSTINE	400,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	553 043,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	17 523,00	
COLLEGE JEAN DEMAILLY	17 523,00	
Communes	462 800,00	
CCAS	462 800,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	72 720,00	
SIVU INSERTION SOCIALE ET PROFES	72 720,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		68,00	0,00	68,00	58,00	6,00	64,00
Adjoint administratif	C	15,00	0,00	15,00	8,00	4,00	12,00
Adjoint administratif principale de 1ère classe	C	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint administratif principale de 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Attaché	A	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Attaché principal	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	4,00	2,00	6,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
attache hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		144,00	0,00	144,00	106,00	31,00	137,00
Adjoint technique	C	74,00	0,00	74,00	37,00	30,00	67,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	31,00	0,00	31,00	31,00	0,00	31,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL				
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00	
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	5,00	9,00	4,00	4,00	8,00	
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00	
Auxiliaire de puériculture de classe supérieur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
Educatrice de jeune enfants	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Psychologue de classe normal	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
Puéricultrice hors classe	A	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
cadre de santé	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
sage femme	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		10,00	0,00	10,00	9,00	1,00	10,00	
Educateur activités physiques et sportives	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00	
Educateur activités physiques et sportives principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	
Educateur activités physiques et sportives principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		32,00	4,00	36,00	18,00	18,00	36,00	
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Assistant d'enseignement artistique 2ème classe emploi accessoire	B	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	4,00	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - musique	B	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - musique	B	14,00	0,00	14,00	1,00	13,00	14,00	
Assistant de conservation du patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS NON TITULAIRES		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
FILIERE ANIMATION (i)		26,00	0,00	26,00	12,00	14,00	26,00	
Adjoint d'animation	C	16,00	0,00	16,00	4,00	12,00	16,00	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
Animateur	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00	
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE POLICE (j)		9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00	
Brigadier-chef principal	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00	
Gardien brigadier de police municipale	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		301,00	9,00	310,00	222,00	74,00	296,00	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- Emprunt garanti	ASS LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE		Association	370 870,80
- Emprunt garanti	ASS LES PAPILLONS BLANCS		Association	233 452,48
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 596 734,17
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	512 481,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 084 252,62

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 084 252,62
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 084 252,62
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE


	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	586 244,00	582 352,88	2 115 234,66	2 697 587,54
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	5 695 770,20	1 071 581,83	15 492,30	1 087 074,13
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	5 109 526,20	489 228,95	-2 099 742,36	-1 610 513,41
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 596 734,17			-1 596 734,17
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 084 252,62	1 084 252,62		1 084 252,62
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-512 481,55			-512 481,55
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-2 122 994,96

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 
ID : 059-215905605-20260427-D1CM27042026-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		586 244,00	I 582 352,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		551 244,00	551 243,05
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	551 244,00	551 243,05
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		35 000,00	31 109,83
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	35 000,00	31 109,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 695 770,20	III 1 071 581,83
Ressources propres externes de l'année (a)		421 862,00	523 396,12
10222	FCTVA	383 980,00	517 589,28
10226	Taxe d'aménagement (2)	37 882,00	5 806,84
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 273 908,20	548 185,71
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	23 500,00	9 384,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00	1 600,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	15 000,00	7 018,05
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	10 000,00	7 841,45
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	10 000,00	3 882,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	5 000,00	3 262,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	4 458,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	1 000,00	3 367,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	150 000,00	156 010,69
28161	<i>Biens historiques et culturels immo.</i>	0,00	123,00
28162	<i>Biens historiques et culturels mobiliers</i>	0,00	285,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	53 000,00	63 678,59

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281831	Matériel informatique scolaire	10 000,00	14 648,00
281838	Autre matériel informatique	45 000,00	54 407,87
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	20 000,00	11 725,78
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	21 000,00	40 980,82
28185	Matériel de téléphonie	5 000,00	847,33
28188	Autres immo. corporelles	180 000,00	164 666,13
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 725 408,20	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	10 332,30	8 957,30	0,00	0,00	1 375,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	410 241,57	245 104,83	0,00	0,00	155 536,74	9 600,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	102 190,39	10 053,19	0,00	0,00	92 137,20	0,00
A125	Constructions	1 094 850,74	293 962,63	0,00	0,00	800 888,11	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	3 174,82	0,00	0,00	0,00	3 174,82	0,00
A135	Réseaux divers	504 209,00	9 803,04	20 104,80	0,00	474 301,16	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	56 657,37	2 725,48	0,00	0,00	47 841,89	6 090,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	424 189,59	1 893,68	0,00	0,00	367 493,70	54 802,21
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 729 590,65	2 128 515,46	0,00	0,00	2 575 306,27	25 768,92
A165	Immobilisations financières	61 600,00	0,00	0,00	0,00	61 600,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 397 036,43	2 701 015,61	20 104,80	0,00	4 579 654,89	96 261,13

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	10 332,30	8 957,30	0,00	1 375,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	410 241,57	245 104,83	0,00	153 780,85	11 355,89
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	102 190,39	8 739,50	0,00	75 105,39	18 345,50
A125	Constructions	1 094 850,74	293 962,63	0,00	800 888,11	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	3 174,82	0,00	0,00	3 174,82	0,00
A135	Réseaux divers	504 209,00	29 907,84	0,00	474 301,16	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	56 657,37	2 725,48	0,00	47 841,89	6 090,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	424 189,59	1 731,44	0,00	367 416,94	54 802,21
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 729 590,65	2 128 515,46	0,00	2 575 306,27	25 768,92
A165	Immobilisations financières	61 600,00	0,00	0,00	61 600,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 397 036,43	2 719 644,48	0,00	4 560 790,43	116 362,52

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	10 332,30	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	410 241,57	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	102 190,39	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	1 094 850,74	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	3 174,82	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	504 209,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	56 657,37	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	424 189,59	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 729 590,65	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	61 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 397 036,43	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	10 332,30	0,00	0,00	10 332,30	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	410 241,57	0,00	0,00	392 589,57	17 652,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	102 190,39	4 311,04	0,00	97 879,35	0,00
A125	Constructions	1 094 850,74	0,00	0,00	1 094 850,74	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	3 174,82	0,00	0,00	3 174,82	0,00
A135	Réseaux divers	504 209,00	9 803,04	20 104,80	474 301,16	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	56 657,37	0,00	0,00	50 567,37	6 090,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	424 189,59	162,24	0,00	367 033,90	56 993,45
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 729 590,65	0,00	0,00	4 703 821,73	25 768,92
A165	Immobilisations financières	61 600,00	0,00	0,00	61 600,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 397 036,43	14 276,32	20 104,80	7 256 150,94	106 504,37

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION

C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 017 096,60	97 600,99	0,00	0,00	904 910,16	14 585,45
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	461 385,49	233 490,03	0,00	0,00	227 895,46	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	266 712,21	60 411,02	0,00	0,00	161 679,93	44 621,26
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	4 885 200,68	2 284 061,24	0,00	0,00	2 569 082,93	32 056,51
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	41 104,02	0,00	0,00	0,00	39 856,11	1 247,91
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	572 712,89	18 112,03	20 104,80	0,00	524 896,06	9 600,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	10 332,30	8 957,30	0,00	0,00	1 375,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 254 544,19	2 702 632,61	20 104,80	0,00	4 429 695,65	102 111,13

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 017 096,60	97 600,99	0,00	903 154,27	16 341,34
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	461 385,49	233 327,79	0,00	228 057,70	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	266 712,21	60 411,02	0,00	161 679,93	44 621,26
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	4 885 200,68	2 284 061,24	0,00	2 550 498,43	50 402,01
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	41 104,02	0,00	0,00	39 856,11	1 247,91
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	572 712,89	35 286,14	0,00	527 826,75	9 600,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	10 332,30	8 957,30	0,00	1 375,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 254 544,19	2 719 644,48	0,00	4 412 448,19	122 212,52

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D1CM27042026-BF

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 017 096,60	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	461 385,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	266 712,21	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	4 885 200,68	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	41 104,02	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	572 712,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	10 332,30	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 254 544,19	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 010 071,00	0,00	0,00	993 148,98	16 922,02
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	461 385,49	162,24	0,00	461 223,25	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	266 712,21	0,00	0,00	214 038,95	52 673,26
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	4 885 200,68	0,00	0,00	4 853 144,17	32 056,51
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	41 104,02	0,00	0,00	39 856,11	1 247,91
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	572 712,89	15 731,08	20 104,80	527 277,01	9 600,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	10 332,30	0,00	0,00	10 332,30	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 247 518,59	15 893,32	20 104,80	7 099 020,77	112 499,70

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

D2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	------------------------------	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT

D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM -
FONCTIONNEMENT

D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU

D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU

D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 12/03/2026

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

M VINCENT DHERBOMEZ

du 01/01/2025

au 12/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

VANWYNEN Geoffrey (1046968609-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DRFiP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ..., le 13/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

D'HERBOMEZ Vincent (1005773895-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A VILLENEUVE-D'ASCQ, le 16/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le



VILLE DE SECLIN
NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D2CM27042026-BF



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,

BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie, SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira, VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.

CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte, VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David, HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ Émilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création – suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN

DÉLIBÉRATION N° 2

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

Le vote du compte financier unique (CFU) constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Dans l'hypothèse où la section d'investissement est déficitaire (besoin de financement), le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité sa couverture par l'intermédiaire des excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068), le solde pouvant également être versé en tout ou partie, ou maintenu en section de fonctionnement.

Dans l'hypothèse où la section d'investissement est excédentaire (capacité de financement), le résultat peut, le cas échéant, être conservé dans son intégralité en section de fonctionnement.

Dans ce cadre, le résultat au titre de l'exercice 2025 est le suivant :

	2025	2024
A - INVESTISSEMENT		
1 - Résultat de l'exécution		
Mandats émis	8 187 157,45 €	4 607 246,11 €
Titres émis	7 417 485,31 €	3 354 272,13 €
Résultat de l'exercice	-769 672,14 €	-1 252 973,98 €
Solde reporté n-1 (001)	-1 596 734,17 €	-343 760,19 €
SOLDE D'EXECUTION (I)	-2 366 406,31 €	-1 596 734,17 €
2 - RAR		
Dépenses	2 115 234,66 €	1 556 817,52 €
Recettes	15 492,30 €	2 069 299,07 €
SOLDE (II)	-2 099 742,36 €	512 481,55 €
3 - Besoin net de financement (I+II) - à affecter en recettes au 1068	-4 466 148,67 €	-1 084 252,62 €
B - FONCTIONNEMENT		
1 - Résultat de l'exécution		
Mandats émis	21 464 982,31 €	20 727 961,78 €
Titres émis	22 421 419,58 €	21 896 965,60 €
Résultat de l'exercice	956 437,27 €	1 169 003,82 €
Solde reporté N-1	6 093 653,05 €	6 008 901,85 €
SOLDE D'EXECUTION (I)	7 050 090,32 €	7 177 905,67 €
2 - RAR		
Dépenses	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €
SOLDE (II)	0,00 €	0,00 €
3 - Excédent de Fonctionnement	7 050 090,32 €	7 177 905,67 €
C - AFFECTATION		
Couverture obligatoire du déficit d'INVESTISSEMENT		
Disponible à affecter au 002 (excédent FCT - besoin net INV)	2 583 941,65 €	6 093 653,05 €
D - SOLDE GLOBAL D'EXECUTION		
Excédent de gestion global (ou fonds de roulement)		
001+1068+002	4 683 684,01 €	5 581 171,50 €

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

D'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- Couverture obligatoire du déficit d'investissement (compte 1068) : 4 466 148,67 € ;
- Dotation complémentaire à la section d'investissement (compte 1068) : 0€ ;
- Intégration à l'excédent de fonctionnement (compte R002) : 2 583 941,65 €.

Annexés à la délibération :

- Etat des restes à réaliser (dépenses)
- Etat des restes à réaliser (recettes)

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 33 VOIX POUR

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies



François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental
Vice-président aux Sports et à la vie associative

Budget : VILLE DE SECLIN

Exercice : 2025

Etat des restes à réaliser (dépenses)

ENGAGEMENT	LIBELLE	NATURE	OPERATION	TIERS	MONTANT
BB25-00077	MO - DEMOLITION-RECONSTRUCTION ACCUEIL PERISCOLAIRE RIBAMBELLE	2031		ATOUT ARCHITECTE	7 471,78
BB25026301	20-11-2025-DIAG AMIANTE AVANT TRAVAUX- FOYER GERARD PHILIFE	2031		ARLIANE I.T.A DIAGNOSTICS	360,00
BB25026501	DIAG STRUCUREL FOYER GERARD PHILIFE	2031		SOCOTEC EQUIPEMENTS LESQUIN	4 710,00
CC25049701	ETUDE REFECTION ECLAIRAGE PUBLIC MOUCHONNIERE	2031		PROJEX	21 660,00
CH24-00006P	MISSION INSTRUMENTATION COLLEGALE	2031		UBY SAS	3 931,20
CH25-00002	MO TRVX GENOTAPHE CIMETIERE CENTRE + HALL DE CONDOLEANCES	2031		BRUNELLE VINCENT	730,55
CH25-00007	MISSION CONTROLE TECHNIQUE ACCUEIL PERISCOLAIRE RIBAMBELLE	2031		SOCOTEC CONSTRUCTION	1 920,00
CH25-00008	MISSION CONTROLE TECHNIQUE ACCUEIL PERISCOLAIRE RIBAMBELLE	2031		GEOMECA	1 200,00
CH25-00009	CONTRAT CSPC TRAVAUX ACCUEIL PERISCOLAIRE - RIBAMBELLE	2031		BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	328,93
CH25000401	DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX POUR ERP CLUB HOUSE SALLE ALBERT CARLIER	2031		PHILIPPE VIDAL ARCHITECTE	2 820,00
UU25000701	CT PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE JULES VERNE	2031		SAS PREVENTEC	2 136,00
YY25001401	INTERVENTION TECHNICIEN DE MONTAGE	2031		EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA NORD	1 366,46
YY25001402	INTERVENTION TECHNICIEN DE MES EN SERVICE	2031		EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA NORD	754,46
YY25001403	INTERVENTION D UN BUREAU D ETUDE	2031		EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA NORD	754,46
YY25001404	LOCATION DE NACELLE	2031		EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA NORD	131,28
			Total 2031		50 275,12
RY25034003	DEVELOPPEMENT ECORPUS ECORPUS FORMATIONS CREATION GRAPHIQUE INSTALLATION	2051		SAS HOLUSION	8 760,00
TT25015501	OPTION PAIEMENT EN LIGNE PAYFIP REGIE	2051		SAIGA INFORMATIQUE	1 626,00
TT25015502	INSTALLATION ET PARAMETRAGE PAIEMENT EN LIGNE	2051		SAIGA INFORMATIQUE	348,00
TT25015503	ACCOMPAGNEMENT FONCTIONNEL	2051		SAIGA INFORMATIQUE	156,00
TT25016101	DEVELOPPEMENT APPLICATION IJ 2.0 POUR FACTURATION N OVEMBRE 2025	2051		APPSTRONAUTE	5 540,00
TT25016601	CIRIL ENFANCE - API PARTICULIER	2051		CIRIL GROUP	1 380,00
TT25016602	TELEINSTALLATION	2051		CIRIL GROUP	585,00
TT25016603	PARAMETRAGE ET MISE EN OEUVRES	2051		CIRIL GROUP	2 340,00
TT25017501	PRESTATION SUIVI DE PROJET	2051		AFI	480,00
TT25017502	INSTALLATION ENVIRONNEMENT	2051		AFI	420,00
TT25017503	REPRISE DE DONNEES	2051		AFI	480,00
TT25017504	JOURNEE RESERVEES AUX TRANSFERT D'INFORMATION ET P ARAMETRAGE	2051		AFI	4 780,00
			Total 2051		26 895,00
			Total chapitre 20		77 170,12
BB25026101	AIRE DE JEUX	2128		PROLUDIC	20 615,28
BB25025001	VELO ELLIPTIQUE FTU AVIATEUR	2128		PROLUDIC	5 707,20
EE25006401	COMMANDE ET LIVRAISON DE NOUVEAUX ENROCHEMENTS	2128		SOSETP	82,75
			Total 2128		26 405,23
BB25018201	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES BOISERIES HOTEL DE VILLE	21311		CONCEPT BATI ECO	6 000,00
BB25-00032	LOT 2 - TRANCHE FERME - MENUISERIE ACIER HOTEL DE VILLE	21311		KYRIELYS MENUISERIE	2 634,80
BB25-00037	LOT 3 MESUISERIE PVC OIFT	21311		KYRIELYS MENUISERIE	1 983,14
BB25-00038	LOT 3 MESUISERIE PVC CHATEAU GUILLEMAUD	21311		KYRIELYS MENUISERIE	3 293,12
			Total 21311		13 911,06
BB25-00035	LOT 2 - TRANCHE FERME - MESUISERIE ACIER PRIMAIRES LANGEVIN + JULES VERNE	21312		KYRIELYS MENUISERIE	10 107,54
CH25-00018	LOT1 - CONSTRUCTION MODULAIRE - ETENDU / RIBAMBELLE	21312		PORTAKABIN	297 222,85
CH25-00019	LOT1 - CONSTRUCTION MODULAIRE - ETENDU / RIBAMBELLE	21312		TCN	55 261,52
CH25-00020	LOT 1 CONSTRUCTION MODULAIRE RIBAMBELLE	21312		ALTERNATIVE CONCEPT BOIS	34 252,25
CH25-00021	LOT 3 - ELECTRICITE / RIBAMBELLE	21312		VOLT & CO	13 254,95
CH25-00022	LOT 4 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE / RIBAMBELLE	21312		AXOCLIM	57 584,24
CH25-00023	LOT 4 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE / RIBAMBELLE	21312		PORTAKABIN	11 692,36
CH25-00024	LOT 4 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE / RIBAMBELLE	21312		TCN	7 465,79
CH25-00025	RECONSTRUCTION STRUCTURE RUE DU 8 MARS - PHOTOVOLTAIQUE - RIBAMBELLE	21312		SOLENOR	17 619,17
			Total 21312		504 460,67
BB25-00042	LOT 4 - TRANCHE FERME - MENUISERIES ALUMINIUM SALLE SPORTS OWENS	21314		ALNOR	501,96
BB25-00033	LOT 2 - TRANCHE FERME - MENUISERIE ACIER SALLE SPORTS OWENS	21314		KYRIELYS MENUISERIE	7 928,23

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D2CM27042026-BF

BB25-00036	LOT 3 MESUISERIE PVC PISCINE	21314		KYRIELYS MENUISERIE	
		Total 21314			9 644,54
BB24003001P	REFECTION DE DEUX TERRASSES R+1	21318		BCR ETANCHEITE	6 376,03
BB24030201P	REFECTION CHENEAU SALLE LEON CARLIER	21318		CONCEPT BATI ECO	8 910,00
BB25-00034	LOT 2 - TRANCHE FERME - MESUISERIE ACIER FOYER GERARD PHILIPPE	21318		KYRIELYS MENUISERIE	7 383,64
BB25013701	POSE ALARME INCENDIE MOSSA	21318		GUARDIAN ALARM	2 488,06
CC25028001	INSTALLATION CONTRÔLE D ACCÈS CMEM	21318		UGAP UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS	6 166,33
DD23002101P	RACCORDEMENT AU RESEAU ENEDIS SELON OFFRE 21302002 01	21318		ENEDIS	1 331,28
		Total 21318			32 655,34
DD23002701P	CREATION D UN BRANCHEMENT EN VU DE L INSYTALLATION D UN WC PUBLIQUE SELON DEVIS DU 18/09/20	2138		METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	10 104,65
		Total 2138			10 104,65
BB24030101P	RACCORDEMENT TOUT A L EGOUT HOTEL DE VILLE	21532		CONCEPT BATI ECO	2 952,00
		Total 21532			2 952,00
YY25001502	COMMANDE SELON DEVIS 0656TNE10092025 AUTRES FRAIS	21533		EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA NORD	3 576,61
		Total 21533			3 576,61
BB25024601	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	21534		ENEDIS	1 684,80
BB25007101	G3-2 PROJECTEURS STADE JOORIS	21534		SATELEC INFRA	7 643,28
BB25007901	REMPACEMENT DE 4 MINI SPOTS BLEUS AU MONUMENT AUX MORT	21534		SATELEC INFRA	1 095,60
BB24030701P	HORLOGE SUR LE TGBT TENNIS	21534		SEV VENDEVILLE	519,84
CC25043101	Fourniture et pose de différentiels 30mA danc coff rets de classe 2	21534		SEV VENDEVILLE	9 154,96
		Total 21534			20 098,48
FF25007001	15.10.25 SYSTEME RELEVAGE FILETS	2158		SPORENCO	3 138,58
HH25006002	LOT 2 ECLAIRAGE - DEVIS 7278	2158		VS SCENE & AUDIOVISUEL	366,30
PP25004901	6 STORES GRIS 70 X 150 CMEM	2158		IKEA HENIN BEAUMONT	120,00
PP25004902	5 LOTS DE 10 CINTRES NOIR SPRULTIG CMEM	2158		IKEA HENIN BEAUMONT	17,50
PP25004903	MIROIR THEATRE CMEM	2158		IKEA HENIN BEAUMONT	149,00
		Total 2158			3 791,38
HH25010601	REALISATION PANNEAU AIRE DE JEUX STEPHANE DUVIVIER	21621		GROUPE PUBLI D - MADE IN V	116,40
HH25010701	REPRODUCTION OEUVRES ART DANS LA VILLE	21621		GROUPE PUBLI D - MADE IN V	2 152,80
HH25010501	CADRE 100 X 75 CM EXPO P. POTE	21621		LEROY MERLIN	60,00
		Total 21621			2 329,20
RY25034001	TABLETTE TACTILE	21838		SAS HOLUSION	3 240,00
RY25034002	1 PAD	21838		SAS HOLUSION	420,00
SS23006701P	TV LED HYUNDAI	21838		BOULANGER	169,99
TT24015101P	3 FIREWALLS FG40F SELON DEVIS Q-40708	21838		NOMIOS SAS	534,00
TT25016901	CASQUE REALITE VIRTUELLE META QUEST 3S 128 GO	21838		BOULANGER	1 319,96
TT25016902	ETUI META	21838		BOULANGER	239,96
TT25016903	INTERFACE FACIALE META	21838		BOULANGER	199,96
TT25016904	STATION DE CHARGES META MICROFOLIES	21838		BOULANGER	279,92
YY25001501	COMMANDE SELON DEVIS 0656TNE10092025 MATERIELS INF ORMATIQUE	21838		EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA NORD	2 230,18
		Total 21838			8 633,97
AA25010001	PERCOLATEUR SG	21848		UGAP UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS	177,24
AA25012801	ARMOIRE RESP POLE PSP	21848		UGAP UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS	278,44
SS23005801P	CHAISE DE BUREAU TERTIO	21848		UGAP UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS	273,82
		Total 21848			729,50
TT25017701	IP PHONE CISCO 6851	2185		ORANGE BUSINESS SERVICES	237,60
TT25017702	BASE DECT MONO MONO CELLULAIRE YEALINK W70B	2185		ORANGE BUSINESS SERVICES	126,00
TT25017703	COMBINE DECT NOMADE YEALINK W56H	2185		ORANGE BUSINESS SERVICES	312,00
TT25017801	IP PHONE CISCO 6851	2185		ORANGE BUSINESS SERVICES	237,60
		Total 2185			913,20
CC25032801	COMMANDE NETTOYEUR HAUTE PRESSION THERMIQUE POUR S ERVICES TECHNIQUE	2188		UGAP UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS	788,05
CC25033901	COLLECTEUR POMPE GB PISCINE	2188		NTEC	26 887,20
CC25036501	JUGULAIRES POUR CASQUES "FORMATION NACELLE CASSES" CTM	2188		EXTR AIR ENVIRONNEMENT	71,40
CC25049601	DEMANDE ACHAT CHAUFFE EAU SOUS EVIER	2188		LEGALLAIS	270,20
FF25007601	03.11.25 HORLOGE ANALOGIQUE	2188		PRUVOST SPORTS	636,59
FF25009201	2 HYPOMIX (Station de Chloration)INCLUS DEPOSE ET REMPLACEMENT MISE EN SERVICE	2188		NTEC	17 996,40

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D2CM27042026-BF

GG25020701	ACHAT CUISINE LANGEVIN	2188		SOCOOC	
GG25026501	MATERIEL SPORTIF JEUNESSE 16.25	2188		DECATHLON PRO	155,97
GG25026601	MATERIEL ATELIER JEUNESSE 16.25 ANS	2188		BOULANGER	98,99
GG25026701	MATERIEL ATELIER JEUNESSE 16.25 ANS	2188		SAS SECLINDIS CENTRE E LECLERC	99,99
GG25029201	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	599,00
GG25029202	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	399,00
GG25029203	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	349,00
GG25029204	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	379,00
GG25029205	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	99,99
GG25029206	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	99,98
GG25029207	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	249,95
GG25029208	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	149,95
GG25029209	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	139,99
GG25029210	INVESTISSEMENT ELECTROMENAGER ENFANCE	2188		BOULANGER	199,98
LL24006001P	1 CABANE A VELO EXTERIEUR	2188		LEROY MERLIN	474,05
LL25012401	OCT 25 INVESTISSEMENT COUSSINS DALLAITEMENT DEVIS	2188		AUBERT	559,20
LL25012501	OCT25 INVESTISSEMENT SIEGE AUTO CRECHE	2188		AUBERT	499,80
LL25014601	OCT25 MATERIEL INVESTISSEMENT CRECHE (DEVIS)	2188		MEUBLES IKEA FRANCE SAS	373,99
RY25026601	14.10.25 TABLE A LANGER	2188		MEUBLES IKEA FRANCE SAS	39,99
RY25026602	14.10.25 TABLE A LANGER	2188		IKEA HENIN BEAUMONT	24,99
RY25026901	15.10.25 MATERIEL SALLE	2188		BUT SECLIN	74,99
RY25026902	15.10.25 MATERIEL SALLE	2188		BUT SECLIN	99,99
RY25026903	15.10.25 MATERIEL SALLE	2188		BUT SECLIN	579,99
RY25026904	15.10.25 MATERIEL SALLE	2188		BUT SECLIN	32,00
RY25026905	15.10.25 MATERIEL SALLE	2188		BUT SECLIN	109,99
RY25033601	GUIRLANDES LUMINEUSES 10M	2188		PRO ILLUMINATION	367,13
RY25033602	GUIRLANDES STALACTITES 6M	2188		PRO ILLUMINATION	93,59
RY25033603	CABLE ALIMENTATION	2188		PRO ILLUMINATION	11,99
RY25034004	IRIS 22FLIGHT CASE POUR IRIS 22	2188		SAS HOLUSION	2 970,00
SS25007701	DESTRUCTEUR DE DOCUMENTS	2188		UGAP UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS	423,82

Total 2188**61 786,14**

			Total chapitre 21		701 991,97
BB24-00219P	LOT 11 ASCENSEUR MONTE CHARGE	2313	210000001	OTIS SCS	37 000,00
BB24-00222P	LOT 14 TRIBUNE TELESCOPIQUE FAUTEUILS ET CHAISES HAUTES	2313	210000001	JEZET SEATING SA	50 000,00
BB24-00224P	LOT 16 RESEAUX SCENIQUES	2313	210000001	VS SCENE & AUDIOVISUEL	50 000,00
BB25-00199	LOT 1 C	2313	210000001	RAMERY CONSTRUCTION	75 790,50
BB25-00200	LOT 1	2313	210000001	RAMERY CONSTRUCTION	166 101,12
BB25-00201	LOT 1	2313	210000001	BC METAL NORD	4 220,69
BB25-00202	LOT 1	2313	210000001	FYX	1 298,08
BB25-00204	LOT 1	2313	210000001	BENAULT SAS	1 170,00
BB25-00205	LOT 1	2313	210000001	ETANDEX	2 703,67
BB25-00206	LOT 1	2313	210000001	HDF CARRELAGE SAS	1 747,44
BB25-00207	LOT 1	2313	210000001	BC METAL NORD	844,14
BB25-00208	LOT 1	2313	210000001	FYX	252,42
BB25-00209	LOT 1	2313	210000001	LIZSOL	706,92
BB25-00210	LOT 13	2313	210000001	LECLERC & CHERY VALENGREEN	182 940,39
BB25-00211	LOT 5	2313	210000001	SMBI	8 873,91
BB25-00212	LOT 7	2313	210000001	AVRIL SARL	139 517,74
BB25-00213	LOT 12	2313	210000001	SA SHEGI	27 248,37
BB25-00214	LOT 17	2313	210000001	INTERCLOSE -	76 832,15
BB25-00215	LOT 2	2313	210000001	CPS BOIS	6 812,81
BB25-00216	LOT 3	2313	210000001	ATZ CHAUFFE TOIT COUVERTURE	5 633,02
BB25-00218	LOT 6	2313	210000001	MARCEL VAN HENIS ET FILS	15 949,70
BB25-00219	LOT 10	2313	210000001	SARL SNAP	12 000,00
BB25-00220	LOT 15	2313	210000001	AMG-FECHOZ SAS	121 141,67
BB25-00221	LOT 16	2313	210000001	VS SCENE & AUDIOVISUEL	50 000,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D2CM27042026-BF

BB25-00222	LOT 9	2313	210000001	PARQUETS METROPOLE		
BB25-00223	LOT 8	2313	210000001	HDF CARRELAGE SAS		60 000,00
BB25-00224	TANK	2031	210000001	TANK ARCHITECTES		51 068,23
BB25-00225	HDM	2031	210000001	HDM IGENIERIE		65 141,00
BB25-00226	ARTSCENO	2031	210000001	ARTSCENO		9 575,57
BB25-00227	ALTERNATIVE	2031	210000001	ALTERNATIVE		6 181,78
BB25-00271	MISSION CONTROLEUR TECHNIQUE	2031	210000001	APAVE IC NPDC LILLE		8 741,94
BB25-00272	COORDINATION SDS	2031	210000001	APAVE IC NPDC LILLE		6 088,32
CC25025201	RACCORDEMENT ENEDIS SALLE DE SPECTACLE	2313	210000001	ENEDIS		13 063,97
RY25026301	08.10.25 MOBILIER MICROFOLIE	2188	210000001	GRAND PALAIS RMN		1 027,20
RY25026401	08.10.25 MOBILIER MICROFOLIE	2188	210000001	VS SCENE & AUDIOVISUEL		940,32
RY25027501	15.10.25 IDENTITE VISUELLE SALLE DE SPECTACLE	2313	210000001	ATELIER SUPERNOVA		28 449,00
RY25027601	15.10.25 REALISATION IDENTITE VISUELLE SDS	2313	210000001	PAUL ANDALI		2 442,50
RY25029401	04.11.25 AMENAGEMENT INTERIEUR D'ESPACE SDS	2313	210000001	ELAN		8 568,00
				Total opération 210000001		1 336 072,57

TOTAL A REPORTER 2 115 234,66

François-Xavier CADART

Seclin, le 28 janvier 2026

Signé électroniquement par :

Christian BACLET

Date de signature : 03/02/2026

Qualité : Adjoint délégué aux

Finances et au Personnel Communal

par délégation de Maire

Maire de SECLIN

Conseiller départemental

Vice-président aux sport et à la vie associative

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D2CM27042026-BF



Budget : VILLE DE SECLIN

Exercice : 2025

Etat des restes à réaliser (recettes)

ENGAGEMENT	LIBELLE	NATURE	OPERATION	TIERS	MONTANT
CH25-00016	DSIL 2025 RIBAMBELLE	1328		PREFECTURE DU NORD	15 492,30
TOTAL A REPORTER					15 492,30

François-Xavier CADART

Seclin, le 28 janvier 2026

Signé électroniquement par :

Christian BACLET

Date de signature : 03/02/2026

Qualité : Adjoint délégué aux

Finances et au Personnel Communal

par délégation de Maire

Maire de SECLIN

Conseiller départemental

Vice-président aux sport et à la vie associative



VILLE DE SECLIN
NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,

BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie, SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira, VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.

CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte, VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David, HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ Émilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création - suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN**DÉLIBÉRATION N° 3****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026****BUDGET PRIMITIF 2026**

Vu la présentation du ROB le 18 mars 2026 et les commissions thématiques réunies le 17 avril 2026,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire lors du Conseil municipal du vendredi 3 avril 2026,

Aux termes de l'article L. 2311-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le budget est « l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune. » Voté chaque année au plus tard le 15 avril, ou le 30 avril pour les années de renouvellement du conseil municipal, le budget présente une double fonction :

- D'une part, il s'agit d'un acte juridique de prévisions et d'autorisations financières, fixant l'estimation du montant des recettes à percevoir et le montant maximum de dépenses pouvant être réalisées,
- D'autre part, il s'agit d'un acte politique, permettant la mise en œuvre du programme d'action de la majorité élue.

Le budget fait l'objet, dans les dix semaines précédant son examen, d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB). S'appuyant sur un rapport présenté par le Maire (ROB), ce débat permet de susciter une discussion au sein du conseil municipal sur les grands choix du budget à venir préalablement à son vote, ainsi que sur la stratégie pluriannuelle.

En vertu de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le Conseil municipal. » Après son vote, les crédits au titre du budget primitif (BP) sont susceptibles de connaître des ajustements en cours d'exercice, notamment dans le cadre de décisions modificatives (DM).

Le budget 2026 s'inscrit, une nouvelle fois, dans un climat de grande incertitude à l'échelle internationale. Le conflit armé au Moyen-Orient et ses incidences sur le coût des carburants, des matières premières ou encore des composants électroniques obstruent notre visibilité.

A l'échelle nationale, la société apparaît fracturée et la crise politique se poursuit. Ainsi, le PLF26 a de nouveau fait l'objet d'une loi spéciale et n'a été promulguée que le 19 février 2026. En résumé, le contexte apparaît particulièrement défavorable et instable.

Pour autant la stratégie financière de la ville de Seclin reste la même : de manière concomitante à l'optimisation des recettes, la stabilisation des dépenses de fonctionnement doit permettre d'augmenter progressivement le niveau d'épargne, de façon, parallèlement à la préservation d'une épargne de sûreté, à maintenir des capacités d'investissements soutenables dans la durée en conservant un endettement sain.

Ainsi, le budget primitif permet de décliner les orientations financières stratégiques pour l'année à venir, et la façon dont celles-ci seront mises en œuvre par politique publique.

A cet égard, il convient d'extraire du budget pour 2026, les axes saillants suivants :

- Un budget qui s'inscrit dans la continuité du précédent avec une volonté renforcée de proximité avec les habitants et de préservation du cadre de vie,
- Un développement des recettes, sans avoir recours à l'augmentation des impôts,
- Une optimisation des dépenses de fonctionnement en réinterrogeant nos pratiques,
- Un pic d'investissements qui se poursuit avec la fin des travaux de la salle de spectacle (grand projet du mandat),
- La poursuite de la mise en œuvre du SDIE : réhabilitation, optimisation du parc, entretien et maintenance du patrimoine immobilier de la commune.

Après le débat d'orientation budgétaire du 3 avril 2026, le rapport du budget primitif annexé à cette délibération, permet de présenter, concrètement, les actions et projets qui seront mis en œuvre en 2026.

Sans nier les efforts de gestion à réaliser au cours des prochains mois, ce budget est bâti autour d'un double objectif, fil conducteur de l'ensemble de l'action municipale depuis 2020 : servir les seclinois et contribuer à l'attractivité de la ville.

Ce budget est établi pour l'année entière, il n'y aura pas de budget supplémentaire mais des éventuels ajustements de crédits en cours et/ou en fin de gestion par décisions modificatives ou transferts de compte à compte.

Il est proposé ainsi que le permet la loi et sous réserve de l'accord de la majorité des conseillers présents que le budget soit voté globalement.

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

- D'accepter le budget primitif 2026.

Annexés à la délibération :

- Maquette du Budget primitif 2026,
- Rapport du Budget primitif 2026.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

À 27 VOIX POUR

ET 5 ABSTENTIONS (PELLIZZARI Rachel, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, DECRAENE Pierre, SOULIERE Aurélie)

SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental

Vice-président aux Sports et à la vie associative

VILLE DE SECLIN
COMMUNE dont la population est de 3 500 habitants et plus

Numéro SIRET : 21590560500014
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	51
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	52
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	55
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	56
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	57
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	60
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	64
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	67
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	68
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	71
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	73
A1.908 - Fonction 8 - Transports	76
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	80
A2.01 - Opérations non ventilables	82
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	83
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	89
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	90
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	91
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	95
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	101
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	104
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	105
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	106
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	109
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	111
A2.938 - Fonction 8 - Transports	114

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	118
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	119
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	123
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	125

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	129
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	130
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	131
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	132
B3.1 - Etat des provisions constituées	133
B3.2 - Etalement des provisions	134
B4 - Etat des charges transférées	135
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	136
B6 - Prêts	137
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	138
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	139
B7.3 - Etat des emprunts garantis	140
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	141
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	142
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	143
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	144
B7.8 - Autres engagements donnés	145
B7.9 - Autres engagements reçus	146
B8 - Subventions versées	148
B9 - Etat du personnel	153
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	154
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	155
B11.2 - Liste des établissements publics créés	156
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	157
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	158
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	159
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	161
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	162
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	163
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	165
D3 - Décisions en matière de taux	166
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	168
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	170
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	171
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	172
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	13011

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1522.66

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1600.65
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1714.29
3 Dépenses d'équipement brut / population	349.85
4 Encours de dette / population (2) (3)	463.62
5 DGF / population	206.54
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64.82%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93.98%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	20.41%
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	27.04%
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6.63%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires DELIBERATION N°4 DU 3 MARS 2023 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	29 657 771,36	29 838 904,89	4 496 918,88	A1	4 678 052,41
Investissement	8 187 157,45	7 417 485,31	(3) -1 596 734,17	A2	-2 366 406,31
Fonctionnement	21 470 613,91	22 421 419,58	(4) 6 093 653,05	A3	7 044 458,72

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	2 115 234,66	III + IV	15 492,30	B1 -2 099 742,36
Investissement	I	2 115 234,66	III	15 492,30	B2 -2 099 742,36
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 578 310,05
Investissement	A2 + B2	-4 466 148,67
Fonctionnement	A3 + B3	7 044 458,72

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 115 234,66
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
210000001	Opération d'équipement n° 210000001	1 336 072,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	77 170,12
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	701 991,97
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 15 492,30
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	15 492,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 470 139,74	12 936 288,41
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 115 234,66	15 492,30
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 2 366 406,31	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		12 951 780,71	12 951 780,71
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	22 509 489,35	22 505 678,56
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 583 941,65
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		22 509 489,35	25 089 620,21
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		35 461 270,06	38 041 400,92

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	164 160,00	223 966,96	347 348,36	347 348,36	571 315,32
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 043 957,00	703 959,49	1 560 664,78	1 560 664,78	2 264 624,27
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 523 600,00	1 187 308,21	3 502 253,00	3 502 253,00	4 689 561,21
Total des dépenses d'équipement		9 746 717,00	2 115 234,66	5 425 266,14	5 425 266,14	7 540 500,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	547 404,00	0,00	579 873,60	579 873,60	579 873,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		547 404,00	0,00	579 873,60	579 873,60	579 873,60
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 294 121,00	2 115 234,66	6 005 139,74	6 005 139,74	8 120 374,40

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	35 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	600 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		635 000,00		2 465 000,00	2 465 000,00	2 465 000,00

TOTAL	10 929 121,00	2 115 234,66	8 470 139,74	8 470 139,74	10 585 374,40
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 366 406,31
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 951 780,71
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 641 850,80	15 492,30	2 382 330,13	2 382 330,13	2 397 822,43
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 670 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 641 850,80	15 492,30	4 052 330,13	4 052 330,13	4 067 822,43
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	421 862,00	0,00	1 119 959,61	1 119 959,61	1 119 959,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 084 252,62	0,00	4 466 148,67	4 466 148,67	4 466 148,67
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 506 114,62	0,00	5 586 108,28	5 586 108,28	5 586 108,28
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 147 965,42	15 492,30	9 638 438,41	9 638 438,41	9 653 930,71

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 725 408,20		327 850,00	327 850,00	327 850,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	540 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	600 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 865 408,20		3 297 850,00	3 297 850,00	3 297 850,00

TOTAL	12 013 373,62	15 492,30	12 936 288,41	12 936 288,41	12 951 780,71
--------------	----------------------	------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 951 780,71
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

832 850,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 605 426,96	0,00	5 872 707,00	5 872 707,00	5 872 707,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 499 570,00	0,00	13 801 446,35	13 801 446,35	13 801 446,35
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 537 212,00	0,00	1 689 364,00	1 689 364,00	1 689 364,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		20 642 208,96	0,00	21 363 517,35	21 363 517,35	21 363 517,35
66	Charges financières	169 406,07	0,00	128 322,00	128 322,00	128 322,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	15 800,00	15 800,00	15 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 386,00		104 000,00	104 000,00	104 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 826 001,03	0,00	21 611 639,35	21 611 639,35	21 611 639,35

023	Virement à la section d'investissement (4)	4 725 408,20		327 850,00	327 850,00	327 850,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	540 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 265 408,20		897 850,00	897 850,00	897 850,00

TOTAL	26 091 409,23	0,00	22 509 489,35	22 509 489,35	22 509 489,35
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIcipe	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 509 489,35
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 508 283,40	0,00	1 610 493,82	1 610 493,82	1 610 493,82
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	7 711 957,00	0,00	7 711 958,00	7 711 958,00	7 711 958,00
731	Fiscalité locale	9 697 464,00	0,00	10 086 722,00	10 086 722,00	10 086 722,00
74	Dotations et participations (3)	2 687 301,50	0,00	2 802 847,45	2 802 847,45	2 802 847,45
75	Autres produits de gestion courante (3)	114 494,00	0,00	146 211,29	146 211,29	146 211,29
Total des recettes de gestion courante		21 769 499,90	0,00	22 408 232,56	22 408 232,56	22 408 232,56
76	Produits financiers	1 446,00	0,00	1 446,00	1 446,00	1 446,00
77	Produits spécifiques (3)	533 702,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 304 647,90	0,00	22 440 678,56	22 440 678,56	22 440 678,56

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	35 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		35 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00

TOTAL	22 339 647,90	0,00	22 505 678,56	22 505 678,56	22 505 678,56
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 583 941,65
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 089 620,21
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	832 850,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	65 000,00	65 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	579 873,60	0,00	579 873,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 847 325,57		4 847 325,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	424 518,48	0,00	424 518,48
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	15 000,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 253 656,75	135 000,00	2 388 656,75
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	2 265 000,00	2 265 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 120 374,40	2 465 000,00	10 585 374,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 366 406,31
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 951 780,71
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 872 707,00		5 872 707,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	13 801 446,35		13 801 446,35
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 689 364,00	0,00	1 689 364,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	128 322,00	0,00	128 322,00
67	Charges spécifiques (9)	15 800,00	0,00	15 800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	104 000,00	570 000,00	674 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		327 850,00	327 850,00
Dépenses de fonctionnement – Total		21 611 639,35	897 850,00	22 509 489,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 509 489,35
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 119 959,61	0,00	1 119 959,61
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 397 822,43	0,00	2 397 822,43
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 670 000,00	0,00	1 670 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	2 265 000,00	2 265 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	135 000,00	135 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		570 000,00	570 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		327 850,00	327 850,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		5 187 782,04	3 297 850,00	8 485 632,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

4 466 148,67

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

12 951 780,71

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 610 493,82		1 610 493,82
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 958,00		7 711 958,00
731	Fiscalité locale	10 086 722,00		10 086 722,00
74	Dotations et participations (8)	2 802 847,45		2 802 847,45
75	Autres produits de gestion courante (8)	146 211,29	0,00	146 211,29
76	Produits financiers	1 446,00	0,00	1 446,00
77	Produits spécifiques (8)	27 000,00	65 000,00	92 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	4 000,00	0,00	4 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	22 440 678,56		
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			2 583 941,65
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			25 089 620,21

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 929 121,00	2 115 234,66	0,00	8 470 139,74	8 470 139,74	0,00	8 470 139,74	10 585 374,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	164 160,00	77 170,12	0,00	347 348,36	347 348,36	0,00	347 348,36	424 518,48
204	Subventions d'équipement versées (9)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 043 957,00	701 991,97	0,00	1 551 664,78	1 551 664,78	0,00	1 551 664,78	2 253 656,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 523 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	1 336 072,57	0,00	3 511 253,00	3 511 253,00	0,00	3 511 253,00	4 847 325,57
Total des dépenses d'équipement		9 746 717,00	2 115 234,66	0,00	5 425 266,14	5 425 266,14	0,00	5 425 266,14	7 540 500,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	547 404,00	0,00		579 873,60	579 873,60		579 873,60	579 873,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		547 404,00	0,00	0,00	579 873,60	579 873,60	0,00	579 873,60	579 873,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 294 121,00	2 115 234,66	0,00	6 005 139,74	6 005 139,74	0,00	6 005 139,74	8 120 374,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	35 000,00			65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	600 000,00			2 400 000,00	2 400 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00
Total des dépenses d'ordre		635 000,00			2 465 000,00	2 465 000,00		2 465 000,00	2 465 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									2 366 406,31

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

Pour information
ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

gérées hors AP

TOTAL
SLOW

(RAR N-1
vote)

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	III = I + II
		I			II			
Total des dépenses d'investissement cumulées								12 951 780,71

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		10 929 121,00	15 492,30	8 470 139,74	8 470 139,74	8 485 632,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 641 850,80	15 492,30	2 382 330,13	2 382 330,13	2 397 822,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 670 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 641 850,80	15 492,30	4 052 330,13	4 052 330,13	4 067 822,43
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	421 862,00	0,00	1 119 959,61	1 119 959,61	1 119 959,61
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		421 862,00	0,00	1 119 959,61	1 119 959,61	1 119 959,61
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 063 712,80	15 492,30	5 172 289,74	5 172 289,74	5 187 782,04
021	Virement de la section de fonctionnement	4 725 408,20		327 850,00	327 850,00	327 850,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	540 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	600 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
Total des recettes d'ordre		5 865 408,20		3 297 850,00	3 297 850,00	3 297 850,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

4 466 148,67

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

TOTAL

(RAR N-1 + Vote)

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					12 951 780,71

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 929 121,00	2 115 234,66	0,00	8 470 139,74	8 470 139,74	0,00	8 470 139,74	10 585 374,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	164 160,00	77 170,12	0,00	347 348,36	347 348,36	0,00	347 348,36	424 518,48
2031	Frais d'études	106 000,00	50 275,12		215 171,00	215 171,00	0,00	215 171,00	265 446,12
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	53 160,00	26 895,00		132 177,36	132 177,36	0,00	132 177,36	159 072,36
204	Subventions d'équipement versées (9)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 043 957,00	701 991,97	0,00	1 551 664,78	1 551 664,78	0,00	1 551 664,78	2 253 656,75
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	151 580,00	26 405,23		81 330,00	81 330,00	0,00	81 330,00	107 735,23
21311	Bâtiments administratifs	2 000,00	13 911,06		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	32 411,06
21312	Bâtiments scolaires	618 000,00	504 460,67		245 865,78	245 865,78	0,00	245 865,78	750 326,45
21314	Bâtiments culturels et sportifs	116 500,00	9 644,54		162 000,00	162 000,00	0,00	162 000,00	171 644,54
21316	Equipements du cimetière	319 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	367 330,00	32 655,34		161 000,00	161 000,00	0,00	161 000,00	193 655,34
21351	Bâtiments publics	90 000,00	0,00		103 000,00	103 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00
2138	Autres constructions	0,00	10 104,65		0,00	0,00	0,00	0,00	10 104,65
2152	Installations de voirie	14 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	2 952,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	10 952,00
21533	Réseaux câblés	0,00	3 576,61		0,00	0,00	0,00	0,00	3 576,61
21534	Réseaux d'électrification	580 000,00	20 098,48		159 000,00	159 000,00	0,00	159 000,00	179 098,48
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		960,00	960,00	0,00	960,00	960,00
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	0,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	45 009,00	3 791,38		41 790,00	41 790,00	0,00	41 790,00	45 581,38

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour informatique Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 Vote) III = I + II
21621	Biens sous-jacents	10 000,00	2 329,20		0,00	0,00	0,00	0,00	2 329,20
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	1 000,00	0,00		56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	28 500,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
21838	Autre matériel informatique	113 854,00	8 633,97		135 300,00	135 300,00	0,00	135 300,00	143 933,97
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	15 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	49 356,00	729,50		32 470,00	32 470,00	0,00	32 470,00	33 199,50
2185	Matériel de téléphonie	6 478,00	913,20		10 280,00	10 280,00	0,00	10 280,00	11 193,20
2186	Cheptel	0,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	503 850,00	61 786,14		258 569,00	258 569,00	0,00	258 569,00	320 355,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 523 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 358 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	165 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	1 336 072,57	0,00	3 511 253,00	3 511 253,00	0,00	3 511 253,00	4 847 325,57
Total des dépenses d'équipement		9 746 717,00	2 115 234,66	0,00	5 425 266,14	5 425 266,14	0,00	5 425 266,14	7 540 500,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	547 404,00	0,00		579 873,60	579 873,60		579 873,60	579 873,60
1641	Emprunts en euros	547 404,00	0,00		579 873,60	579 873,60		579 873,60	579 873,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		547 404,00	0,00	0,00	579 873,60	579 873,60	0,00	579 873,60	579 873,60
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541101	TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEPENSES	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 294 121,00	2 115 234,66	0,00	6 005 139,74	6 005 139,74	0,00	6 005 139,74	8 120 374,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	35 000,00			65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	35 000,00			65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 200,00			42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
13913	Subv. transf. Départements	9 500,00			9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	15 300,00			5 800,00	5 800,00		5 800,00	5 800,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 000,00			1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	600 000,00			2 400 000,00	2 400 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	600 000,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			2 265 000,00	2 265 000,00		2 265 000,00	2 265 000,00
Total des dépenses d'ordre		635 000,00			2 465 000,00	2 465 000,00		2 465 000,00	2 465 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
210000001	TRAVAUX SALLE DE SPECTACLE		6 945 601,16	1 336 072,57	3 511 253,00	3 511 253,00	0,00	3 511 253,00
22001	RESTRUCTURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		6 100,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			6 951 701,77	1 336 072,57	3 511 253,00	3 511 253,00	0,00	3 511 253,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 210000001
LIBELLE : TRAVAUX SALLE DE SPECTACLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 945 601,16	a 1 336 072,57	3 511 253,00	b 3 511 253,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 248 635,39	146 796,84	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 248 635,39	146 796,84	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 584,98	1 967,52	9 000,00	9 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 584,98	1 967,52	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 691 380,79	1 187 308,21	3 502 253,00	3 502 253,00
2313	Constructions	5 432 367,40	1 187 308,21	3 502 253,00	3 502 253,00
238	Avances commandes immo corporelles	259 013,39	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 923 668,15	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 923 668,15	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	151 116,60	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	339 294,61	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	720 000,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	500 000,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	1 174 056,91	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	34 200,03	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-4 847 325,57

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22001
LIBELLE : RESTRUCTURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 100,61	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 100,61	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 992,61	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		10 929 121,00	15 492,30	8 470 139,74	8 470 139,74	8 485 632,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 641 850,80	15 492,30	2 382 330,13	2 382 330,13	2 397 822,43
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	40 888,00	0,00	21 029,00	21 029,00	21 029,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	287 664,18	0,00	306 609,00	306 609,00	306 609,00
1322	Subv. non transf. Régions	465 174,37	0,00	170 317,59	170 317,59	170 317,59
1323	Subv. non transf. Départements	210 803,39	0,00	71 088,00	71 088,00	71 088,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	193 780,65	0,00	547 659,54	547 659,54	547 659,54
13272	Subv. non transf. FEDER	2 044 271,29	0,00	984 127,00	984 127,00	984 127,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 399 268,92	15 492,30	270 000,00	270 000,00	285 492,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 670 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 670 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 641 850,80	15 492,30	4 052 330,13	4 052 330,13	4 067 822,43
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	421 862,00	0,00	1 119 959,61	1 119 959,61	1 119 959,61
10222	FCTVA	383 980,00	0,00	1 111 202,00	1 111 202,00	1 111 202,00
10226	Taxe d'aménagement	37 882,00	0,00	8 757,61	8 757,61	8 757,61
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		421 862,00	0,00	1 119 959,61	1 119 959,61	1 119 959,61

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Reçu le
			I		II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
						III = I + II	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles		5 063 712,80	15 492,30	5 172 289,74	5 172 289,74		5 187 782,04
021	Virement de la section de fonctionnement	4 725 408,20		327 850,00	327 850,00		327 850,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	540 000,00		570 000,00	570 000,00		570 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00		0,00
21351	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00		0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
28031	Frais d'études	15 000,00		9 400,00	9 400,00		9 400,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		0,00	0,00		0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	15 000,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	5 000,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00
2815731	Matériel roulant	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00
281578	Autre matériel technique	1 000,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	150 000,00		165 000,00	165 000,00		165 000,00
28161	Biens historiques et culturels immo.	0,00		200,00	200,00		200,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00		300,00	300,00		300,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		300,00	300,00		300,00
281828	Autres matériels de transport	53 000,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	10 000,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00
281838	Autre matériel informatique	45 000,00		64 100,00	64 100,00		64 100,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	20 000,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	21 000,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00
28185	Matériel de téléphonie	5 000,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00
28188	Autres immo. corporelles	180 000,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	600 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00		2 400 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00		0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00		2 265 000,00	2 265 000,00		2 265 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	600 000,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00
Total des recettes d'ordre		5 865 408,20		3 297 850,00	3 297 850,00		3 297 850,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		26 091 409,23	0,00	0,00	22 509 489,35	22 509 489,35	0,00	22 509 489,35	22 509 489,35
011	Charges à caractère général (3)	5 605 426,96	0,00	0,00	5 872 707,00	5 872 707,00	0,00	5 872 707,00	5 872 707,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 499 570,00	0,00		13 801 446,35	13 801 446,35		13 801 446,35	13 801 446,35
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 537 212,00	0,00	0,00	1 689 364,00	1 689 364,00	0,00	1 689 364,00	1 689 364,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 642 208,96	0,00	0,00	21 363 517,35	21 363 517,35	0,00	21 363 517,35	21 363 517,35
66	Charges financières	169 406,07	0,00		128 322,00	128 322,00		128 322,00	128 322,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		15 800,00	15 800,00		15 800,00	15 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 386,00			104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		183 792,07	0,00	0,00	248 122,00	248 122,00		248 122,00	248 122,00
Total des dépenses réelles		20 826 001,03	0,00	0,00	21 611 639,35	21 611 639,35	0,00	21 611 639,35	21 611 639,35
023	Virement à la section d'investissement	4 725 408,20			327 850,00	327 850,00		327 850,00	327 850,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	540 000,00			570 000,00	570 000,00		570 000,00	570 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 265 408,20			897 850,00	897 850,00		897 850,00	897 850,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

Pour

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

SLO
TOTAL
Vote

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE	Vote
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									22 509 489,35

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 339 647,90	0,00	22 505 678,56	22 505 678,56	22 505 678,56
013	Atténuations de charges (2)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 508 283,40	0,00	1 610 493,82	1 610 493,82	1 610 493,82
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 957,00	0,00	7 711 958,00	7 711 958,00	7 711 958,00
731	Fiscalité locale	9 697 464,00	0,00	10 086 722,00	10 086 722,00	10 086 722,00
74	Dotations et participations (2)	2 687 301,50	0,00	2 802 847,45	2 802 847,45	2 802 847,45
75	Autres produits de gestion courante (2)	114 494,00	0,00	146 211,29	146 211,29	146 211,29
Total des recettes de gestion des services		21 769 499,90	0,00	22 408 232,56	22 408 232,56	22 408 232,56
76	Produits financiers	1 446,00	0,00	1 446,00	1 446,00	1 446,00
77	Produits spécifiques (2)	533 702,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes financières		535 148,00	0,00	32 446,00	32 446,00	32 446,00
Total des recettes réelles		22 304 647,90	0,00	22 440 678,56	22 440 678,56	22 440 678,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	35 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		35 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**2 583 941,65****Total des recettes de fonctionnement cumulées****25 089 620,21**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		26 091 409,23	0,00	0,00	22 509 489,35	22 509 489,35	0,00	22 509 489,35	22 509 489,35
011	Charges à caractère général (4)	5 605 426,96	0,00	0,00	5 872 707,00	5 872 707,00	0,00	5 872 707,00	5 872 707,00
6041	Achats d'études	5 000,00	0,00		16 900,00	16 900,00	0,00	16 900,00	16 900,00
6042	Achats de prestations de services	327 383,00	0,00		414 500,00	414 500,00	0,00	414 500,00	414 500,00
60611	Eau et assainissement	80 000,00	0,00		81 000,00	81 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00
60612	Energie - Electricité	933 000,00	0,00		846 640,00	846 640,00	0,00	846 640,00	846 640,00
60613	Chauffage urbain	93 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		740,22	740,22	0,00	740,22	740,22
60622	Carburants	65 000,00	0,00		68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
60623	Alimentation	447 110,00	0,00		479 000,00	479 000,00	0,00	479 000,00	479 000,00
60624	Produits de traitement	23 400,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	62 910,00	0,00		55 928,40	55 928,40	0,00	55 928,40	55 928,40
60631	Fournitures d'entretien	72 600,00	0,00		76 700,00	76 700,00	0,00	76 700,00	76 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	107 000,00	0,00		122 000,48	122 000,48	0,00	122 000,48	122 000,48
60633	Fournitures de voirie	12 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	35 050,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6064	Fournitures administratives	33 570,00	0,00		31 070,00	31 070,00	0,00	31 070,00	31 070,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	35 200,00	0,00		36 423,10	36 423,10	0,00	36 423,10	36 423,10
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 840,00	0,00		4 570,00	4 570,00	0,00	4 570,00	4 570,00
6067	Fournitures scolaires	39 400,00	0,00		40 150,00	40 150,00	0,00	40 150,00	40 150,00
6068	Autres matières et fournitures	80 050,00	0,00		91 880,45	91 880,45	0,00	91 880,45	91 880,45
611	Contrats de prestations de services	26 365,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6132	Locations immobilières	23 301,00	0,00		14 401,00	14 401,00	0,00	14 401,00	14 401,00
61351	Matériel roulant	101 000,00	0,00		200 650,00	200 650,00	0,00	200 650,00	200 650,00
61358	Autres	174 271,00	0,00		161 550,00	161 550,00	0,00	161 550,00	161 550,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 800,00	0,00		5 070,00	5 070,00	0,00	5 070,00	5 070,00
61521	Entretien terrains	512 151,00	0,00		464 155,00	464 155,00	0,00	464 155,00	464 155,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	155 800,00	0,00		263 110,02	263 110,02	0,00	263 110,02	263 110,02
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés	Vote)
			I					hors AE	III = I + II
615231	Entretien, réparations voiries	56 000,00	0,00		63 056,00	63 056,00	0,00	63 056,00	63 056,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		67 129,54	67 129,54	0,00	67 129,54	67 129,54
61551	Entretien matériel roulant	62 000,00	0,00		61 550,00	61 550,00	0,00	61 550,00	61 550,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	53 800,00	0,00		93 523,76	93 523,76	0,00	93 523,76	93 523,76
6156	Maintenance	411 410,00	0,00		551 744,00	551 744,00	0,00	551 744,00	551 744,00
6161	Multirisques	110 350,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		11 009,98	11 009,98	0,00	11 009,98	11 009,98
6168	Autres primes d'assurance	2 240,00	0,00		58 600,00	58 600,00	0,00	58 600,00	58 600,00
617	Etudes et recherches	102 100,00	0,00		74 315,00	74 315,00	0,00	74 315,00	74 315,00
6182	Documentation générale et technique	13 380,00	0,00		10 885,60	10 885,60	0,00	10 885,60	10 885,60
6184	Versements à des organismes de formation	76 755,96	0,00		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	7 500,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6188	Autres frais divers	493 638,00	0,00		381 155,00	381 155,00	0,00	381 155,00	381 155,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	400,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	12 000,00	0,00		24 100,00	24 100,00	0,00	24 100,00	24 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	272 000,00	0,00		286 115,12	286 115,12	0,00	286 115,12	286 115,12
6234	Réceptions	8 400,00	0,00		11 462,00	11 462,00	0,00	11 462,00	11 462,00
6236	Catalogues et imprimés	44 400,00	0,00		42 525,00	42 525,00	0,00	42 525,00	42 525,00
6238	Divers	8 690,00	0,00		10 361,60	10 361,60	0,00	10 361,60	10 361,60
6241	Transports de biens	1 600,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6245	Transports de personnes extérieures	75 100,00	0,00		62 750,00	62 750,00	0,00	62 750,00	62 750,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	7 980,00	0,00		6 930,00	6 930,00	0,00	6 930,00	6 930,00
6261	Frais d'affranchissement	52 260,00	0,00		55 200,00	55 200,00	0,00	55 200,00	55 200,00
6262	Frais de télécommunications	118 160,00	0,00		99 900,00	99 900,00	0,00	99 900,00	99 900,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	46 857,00	0,00		43 302,30	43 302,30	0,00	43 302,30	43 302,30
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 200,00	0,00		28 400,00	28 400,00	0,00	28 400,00	28 400,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
63512	Taxes foncières	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	2 005,00	0,00		1 853,43	1 853,43	0,00	1 853,43	1 853,43
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	13 499 570,00	0,00		13 801 446,35	13 801 446,35		13 801 446,35	13 801 446,35
6218	Autre personnel extérieur	31 636,00	0,00		39 144,00	39 144,00		39 144,00	39 144,00
6331	Versement mobilité	154 201,00	0,00		154 035,00	154 035,00		154 035,00	154 035,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	38 551,00	0,00		38 510,00	38 510,00		38 510,00	38 510,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	154 539,00	0,00		156 693,00	156 693,00		156 693,00	156 693,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 435 999,00	0,00		5 152 902,00	5 152 902,00		5 152 902,00	5 152 902,00
64112	SFT, indemnité de résidence	147 007,00	0,00		117 501,00	117 501,00		117 501,00	117 501,00
64113	NBI	76 692,00	0,00		76 532,00	76 532,00		76 532,00	76 532,00
64118	Autres indemnités	1 131 246,00	0,00		1 182 145,00	1 182 145,00		1 182 145,00	1 182 145,00
64121	Rémunération principale	347 403,00	0,00		365 013,00	365 013,00		365 013,00	365 013,00
64128	Autres indemnités	178 017,00	0,00		161 543,00	161 543,00		161 543,00	161 543,00
64131	Rémunérations	1 659 435,00	0,00		1 893 241,00	1 893 241,00		1 893 241,00	1 893 241,00
64132	SFT, indemnité de résidence	36 143,00	0,00		36 207,00	36 207,00		36 207,00	36 207,00
64138	Primes et autres indemnités	261 904,00	0,00		291 178,00	291 178,00		291 178,00	291 178,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	13 774,00	0,00		15 472,00	15 472,00		15 472,00	15 472,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 487,00	0,00		17 318,00	17 318,00		17 318,00	17 318,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 515 291,00	0,00		1 547 076,00	1 547 076,00		1 547 076,00	1 547 076,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 949 927,00	0,00		2 170 179,00	2 170 179,00		2 170 179,00	2 170 179,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	96 885,00	0,00		106 888,00	106 888,00		106 888,00	106 888,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	145 550,00	0,00		124 224,00	124 224,00		124 224,00	124 224,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	144,00	0,00		108,00	108,00		108,00	108,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	78 909,00	0,00		83 503,00	83 503,00		83 503,00	83 503,00
64731	Allocations chômage versées directement	3 750,00	0,00		43 024,35	43 024,35		43 024,35	43 024,35
6475	Médecine du travail, pharmacie	28 080,00	0,00		29 010,00	29 010,00		29 010,00	29 010,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 537 212,00	0,00	0,00	1 689 364,00	1 689 364,00	0,00	1 689 364,00	1 689 364,00
65131	Bourses	22 500,00	0,00		26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
65132	Prix	11 660,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65311	Indemnités de fonction	205 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65313	Cotisations de retraite	23 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65315	Formation	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	550,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	33 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	170 665,00	0,00		171 600,00	171 600,00	0,00	171 600,00	171 600,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		3 961,00	3 961,00	0,00	3 961,00	3 961,00
6568	Autres participations	39 800,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	73 000,00	0,00		73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	430 000,00	0,00		510 000,00	510 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	271 293,00	0,00		289 206,00	289 206,00	0,00	289 206,00	289 206,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	3 200,00	0,00		220 142,00	220 142,00	0,00	220 142,00	220 142,00
65818	Autres	181 944,00	0,00		25 860,00	25 860,00	0,00	25 860,00	25 860,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		595,00	595,00	0,00	595,00	595,00
65888	Autres	47 600,00	0,00		65 800,00	65 800,00	0,00	65 800,00	65 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 642 208,96	0,00	0,00	21 363 517,35	21 363 517,35	0,00	21 363 517,35	21 363 517,35
66	Charges financières	169 406,07	0,00		128 322,00	128 322,00		128 322,00	128 322,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	144 410,61	0,00		128 322,00	128 322,00		128 322,00	128 322,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	24 995,46	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		15 800,00	15 800,00		15 800,00	15 800,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		15 800,00	15 800,00		15 800,00	15 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 386,00			104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 386,00			104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		183 792,07	0,00	0,00	248 122,00	248 122,00		248 122,00	248 122,00
Total des dépenses réelles		20 826 001,03	0,00	0,00	21 611 639,35	21 611 639,35	0,00	21 611 639,35	21 611 639,35
023	Virement à la section d'investissement	4 725 408,20			327 850,00	327 850,00		327 850,00	327 850,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	540 000,00			570 000,00	570 000,00		570 000,00	570 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	540 000,00			570 000,00	570 000,00		570 000,00	570 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 265 408,20			897 850,00	897 850,00		897 850,00	897 850,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	22 896,86
Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 161,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 339 647,90	0,00	22 505 678,56	22 505 678,56	22 505 678,56
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 508 283,40	0,00	1 610 493,82	1 610 493,82	1 610 493,82
7018	Autres ventes de produits finis	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 500,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	118 322,00	0,00	134 500,00	134 500,00	134 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	223 000,00	0,00	238 515,53	238 515,53	238 515,53
70632	Redevances services à caractère loisir	6 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7066	Redevances services à caractère social	397 966,00	0,00	370 893,00	370 893,00	370 893,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	633 695,00	0,00	530 614,00	530 614,00	530 614,00
70684	Redevances d'archéologie préventive	10 480,40	0,00	250 651,29	250 651,29	250 651,29
706888	Autres	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	33 320,00	0,00	33 320,00	33 320,00	33 320,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 957,00	0,00	7 711 958,00	7 711 958,00	7 711 958,00
73211	Attribution de compensation	7 137 311,00	0,00	7 198 205,00	7 198 205,00	7 198 205,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	426 255,00	0,00	365 362,00	365 362,00	365 362,00
73221	FNGIR	8 391,00	0,00	8 391,00	8 391,00	8 391,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
731	Fiscalité locale	9 697 464,00	0,00	10 086 722,00	10 086 722,00	10 086 722,00
73111	Impôts directs locaux	8 243 234,00	0,00	8 580 279,00	8 580 279,00	8 580 279,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	484 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	71 117,00	0,00	73 029,00	73 029,00	73 029,00
73141	Accise sur l'électricité	300 000,00	0,00	289 414,00	289 414,00	289 414,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté II	Total III = I + II
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	599 113,00	0,00	594 000,00	594 000,00	594 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 687 301,50	0,00	2 802 847,45	2 802 847,45	2 802 847,45
74111	Dotation forfaitaire des communes	19 719,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741123	DSU des communes	497 591,00	0,00	549 813,00	549 813,00	549 813,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	250 000,00	0,00	108 251,80	108 251,80	108 251,80
7472	Participation régions	20 000,00	0,00	36 657,00	36 657,00	36 657,00
7473	Participation départements	4 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74748	Participation autres communes	12 047,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	102 000,00	0,00	99 889,65	99 889,65	99 889,65
747888	Autres	872 096,00	0,00	1 104 320,00	1 104 320,00	1 104 320,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	836 966,00	0,00	811 630,00	811 630,00	811 630,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	2 882,50	0,00	2 286,00	2 286,00	2 286,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	114 494,00	0,00	146 211,29	146 211,29	146 211,29
752	Revenus des immeubles	96 500,00	0,00	80 217,29	80 217,29	80 217,29
756	Libéralités reçues	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	15 994,00	0,00	65 994,00	65 994,00	65 994,00
Total des recettes de gestion des services		21 769 499,90	0,00	22 408 232,56	22 408 232,56	22 408 232,56
76	Produits financiers	1 446,00	0,00	1 446,00	1 446,00	1 446,00
761	Produits de participations	1 446,00	0,00	1 446,00	1 446,00	1 446,00
77	Produits spécifiques (3)	533 702,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	50 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	483 702,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes réelles		22 304 647,90	0,00	22 440 678,56	22 440 678,56	22 440 678,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	35 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	35 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

S²LOW
Total

Publié l'assemblée

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté II	Total III = I + II
Total des recettes d'ordre		35 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		579 873,60	665 532,36	0,00	33 734,00	317 820,00	3 937 944,78	29 060,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	579 873,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	137 227,36	0,00	0,00	25 360,00	147 561,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	528 305,00	0,00	33 734,00	292 460,00	288 130,78	29 060,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 502 253,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		7 256 108,28	101 394,00	0,00	0,00	371 923,00	1 806 031,53	20 040,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 586 108,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	101 394,00	0,00	0,00	371 923,00	1 806 031,53	20 040,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 670 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES


A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		361 675,00	0,00	79 500,00	0,00		6 005 139,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		579 873,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 200,00	0,00	0,00	0,00		347 348,36
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	15 000,00	0,00		15 000,00
21	Immobilisations corporelles	324 475,00	0,00	64 500,00	0,00		1 560 664,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		3 502 253,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		82 941,60	0,00	0,00	0,00		9 638 438,41
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		5 586 108,28
13	Subventions d'investissement	82 941,60	0,00	0,00	0,00		2 382 330,13
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 670 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
 Reçu en préfecture le 07/05/2026
 Publié le 9
 ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		579 873,60
164	Emprunts auprès des états financiers	579 873,60
RECETTES		7 256 108,28
102	Dotations et fonds d'investissement	1 119 959,61
106	Réserves	4 466 148,67
164	Emprunts auprès des états financiers	1 670 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		641 592,36	0,00	16 316,00	0,00	7 624,00
203	Frais d'études, recherche, développement	5 000,00	0,00	1 490,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	130 737,36	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	8 130,00	0,00	0,00
213	Constructions	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	29 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	266 295,00	0,00	6 696,00	0,00	7 624,00
RECETTES		989,00	0,00	100 405,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	989,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	100 405,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665 532,36
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 490,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 737,36
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 130,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 560,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 615,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 394,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	989,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 405,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	33 734,00	0,00	0,00	0,00	33 734,00
213	Constructions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	32 234,00	0,00	0,00	0,00	32 234,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		15 000,00	101 200,00	154 620,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	15 000,00	1 000,00	9 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	79 000,00	122 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	21 200,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	350 531,00	21 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	350 531,00	21 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317 820,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 360,00
213	Constructions	0,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 760,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 700,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 923,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 923,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	37 260,00	94 226,78	20 000,00	0,00	0,00	0,00	3 511 253,00	300,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	81 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
213	Constructions	0,00	19 000,00	13 105,78	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	16 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 502 253,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 806 031,53	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 806 031,53	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		75 300,00	70 105,00	12 400,00	0,00	12 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	47 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	16 500,00	20 105,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	11 800,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	104 700,00	0,00	0,00	0,00	3 937 944,78
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	146 121,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 400,00
213	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	155 105,78
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 455,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	38 260,00	0,00	0,00	0,00	73 170,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 502 253,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 806 031,53
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 806 031,53

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 560,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 040,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 040,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00	29 060,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
215	Installat ⁶ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	8 100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 040,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 040,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	19 080,00	140 395,00	0,00	0,00	0,00	110 200,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 200,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	5 380,00	127 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	900,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	41 681,60	0,00	0,00	0,00	41 260,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	41 681,60	0,00	0,00	0,00	29 760,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 675,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 200,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 800,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 775,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 941,60
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 441,60

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	23 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		260 622,00	7 084 385,22	0,00	548 365,00	3 676 712,02	5 022 036,64	2 877 989,23	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 753 181,30	0,00	123 476,00	1 179 385,02	1 460 976,44	302 463,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 617 241,92	0,00	418 189,00	2 299 766,00	3 442 265,20	2 043 180,23	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 500,00	713 962,00	0,00	6 700,00	197 561,00	118 795,00	532 346,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	128 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		19 273 563,00	256 590,09	0,00	0,00	456 709,00	1 447 408,47	943 408,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	64 320,00	0,00	0,00	454 209,00	840 341,82	238 623,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 711 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 086 722,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 381 443,00	125 552,80	0,00	0,00	2 500,00	588 566,65	704 785,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 994,00	16 717,29	0,00	0,00	0,00	18 500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 444 351,70	88 500,00	158 022,00	450 655,54		21 611 639,35
011	Charges à caractère général	0,00	898 924,70	15 500,00	102 675,00	36 125,54		5 872 707,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	526 427,00	0,00	39 847,00	414 530,00		13 801 446,35
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	19 000,00	73 000,00	15 500,00	0,00		1 689 364,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		128 322,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		104 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	63 000,00	0,00		22 440 678,56
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00		1 610 493,82
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 711 958,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 086 722,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 802 847,45
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00		146 211,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 446,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		27 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 000,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		260 622,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	12 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00
661	Charges d'intérêts	128 322,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 800,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	104 000,00
RECETTES		19 273 563,00
731	Fiscalité locale	10 086 722,00
732	Fiscalité reversée	7 711 958,00
741	D.G.F.	549 813,00
744	FCTVA	20 000,00
748	Autres attributions et participations	811 630,00
752	Revenus des immeubles	45 000,00
758	Produits divers de gestion courante	15 994,00
761	Produits de participations	1 446,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	27 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	4 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 262 457,18	0,00	20 898,00	273 141,00	1 251 753,92
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	428 120,88	0,00	1 952,00	0,00	21 250,00
613	Locations	131 311,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	301 896,30	0,00	6 846,00	0,00	2 500,00
616	Primes d'assurances	110 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	93 930,00	0,00	12 050,00	0,00	79 818,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	12 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	21 762,00	0,00	0,00	0,00	291 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	5 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	103 270,00	0,00	50,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	17 490,00	0,00	0,00	0,00	650,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	92 198,00	0,00	0,00	6 838,00	17 363,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 358 453,00	0,00	0,00	182 646,00	467 622,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 166 664,00	0,00	0,00	83 657,00	198 480,00
647	Autres charges sociales	29 010,00	0,00	0,00	0,00	14 310,92
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	153 860,00
658	Charges diverses de gestion courante	293 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		208 872,80	0,00	31 000,00	0,00	16 717,29
641	Rémunérations du personnel	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	33 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

S²LOW

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
747	Participations	73 266,80	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	52 286,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	16 717,29

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					0341	0342				
					Section éco., sociale et environnem.	Section culture, éducation et sports				
DEPENSES		273 135,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
618	Divers	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
623	Pub., publications, relations publiques	315,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
626	Frais postaux et frais télécommunication	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
653	Indemnités	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026



Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	7 084 385,22
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	452 822,88
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 311,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 242,30
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 798,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	316 077,12
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 750,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 640,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 140,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 399,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 008 721,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 448 801,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 320,92
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 860,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 602,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 590,09
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 320,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 266,80
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 286,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 717,29

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	523 665,00	0,00	24 700,00	0,00	548 365,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	10 142,00	0,00	0,00	0,00	10 142,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
613	Locations	0,00	470,00	0,00	0,00	0,00	470,00
615	Entretien et réparations	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
618	Divers	0,00	6 755,00	0,00	18 000,00	0,00	24 755,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	3 720,00	0,00	0,00	0,00	3 720,00
628	Divers	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	8 015,00	0,00	0,00	0,00	8 015,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	589,00	0,00	0,00	0,00	589,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	307 586,00	0,00	0,00	0,00	307 586,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	102 588,00	0,00	0,00	0,00	102 588,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	6 700,00	0,00	6 700,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		139 892,00	1 182 373,00	478 525,02	9 500,00	5 000,00	4 000,00	4 000,00	500,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	155 368,00	130 548,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	2 060,00	2 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	81 045,00	115 396,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	3 650,00	18 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	5 400,00	4 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	1 100,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 249,00	22 544,00	2 055,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	96 401,00	576 934,00	54 699,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	40 242,00	270 511,00	25 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	4 500,00	6 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	500,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	56 800,00	114 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	2 461,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	1 728 512,00	0,00	370,00	122 040,00	2 000,00	0,00	3 676 712,02
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00	0,00	0,00	118 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	418 589,00	0,00	120,00	1 000,00	1 500,00	0,00	708 125,00
613	Locations	0,00	0,00	25 070,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	29 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	64 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 070,02
618	Divers	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 300,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	1 040,00	0,00	0,00	2 240,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 950,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	3 900,00	0,00	250,00	0,00	320,00	0,00	14 440,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	30 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 374,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	812 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 540 303,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	363 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	698 849,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 600,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 461,00
RECETTES		0,00	0,00	434 793,00	0,00	0,00	21 916,00	0,00	0,00	456 709,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	432 293,00	0,00	0,00	21 916,00	0,00	0,00	454 209,00
747	Participations	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants			
DEPENSES		346 955,00	1 063 596,00	0,00	268 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 447,98	298 779,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 900,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	51 820,00	16 285,57	0,00	43 103,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 438,00	10 961,40
613	Locations	6 490,00	32 010,00	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 290,00
615	Entretien et réparations	12 895,00	6 282,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 009,98	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
618	Divers	300,00	17 600,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,60
621	Personnel extérieur au service	0,00	36 904,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	2 200,00	425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 000,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	9 310,00	2 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 640,00
628	Divers	0,00	8 800,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 167,00	21 440,00	0,00	5 464,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 988,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 264,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	110 282,00	542 898,00	0,00	138 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 441,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	50 491,00	236 227,00	0,00	64 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 774,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	131 000,00	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 651,29
706	Prestations de services	0,00	131 000,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 651,29
747	Participations	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES		299 808,00	69 890,00	746 709,00	0,00	6 106,46	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	114 795,00	41 272,00	166 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 000,00	0,00	6 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	169 123,00	27 798,00	63 960,00	0,00	6 106,46	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	6 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 690,00	820,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	10 200,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	13 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	334 463,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	150 994,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		18 500,00	0,00	338 405,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	238 515,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	99 889,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		494 076,40	105 000,00	1 293 874,80	0,00	0,00	0,00	5 022 036,64
604	Achats d'études, prestations de services	31 100,00	93 000,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	287 300,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	44 983,40	3 480,00	34 240,70	0,00	0,00	0,00	544 547,07
613	Locations	6 100,00	1 000,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00	130 610,00
615	Entretien et réparations	250,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	288 343,46
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 009,98
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
618	Divers	250,00	0,00	49 770,00	0,00	0,00	0,00	81 683,60
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 904,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	600,00	0,00	3 361,60	0,00	0,00	0,00	6 586,60
624	Transports biens, transports collectifs	17 500,00	7 500,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	31 100,00
625	Déplacements et missions	60,00	20,00	100,00	0,00	0,00	0,00	180,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 540,00	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00	22 080,00
628	Divers	0,00	0,00	1 571,30	0,00	0,00	0,00	24 771,30
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 372,00	0,00	31 410,00	0,00	0,00	0,00	87 397,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 264,43
641	Rémunérations du personnel	325 660,00	0,00	802 824,00	0,00	0,00	0,00	2 370 792,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	59 661,00	0,00	323 133,00	0,00	0,00	0,00	933 323,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	13 849,20	0,00	0,00	0,00	13 849,20
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	595,00	0,00	0,00	0,00	5 795,00
RECETTES		412 544,00	50 368,00	230 440,00	0,00	0,00	0,00	1 447 408,47
706	Prestations de services	191 544,00	22 268,00	2 863,00	0,00	0,00	0,00	840 341,82
747	Participations	221 000,00	28 100,00	227 577,00	0,00	0,00	0,00	588 566,65
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		284 861,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 535 260,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	42 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 340,00	0,00	0,00
613	Locations	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 520,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	4 192,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
618	Divers	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 739,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 004,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 956,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	157 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 042 346,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	65 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386 859,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	2 346,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822 923,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 623,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	592 300,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	208 841,00	0,00	4 700,00	844 327,23	2 877 989,23
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	17 800,00	0,00	0,00	1 400,00	22 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 200,00	0,00	1 100,00	20 970,00	109 966,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 270,00	4 390,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 585,00	2 585,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 492,00
618	Divers	0,00	0,00	14 500,00	0,00	3 600,00	45 755,00	81 194,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	26 600,00	0,00	0,00	500,00	27 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	1 000,00	11 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	6 070,00	11 220,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 216,00	27 616,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	3 121,00	0,00	0,00	4 927,00	54 008,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	95 996,00	0,00	0,00	131 000,00	1 426 862,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	38 074,00	0,00	0,00	56 770,00	547 446,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 864,23	14 864,23
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530 000,00	532 346,00
RECETTES		0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	104 485,00	943 408,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	238 623,00
747	Participations	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	104 485,00	704 785,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	32 000,00	769 982,00	287 128,00	0,00	15 000,00	0,00	188 221,70
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	14 830,00	149 128,00	0,00	0,00	0,00	6 580,70
613	Locations	0,00	0,00	4 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	454 659,00	63 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	28 000,00	2 260,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	7 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 509,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	194 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 086,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	87 557,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 046,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		55 453,00	0,00	0,00	78 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	29 311,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	2 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	22 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	16 315,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 431,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	36 561,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	17 461,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	1 444 351,70
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 849,70
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 485,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 015,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 815,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 260,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 087,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353 276,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 064,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					63 Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	73 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	27 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 980,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	3 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
613	Locations	0,00	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 620,00
618	Divers	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 860,00
628	Divers	0,00	1 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 847,00	158 022,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 750,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 420,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 010,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00	1 260,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 877,00	27 877,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 710,00	10 710,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	450 655,54	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	12 685,54	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 698,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	273 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	130 197,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 655,54
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 685,54
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 440,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 698,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 635,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 197,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 485 820,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 485 820,00									
000139	CREDIT AGRICOLE	04/05/2010	28/06/2013	01/10/2013	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor -0.55 sur Euribor 3M	0,770	0,770	EUR	T	P	O	A-1
000140	CREDIT AGRICOLE	29/07/2015	07/01/2016	07/01/2017	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	1,700	EUR	A	P	O	A-1
1382529	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/05/2023	01/12/2023	01/12/2025	242 910,00	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
4194	Agence France Locale	23/12/2024	10/02/2025	20/03/2025	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	3,250	EUR	T	C	O	A-1
589470E	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2022	25/12/2022	25/03/2023	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.51 %	1,510	1,520	EUR	T	P	O	A-1
CDC-Intracting T2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/05/2023	03/12/2024	03/12/2026	242 910,00	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00											
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					9 485 820,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 068 424,59					582 726,99	129 684,48	0,00	22 274,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 068 424,59					582 726,99	129 684,48	0,00	22 274,33
000139	N	0,00	A-1	1 239 454,52	7,50	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor -0.55 sur Euribor 3M	2,600	144 762,95	31 858,69	0,00	8 292,17
000140	N	0,00	A-1	861 118,68	5,02	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	137 540,13	14 639,02	0,00	12 061,66
1382529	N	0,00	A-1	222 944,32	10,92	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	20 015,59	557,36	0,00	40,87
4194	N	0,00	A-1	1 866 666,68	13,97	F	Taux fixe à 3.16 %	3,250	133 333,32	58 035,74	0,00	1 521,48
589470E	N	0,00	A-1	1 635 330,39	11,98	F	Taux fixe à 1.51 %	1,520	125 266,93	23 986,39	0,00	316,69
CDC-Intracting T2	N	0,00	A-1	242 910,00	10,92	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	21 808,07	607,28	0,00	41,46
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 068 424,59					582 726,99	129 684,48	0,00	22 274,33

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 068 424,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2023-01-20
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisation (2031)	5	20/01/2023
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation (2033)	1	20/01/2023
L	Subventions d'équipement versées finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études (204x1)	5	20/01/2023
L	Subventions d'équipement versées finançant des bâtiments et des installations (204x2)	20	20/01/2023
L	Subventions d'équipement versées finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national (204x3)	30	20/01/2023
L	Concessions et droits similaires (2051)	5	20/01/2023
L	Plantations d'arbres et arbutres (2121)	15	20/01/2023
L	Immeubles de rapport (21321)	30	20/01/2023
L	Matériels et outillages d'incendie et de défense civile (2156x)	5	20/01/2023
L	Matériels et outillages de voirie (21573x)	5	20/01/2023
L	Matériels techniques divers (21578) (2158)	5	20/01/2023
L	Biens historiques et culturels immobiliers immobilisés (21612)	30	20/01/2023
L	Biens historiques et culturels immobiliers immobilisés (21622)	15	20/01/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers (2181)	10	20/01/2023
L	Matériels de transports divers (dont véhicules légers) (21828)	5	20/01/2023
L	Véhicules utilitaires, lourds et techniques (21828)	7	20/01/2023
L	Matériels informatiques (2183x)	4	20/01/2023
L	Matériels de bureau (2184x)	5	20/01/2023
L	Mobiliers (2184x)	10	20/01/2023
L	Matériels de téléphonie (2185)	4	20/01/2023
L	Cheptel (2186)	3	20/01/2023
L	Matériels et équipements divers (2188)	5	20/01/2023
L	Matériels et équipements culturels (2188)	10	20/01/2023
L	Equipements de cuisine (2188)	10	20/01/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	16 452,13		0,00	16 452,13	0,00	16 452,13
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	16 452,13		0,00	16 452,13	0,00	16 452,13
créances non recouvrées de plus de 2 ans	16 452,13	15/12/2023	0,00	16 452,13	0,00	16 452,13
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	16 452,13		0,00	16 452,13	0,00	16 452,13
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

S²LOW
SOL DE

Publié le

de l'exercice

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	Montant des provisions E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	16 452,13		0,00	16 452,13	0,00	16 452,13

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEPENSES TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE RECETTES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 810,00	0,00	0,00	0,00
4541101 TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEPENSES (5)	3 810,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	3 810,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 810,00	0,00	0,00	0,00
4541201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 810,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 810,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	5 348 927,00	4 297 474,52	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 348 927,00	4 297 474,52										132 794,94	175 756,99	
ASS LES PAILLONS BLANCS DE LILLE	2007	P	EQUIPEMENT EMPRUNT GARANTI	C.C.C.COOP	430 000,00	173 506,12	6,82	T	F	Taux fixe à 4.65 %	4,730	F	Taux fixe à 4.65 %	4,730	A-1	EUR	7 697,01	21 484,55
ASS LES PAILLONS BLANCS DE LILLE	2005	P	EQUIPEMENT EMPRUNT GARANTI	C.C.C.COOP	1 000 000,00	280 619,34	4,90	T	F	Taux fixe à 3.75 %	3,800	F	Taux fixe à 3.75 %	3,800	A-1	EUR	9 797,46	52 014,34
HABITAT HAUTS-DE-FRANCE ESH	2024	P	EMPRUNT GARANTI	CDC	3 918 927,00	3 843 349,06	23,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	115 300,47	102 258,10
TOTAL GENERAL					5 348 927,00	4 297 474,52										132 794,94	175 756,99	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	90 993,36
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	711 090,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	802 083,36
Recettes réelles de fonctionnement	II	22 231 862,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	3,61

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					144 670,00
65748		Subvention de fonctionnement	AADVAH	Association	900,00
65748		Subvention de fonctionnement	Aide aux Défavorisés Economiques	Association	600,00
65748		Subvention de fonctionnement	Amicale CNL locataires résidence du Parc	Association	170,00
65748		Subvention de fonctionnement	Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Seclin	Association	850,00
65748		Subvention de fonctionnement	Aviatis	Association	75,00
65748		Subvention de fonctionnement	Cur et Santé	Association	500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Comité de quartier de Burgault	Association	900,00
65748		Subvention de fonctionnement	Comité du Hameau de Martinsart	Association	350,00
65748		Subvention de fonctionnement	Coup de Pouce	Association	720,00
65748		Subvention de fonctionnement	Club des Aînés de Seclin-Burgault	Association	500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Fédération Colombophile Seclinoise	Association	1 180,00
65748		Subvention de fonctionnement	Ibérica	Association	75,00
65748		Subvention de fonctionnement	Jardin partagé de l'arbre aux mille sens	Association	75,00
65748		Subvention de fonctionnement	Kiwanis Seclin Comtesse de Flandres	Association	100,00
65748		Subvention de fonctionnement	La Mamounette	Association	100,00
65748		Subvention de fonctionnement	Le Paradis	Association	480,00
65748		Subvention de fonctionnement	Les amis du CMEM de Seclin	Association	355,00
65748		Subvention de fonctionnement	Les amis des géants	Association	900,00
65748		Subvention de fonctionnement	Les Enfants de Burgault	Association	500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Les restos du Cur	Association	1 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Liens Essentiels	Association	500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Sauvegarde Collégiale Saint-Piat	Association	1 245,00
65748		Subvention de fonctionnement	Scouts et Guides de France	Association	110,00
65748		Subvention de fonctionnement	Secours Catholique	Association	1 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Secours Populaire Français	Association	1 400,00
65748		Subvention de fonctionnement	Société historique de Seclin	Association	100,00
65748		Subvention de fonctionnement	Tous en Or	Association	100,00
65748		Subvention de fonctionnement	Union Nationale des Combattants de Seclin	Association	640,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		Subvention de fonctionnement	Vivre ensemble	Association	845,00
65748		Subvention de fonctionnement	U.C.A.S.S - Comité Expansion Commerce Local	Association	9 600,00
65748		Subvention de fonctionnement	Union Musicale de Seclin	Association	21 600,00
65748		Subvention de fonctionnement	Football club de Seclin	Association	34 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Association Seclinoise de Pétanque	Association	500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Association Sportive Javelot Seclin	Association	700,00
65748		Subvention de fonctionnement	Association Seclin Le Ping Pour Prétexte	Association	8 500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Athlétisme Club Seclinois	Association	5 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Dynamique Sport	Association	1 450,00
65748		Subvention de fonctionnement	Ecole de danse et d'expression corporelle de Seclin	Association	11 900,00
65748		Subvention de fonctionnement	Force et cardio	Association	250,00
65748		Subvention de fonctionnement	Forme Santé Détente Seclin	Association	3 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Futsal	Association	75,00
65748		Subvention de fonctionnement	Judo Ju-Jitsu Club	Association	2 600,00
65748		Subvention de fonctionnement	La Seclinoise Archerie	Association	3 500,00
65748		Subvention de fonctionnement	La Seclinoise Volley-ball	Association	1 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	M.Y.C.S. Karaté club de Seclin	Association	4 200,00
65748		Subvention de fonctionnement	Seclin natation	Association	6 850,00
65748		Subvention de fonctionnement	Seclin Plongée	Association	2 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Seclin Basket Club	Association	7 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Seclin Rando	Association	500,00
65748		Subvention de fonctionnement	Société Gymnastique Saint Piat	Association	2 300,00
65748		Subvention de fonctionnement	Tennis Club La Seclinoise	Association	1 800,00
65748		Subvention de fonctionnement	Zumbi Dos Palmares	Association	75,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		68,00	0,00	68,00	58,00	6,00	64,00
Adjoint administratif	C	15,00	0,00	15,00	8,00	4,00	12,00
Adjoint administratif principale de 1ère classe	C	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint administratif principale de 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Attaché	A	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Attaché principal	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	4,00	2,00	6,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
attache hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		144,00	0,00	144,00	106,00	31,00	137,00
Adjoint technique	C	74,00	0,00	74,00	37,00	30,00	67,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	31,00	0,00	31,00	31,00	0,00	31,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	5,00	9,00	4,00	4,00	8,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educatrice de jeune enfants	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Psychologue de classe normal	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
cadre de santé	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
sage femme	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		10,00	0,00	10,00	9,00	1,00	10,00
Educateur activités physiques et sportives	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Educateur activités physiques et sportives principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Educateur activités physiques et sportives principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		32,00	4,00	36,00	18,00	18,00	36,00
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant d'enseignement artistique 2ème classe emploi accessoire	B	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - musique	B	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - musique	B	14,00	0,00	14,00	1,00	13,00	14,00
Assistant de conservation du patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		26,00	0,00	26,00	12,00	14,00	26,00
Adjoint d'animation	C	16,00	0,00	16,00	4,00	12,00	16,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 0,00



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00		
FILIERE POLICE (j)		9,00	0,00	9,00	7,00		
Brigadier-chef principal	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Gardien brigadier de police municipale	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		301,00	9,00	310,00	222,00	74,00	296,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
26/11/2005 - EMPRUNT GARANTI	ASS LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE		Association	1 000 000,00
25/10/2007 - EMPRUNT GARANTI	ASS LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE		Association	430 000,00
27/06/2024 - EMPRUNT GARANTI	HABITAT HDF		Personne morale	3 918 927,00
06/02/2025 - EMPRUNT GARANTI	AGENCE FRANCE LOCALE		Sa à directoire	2 000 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF



VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS DE SECLIN	01/01/1978		SPA	

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIREIV
C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-2 366 406,31	-2 366 406,31
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 099 742,36	-2 099 742,36
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 466 148,67	-4 466 148,67

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	4 466 148,67	4 466 148,67
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 466 148,67	-4 466 148,67
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	644 873,60	644 873,60
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 017 809,61	2 017 809,61
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 372 936,01	1 372 936,01

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		644 873,60	644 873,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		579 873,60	579 873,60
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	579 873,60	579 873,60
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		65 000,00	65 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	65 000,00	65 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 017 809,61	III 2 017 809,61
Ressources propres externes de l'année (a)		1 119 959,61	1 119 959,61
10222	FCTVA	1 111 202,00	1 111 202,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	8 757,61	8 757,61
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		897 850,00	897 850,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 400,00	9 400,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	5 700,00	5 700,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	4 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	3 000,00	3 000,00
2815731	Matériel roulant	6 000,00	6 000,00
281578	Autre matériel technique	3 000,00	3 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	165 000,00	165 000,00
28161	Biens historiques et culturels immo.	200,00	200,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	300,00	300,00
28181	Installations générales, aménagt divers	300,00	300,00
281828	Autres matériels de transport	40 000,00	40 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	20 000,00	20 000,00
281838	Autre matériel informatique	64 100,00	64 100,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 000,00	10 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	45 000,00	45 000,00
28185	Matériel de téléphonie	4 000,00	4 000,00
28188	Autres immo. corporelles	180 000,00	180 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

Vote (2)

S²LOW

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,	
021	Virement de la section de fonctionnement	327 850,00	327 850,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
---	-------------

Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00

RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
------------------------------------	-------------

Résultat financier	0,00
--------------------	------

RESULTAT COURANT (5)	0,00
-----------------------------	-------------

Résultat spécifique	0,00
---------------------	------

RESULTAT NET (6)	0,00
-------------------------	-------------

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	19 768 000,00	0,00	47,29	0,00	9 348 287,00	0,00
TFPNB	157 500,00	0,00	43,00	0,00	67 725,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			9 416 012,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

VILLE DE SECLIN - VILLE DE SECLIN - BP - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Ville de Seclin

BUDGET PRIMITIF

Exercice 2026

Conseil Municipal du 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D3CM27042026-BF

Introduction

Aux termes de l'article L. 2311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le budget est « l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune. » Voté chaque année au plus tard le 15 avril, ou le 30 avril pour les années de renouvellement du conseil municipal, le budget présente une double fonction :

- D'une part, il s'agit d'un acte juridique de prévision et d'autorisation financières, fixant l'estimation du montant des recettes à percevoir et le montant maximum de dépenses pouvant être réalisées ;
- D'autre part, il s'agit d'un acte politique, permettant la mise en œuvre du programme d'actions de la majorité élue.

Le budget fait l'objet, dans les dix semaines précédant son examen, d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB). S'appuyant sur un rapport présenté par le Maire (ROB), ce débat permet de susciter une discussion au sein du conseil municipal sur les grands choix du budget à venir préalablement à son vote, ainsi que sur la stratégie pluriannuelle. Ce débat d'orientations budgétaires s'est tenu le 3 avril 2026.

Comme évoqué dans le ROB, les orientations budgétaires pour 2026 s'inscrivent dans un contexte mondial tout aussi complexe que celui de 2025 :

- Un contexte de crise géopolitique majeure
- Un contexte économique marqué par une crise économique mondiale forte accentuée par les conséquences désastreuses de l'intervention américaine en Iran
- Un contexte environnemental préoccupant et générant des catastrophes naturelles de plus en plus dramatiques.

S'ajoutent à ce contexte, des événements qui fragilisent encore la situation :

- Une société française fracturée,
- Une crise politique nationale qui se poursuit avec le vote tardif de la loi de finances (2 février 2026)
- Une baisse des dotations qui fragilise la santé financière des collectivités

Des charges de personnel gonflées par des mesures nationales défavorables (augmentation de la cotisation employeur CNRACL)

Sur un plan purement local, l'année 2026 est l'année des élections municipales. Le budget présenté est donc un budget de continuité. Il se caractérise par le maintien d'une gestion saine et prévoyante symbolisée par :

- une épargne brute proche du million d'euros lui permettant de dégager une capacité d'autofinancement,
- Une culture de la recette lui permettant de générer des recettes d'investissement conséquentes,
- Un endettement limité, sain et diversifié malgré la souscription d'un nouvel emprunt

La collectivité restera en capacité de juguler le pic d'investissement lié à la fin des travaux et la livraison de la salle de spectacles et de préparer le lancement des futurs projets du nouveau mandat.

Dans le respect de ces orientations, les priorités politiques suivantes ont été fixées pour 2026 :

- Renforcer la proximité avec les habitants en favorisant la participation citoyenne (incarnée par un conseiller municipal délégué dédié à la question). Ceci se matérialisera notamment par l'installation de référents de quartier, interlocuteurs privilégiés des habitants pour toutes questions liées à la vie quotidienne,
- Améliorer encore le cadre de vie en s'appuyant sur une conseillère municipale dédiée au sujet et sur des investissements visant à renforcer la propreté et la qualité de l'espace urbain
- Prendre en main la salle de spectacle livrée en Juin pour en faire le centre de la vie culturelle seclinoise et un outil d'attractivité du territoire
- Préparer les grands projets de demain : Complexe sportif DUROT, Rénovation de la Collégiale, sectorisation scolaire
- Poursuivre la réhabilitation et l'embellissement du quartier de la Mouchonnière,
- Optimiser notre parc immobilier
- Offrir aux seclinois un accès à l'hôpital Marguerite de Flandres et ses trésors dans le cadre de la mise en œuvre du commodat
- Renforcer l'action sociale avec une enveloppe dédiée au CCAS toujours plus importante (510 K€) et un France Services à l'offre encore plus large (nouvelles permanences)
- Sécuriser la population par le renforcement du dispositif de vidéo-protection et une présence policière plus visible
- Favoriser la prévention des cancers et mener une politique de lutte contre le tabagisme
- Améliorer la communication municipale avec le déploiement d'un nouveau site internet
- Refondre la politique seniors pour offrir un accompagnement toujours plus qualitatif
- Renforcer l'accompagnement des associations en s'appuyant sur la maison des associations
- Poursuivre la dynamique sportive en s'appuyant sur de grands rendez-vous rituels et un meilleur accompagnement des associations sportives au service d'une véritable politique sportive
- Conforter la politique petite enfance en capitalisant sur la création de la maison des 1000 premiers jours
- Accompagner la jeunesse dans son parcours vers l'autonomie

Ce rapport de présentation du budget primitif permet de décliner, concrètement, les actions et projets qui seront mis en œuvre en 2026 et d'en préciser les contours sur le plan financier.

1 – Section de fonctionnement

LES RECETTES

	2023 (CA)	2024 (CFU)	2025 (CFU)	2026 (BP)
Atténuation de charges (chap 013)	59 997 €	66 743 €	81 882 €	50 000 €
Produits des services (chap 70)	1 302 847 €	1 414 681 €	1 304 252 €	1 610 495 €
Impôts et Taxes (chap 73)	17 389 258 €	17 326 097 €	17 507 560 €	17 798 680 €
Dotation et Participation (chap 74)	3 241 650 €	2 783 003 €	2 851 275 €	2 802 847€
Autres produits de gestion courante (chap 75)	265 614 €	95 994 €	125 896 €	146 211 €
Produits financiers (chap 76)	1 307 €	1 446 €	1 362 €	1 446 €
Produits exceptionnels (chap 77)	11 495 €	191 395 €	518 139 €	27 000 €
Reprise sur amortissement et provisions (chap 78)	93 009 €	0 €	0	4 000 €
Total des RECETTES réelles de fonctionnement	22 365 446 €	21 879 359 €	22 390 366 €	22 440 679 €

La projection de recettes pour 2026 s'établit à 22 440 K€ (contre 22 390K€ au CFU 2025). Pour rappel, le CFU2025 contient les 500K€ d'indemnisation de l'assurance. Donc à comparaison équivalente, la projection 2026 est plus élevée de 550 K€ environ.

Chapitre 013 : atténuation de charges. Il s'agit principalement des remboursements de frais de personnel à la suite d'arrêts maladie des agents de la collectivité.

Montant 2026 : 50 K€ (CFU25 : 80 K€)

Ce montant représente une estimation et ne peut pas être calculé précisément puisqu'il est en lien avec les arrêts maladie des agents. Comme les indicateurs nous montrent, de manière générale, une baisse de l'absentéisme dans les services municipaux, l'inscription à 50K€ reste une estimation cohérente.

Chapitre 70 : les produits des services. Il s'agit de ventes d'entrées de piscine, par exemple, des inscriptions au CMEM, au restaurant scolaire, à la crèche ou encore aux activités extra-scolaires...

Montant 2026 : 1,6 M€ (CFU25 : 1,3 M€)

Comme de coutume, les tarifs appliqués vont être réindexés par rapport à l'indice IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) de novembre 2025, soit 0,8%. Cette indexation représente environ 10K€ sur la globalité des inscriptions.

Pour autant, la principale hausse est en lien avec la redevance concernant l'archéologie pour les fouilles sur les deux chantiers de Martinsart. Elle s'élève pour 2026 à 226 K€ (il est également prévu un solde en 2027 à hauteur de 56K€). En parallèle, la recette concernant les diagnostics archéologiques a été estimée à 25K€.

Une autre nouvelle recette a été prise en compte : celle d'ALCOME pour la gestion des mégots : 13K€.

Quant aux sports, les fermetures des autres piscines aux alentours nous font présager des recettes à la hausse de 25 K€ environ

Chapitre 73 : Impôts, taxes, dotations et compensations versées par l'état à la suite de la suppression d'un impôt.

Montant 2026 : 17,8 M€ (CFU25 : 17,5 M€)

La hausse des 300K€ par rapport au CFU2025 s'explique par la modification des bases d'imposition prévisionnelle par les impôts (état 1259).

Chapitre 74 : les subventions d'exploitation, c'est-à-dire les aides financières allouées par des entités publiques ou privées.

Montant 2026 : 2,8 M€ (CFU25 : 2,8 M€)

On constate un gel voire une diminution des dotations versées par l'Etat d'où une inscription en baisse de 50 K€ par rapport au CFU 25)

On y retrouve les classiques dotations pour le recensement et les titres sécurisés (53 K€), par exemple qui restent constantes d'année en année.

L'inscription 2026 contient, entre autres, le versement par la MEL du fonds de concours concernant les piscines, ainsi que celui de la CAF de 128 K€ pour la maison des 1000 jours.

Chapitre 75 : produits de gestion courante, ensemble des loyers perçus au titre de la location des logements sociaux proposés sur le territoire ainsi que les loyers perçus au titre de locations meublés.

Montant 2026 : 146 K€ (CFU25 : 125 K€)

En 2025, nous avons perçu des versements exceptionnels sur ce chapitre, comme par exemple 5K€ d'indemnisation pour un sinistre, de la part du GAN. Ou encore 5K€ de remboursement, lui aussi exceptionnel d'Iléo. Ces sommes ne seront pas perçues en 2026.

Néanmoins, l'inscription à la hausse de cette recette est permise par l'estimation des

subventions CEE, à 50K€ (soit une hausse de 15 K€ par rapport au CFU25).

Enfin, cette année, nous estimons pouvoir optimiser pleinement la location des salles municipales et les recettes ont donc été augmentées de 10K€.

Chapitre 77 : annulation de mandats sur exercice antérieur

Montant 2026 : 27 K€ (CFU25 : 27 K€)

Ce chapitre porte les opérations comptables lorsqu'un mandat a été émis sur un exercice antérieur et que pour une raison particulière, le SGC ne peut pas verser l'argent. Le mandat est alors annulé et se transforme en recettes pour la ville, sur l'exercice en cours.

Il est extrêmement difficile à estimer et varie grandement d'une année sur l'autre. L'inscription à 27K€ représente donc un bon compromis.

Chapitre 775 : cession ou indemnisation

Montant 2026 : 0 K€ (CFU25 : 491 K€)

En ce qui concerne la consigne du SGC concernant ce chapitre, elle est très claire : nous ne pouvons y inscrire que des montants sûrs et certains, dont nous avons reçu la notification par exemple. C'est pourquoi, au BP25, nous avons dû inscrire 0 € alors que nous connaissions l'estimation du montant de l'indemnisation du pavillon (491 K€).

C'est pourquoi cette ligne est, une nouvelle fois, à 0, cette année.

Remarque : il n'est, pour autant, pas prévu d'indemnisation particulière en 2026.

Chapitre 76 : tous les produits financiers de l'entreprise : dividendes, intérêts, gains de change et cessions.

Montant 2026 : 1 446 € (CFU25 : 1362 €)

Ce montant est calculé chaque année et fluctue légèrement. Il a été estimé, pour 2026, à 1 446 € avec l'aide de notre partenaire Finance Active.

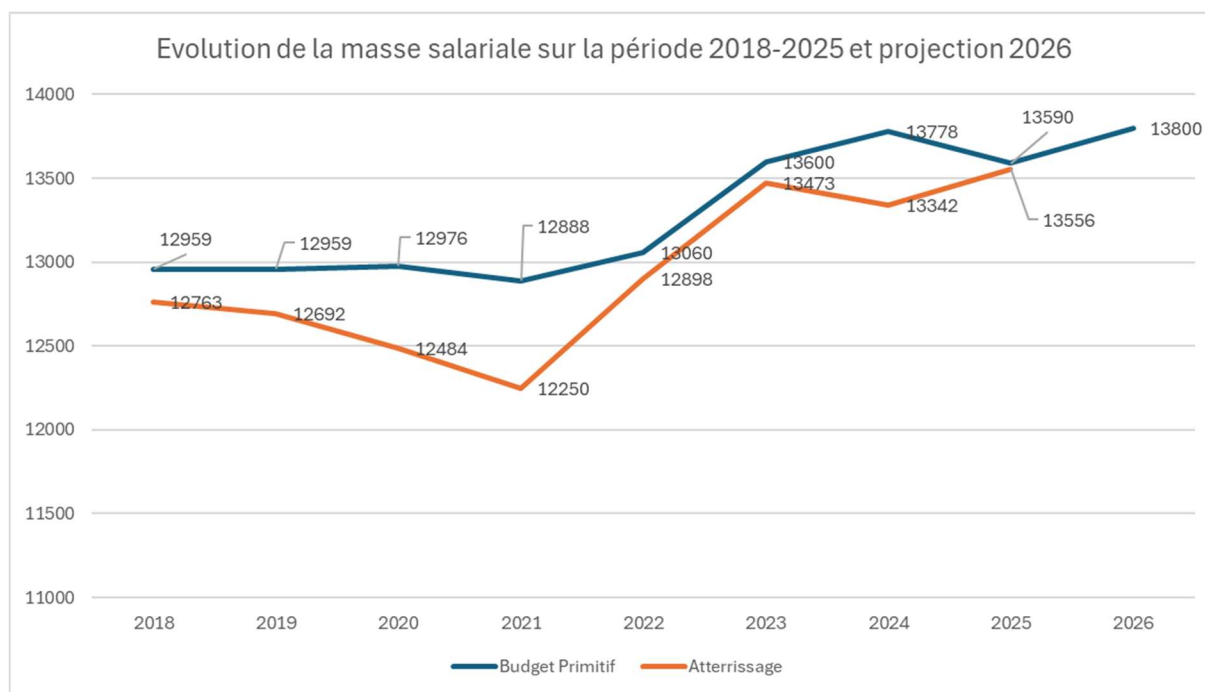
LES DEPENSES

	2023 (CA)	2024 (CFU)	2025 (CFU)	2026 (BP)
Charges à caractère général (chap 011)	5 574 858 €	5 241 718 €	5 237 721 €	5 872 707 €
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	13 473 537 €	13 341 886 €	13 556 445 €	13 801 447 €
Autres charges de gestion courante (chap 65)	1 430 830 €	1 367 035 €	1 450 826 €	1 689 364 €

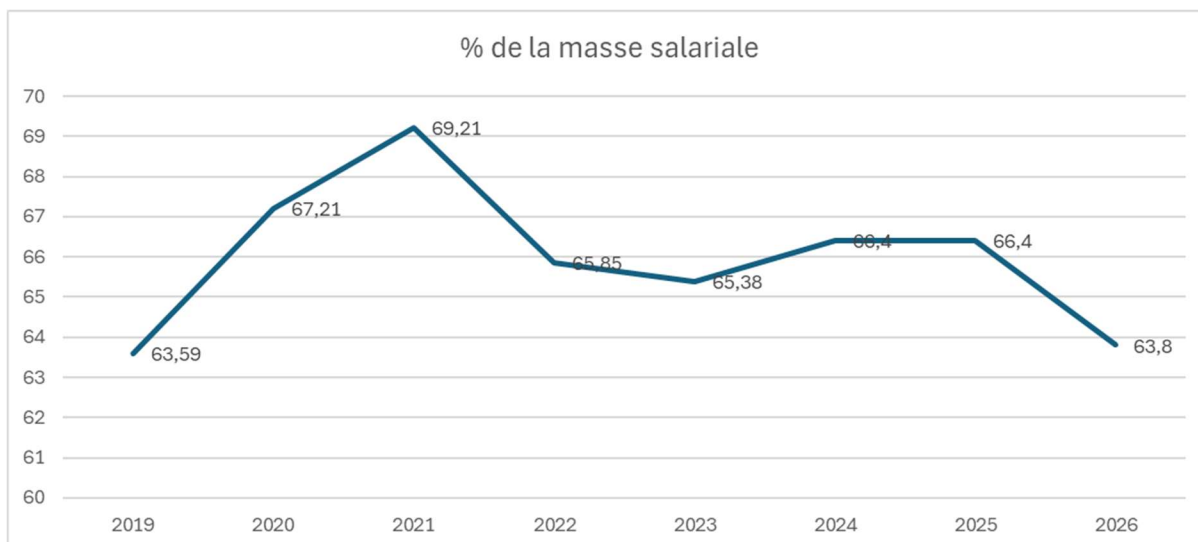
Intérêts de la dette (art 66111)	99 792 €	106 466 €	139 278 €	128 322 €
Autres dépenses de fonctionnement (ICNE, chapitre 68 et 67)	27 665 €	8 218 €	27 070 €	119 800 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	20 606 682 €	20 065 323 €	20 411 340 €	21 611 640 €

Les dépenses de personnel (012)

1- L'aspect financier



Avec un atterrissage à 13,556 M€, la part de la masse salariale représentait 66,4% des dépenses de fonctionnement en 2025. Avec les efforts réalisés ces dernières années, la courbe poursuit son inflexion et la projection 2026 nous amène à un taux de 64%.



La projection 2026 confirme la tendance de ces dernières années, à savoir, une augmentation en volume maîtrisée et contenue, malgré des décisions nationales très défavorables. Cette augmentation est essentiellement liée à des dépenses incompressibles :

- Augmentation du taux de cotisation vieillesse des employeurs pour les agents affiliés à la CNRACL de 34,65 % à 37,65 % au 1^{er} janvier 2026 (engendrant une hausse mécanique de 166 000 €),
- Glissement vieillesse/technicité (avancements d'échelon, avancements de grade, ...) : 43 K€,

Cette augmentation des dépenses incompressibles va se poursuivre à l'avenir avec une augmentation progressive du taux de cotisation vieillesse des employeurs pour les agents affiliés à la CNRACL qui devrait atteindre jusqu'à 43,65 % d'ici 2028 (soit, pour rappel, une augmentation de près de 660 K€ sur 4 ans).

Si l'on se compare aux collectivités de même strate et du même territoire géographique, nous constatons que notre trajectoire converge vers celle des autres qui ont plutôt tendance à augmenter.

Pour ce faire, il convient de se rapporter aux fiches repères établies par le CDG – (Centre de Gestion) des Hauts-de-France. La dernière édition produite reprend les données issues des RSU 2024 des collectivités.

En 2024, les charges de personnel représentaient 58,83% des dépenses de fonctionnement pour les communes de même strate démographique (10 000 à 49 999 habitants). Par ailleurs, selon les analyses du cabinet Adelyce, expert en pilotage de la masse salariale publique, la progression nationale du chapitre 012 est estimée à +4,18 % en 2025. Cette évolution s'explique notamment par :

- L'augmentation des charges patronales, en particulier les cotisations à la CNRACL ;
- L'évolution des effectifs en fin de mandat ;
- L'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), estimé à +2,5 % au niveau national fin 2024.

A Seclin, les charges de personnel ont augmenté de 1,6% entre 2024 et 2025 soit près de 3

points de moins que l'évolution nationale.
 L'écart s'est donc considérablement réduit entre Seclin et les collectivités comparables.

Cela passe notamment par une légère inflexion des effectifs :

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Au 31/12/2025
Fonctionnaires titulaires et stagiaires	221	218	213 (61,9%)
Agents NT permanents	74	59	64 (18,6%)
Agents NT non permanents	62	74	67 (19,5%)
TOTAL	364	351	344

Il est important de rappeler par ailleurs que cette diminution souhaitée de la masse salariale afin de donner des marges de manœuvre en investissement s'accompagne de mesures visant à améliorer la qualité de vie au travail des agents de la commune (participation à la prévoyance des agents municipaux, télétravail, attribution de jours d'ARTT dans le cadre de la mise en place des 1607h, politique de prévention renforcée, grille d'attribution du régime indemnitaire en fonction des missions exercées, globalisation de l'attribution du régime indemnitaire).

2- Les actions

A. Stratégie globale de maîtrise de la masse salariale

La collectivité poursuit une politique de stabilisation et d'ajustement des effectifs en fonction des besoins réels du service public.

Les principes directeurs sont les suivants :

- Questionnement systématique du remplacement des départs à la retraite ;
- Analyse des organisations de travail afin d'optimiser les ressources humaines ;
- Maîtrise rigoureuse du volume d'heures supplémentaires ;
- Organisation anticipée et rationalisée des événements municipaux.

Cette démarche vise un double objectif :

- Maîtrise budgétaire,
- Préservation des conditions de travail et des temps de repos des agents.

B. Priorités en matière de ressources humaines

1. Prévention et qualité de vie au travail

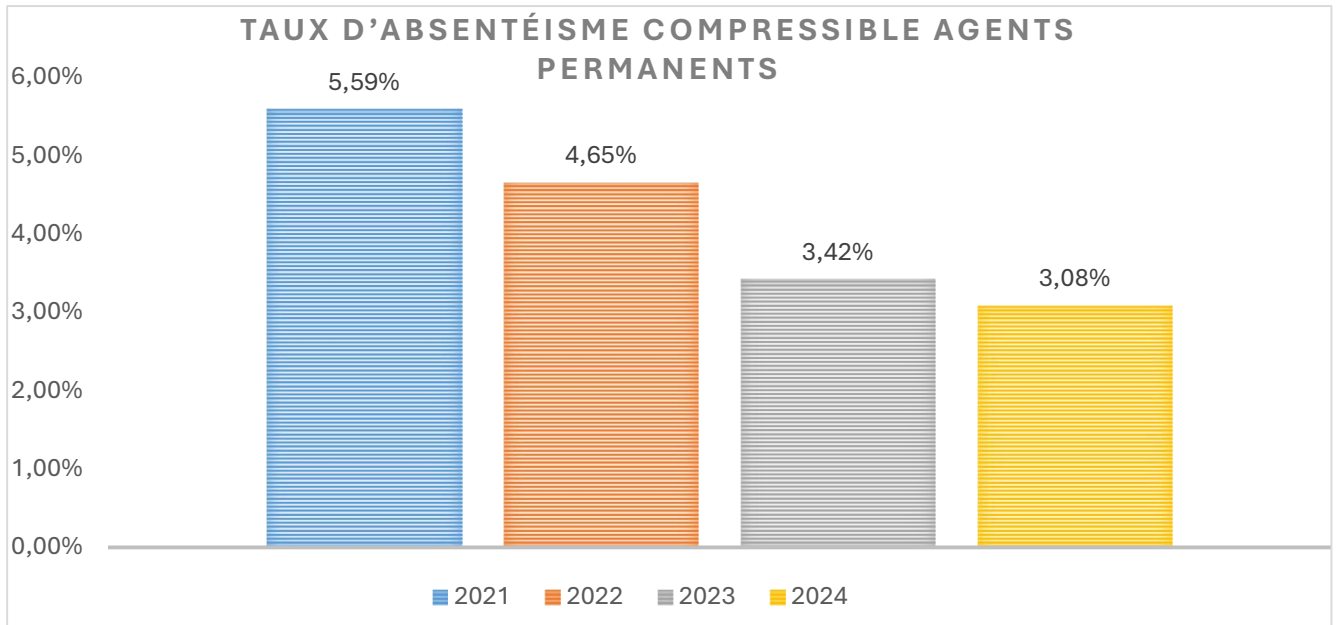
La collectivité a engagé une politique volontariste en matière de prévention :

- Élaboration d'un plan pluriannuel de prévention ;
- Mise en place de permanences psychologiques ;
- Déploiement de temps de supervision pour certains métiers exposés ;
- Aménagements de postes réalisés en 2025.

Les données issues du Rapport Social Unique (RSU) 2024 font apparaître une poursuite de la diminution du taux d'absentéisme à Seclin, contribuant à limiter les besoins de remplacement.

À l'inverse, l'observatoire de l'absentéisme du secteur public relève une hausse nationale de

4,7 % des arrêts pour maladie ordinaire en 2024, soulignant l'importance de poursuivre les actions de prévention.



Seclin est donc exemplaire et particulièrement bon élève en la matière. En effet dans les collectivités de taille comparable, le taux d'absentéisme compressible atteint 4,12% (fiches repère RSU 2024 CDG 59 – communes de 100 à 350 agents) voire même 4,40% dans les communes des hauts-de-France de 10 000 à 49 999 habitants (source : fiches repères de l'observatoire régional)

2. Formation et professionnalisation

La formation constitue un axe structurant de la politique RH. Les actions engagées concernent notamment :

- La professionnalisation et l'adaptation aux évolutions des métiers ;
- La prévention des risques musculo-squelettiques ;
- La sécurité (PSC1, SST, prévention incendie) ;
- La gestion des conflits.
- Le management

Cette politique vise à renforcer les compétences internes et à développer les potentiels tout en sécurisant l'exercice des missions.

En complément, veuillez trouver, ci-dessous, la projection réalisée en matière de formation hygiène et sécurité :

Formation	Nombre d'agents En 2025	Projection 2026
Sauveteur secouriste du travail	7	10
Habilitation électrique	5	10
Incendie	31	80
Gestes et postures	14	10

PSC1	19	30
CACES	4	8
Permis poids lourd + bus	2	
FIMO (en lien avec le permis Bus)		1

C. Politique de recrutement 2026

L'organigramme est stabilisé et peu de créations d'emplois sont envisagées en 2026.

Les recrutements d'ores et déjà prévus correspondent à :

- 1 policier municipal (suite à l'évolution interne d'un agent sur des responsabilités d'adjoint) ;
- 1 directrice des affaires culturelles (poste prévu en 2025, prise de fonctions en mars 2026)
- 2 animateurs enfance-jeunesse (évolutions internes).

La collectivité envisage également le recours à des services civiques, notamment pour accompagner l'ouverture de la future salle de spectacle.

Des moyens supplémentaires pourraient être donnés à la police municipale (recrutement, renforcement du CMSU).

D. Prospective financière et trajectoire 2026

A. Hypothèses d'évolution du chapitre 012

L'exercice 2026 sera marqué par plusieurs facteurs d'augmentation mécanique :

- +3 % de cotisation CNRACL ;
- +0,07 % de cotisation IRCANTEC ;
- +5 % sur l'assurance statutaire ;
- +1 300 € de cotisations Plurélya ;
- Indemnités de retour à l'emploi pour 3 agents : 41 550 € ;
- Impact GVT estimé à 42 850 € ;
- Coût des élections municipales : 15 000 €.

Le cabinet Adelyce estime l'évolution globale nationale de la masse salariale dans la fonction publique à +5 % à fin 2026.

Prenant en considération ces éléments mais soucieuse de poursuivre l'optimisation des moyens humains, la commune envisage une évolution de la masse salariale 2026 à hauteur de +1.8% environ (par rapport au CFU 2025) ce qui porterait la masse salariale à 13,8M€.

B. Points de vigilance pour les exercices suivants

La masse salariale demeure un poste structurellement élevé, représentant une part significative du budget de fonctionnement.

Dans un contexte national peu favorable à la maîtrise des charges (hausse des cotisations, progression mécanique du GVT), la collectivité devra :

- Maintenir une politique rigoureuse de recrutement visant notamment à promouvoir les

- talents internes et à favoriser les redéploiements de postes ;
- Poursuivre la maîtrise des heures supplémentaires ;
 - S'appuyer sur les Lignes Directrices de Gestion, évaluées en 2025 ;
 - Exploiter les données du Rapport Social Unique pour ajuster la politique RH.

À l'issue des élections municipales, une projection pluriannuelle sera élaborée afin de définir une trajectoire soutenable pour le prochain mandat.

Pour terminer, il convient d'insister sur le taux d'emploi des travailleurs en situation de handicap et l'accompagnement qui leur est destiné. La commune a dépassé le taux d'emploi de 6 % qui est celui qui est demandé aux collectivités territoriales. Elle atteint désormais 7,64% (Déclaration FIPHFP 2026) avec 23 agents en situation de handicap qui sont employés au sein de la collectivité. Ces agents sont accompagnés au quotidien pour leur donner les moyens de travailler dans des conditions optimales sous le pilotage du conseiller de prévention et avec l'appui du FIPHFP.

Les charges à caractère général (011)

Deux effets se cumulent sur le chapitre 011. Dans un premier temps, le fait que près de 270 K€ n'ont pas été dépensés en 2025, par rapport à l'inscription au BP25 et le fait que l'inscription au BP26 augmentent de 300 K€ par rapport au BP25.

Concernant l'atterrissage 2025, cette économie de 270 K€ s'explique par plusieurs points :

- Un volontarisme notable dans l'optimisation de nos dépenses de fluides :
 - o La stabilisation des coûts de l'énergie en 2025, notre optimisation du parc (changement du transformateur de la piscine : gain de 50K€ environ) et le suivi régulier de nos consommations opéré par nos patrouilleurs ont un impact certain
 - o Un avoir de 50K€ de la part de notre fournisseur DALKIA grâce au MGP (Marché Global de Performance) qui nous avait déjà permis de percevoir un avoir de 300 K€ en 2025.
- Une action forte sur la mise en concurrence en matière de travaux divers et espaces verts : 60K€ environ d'économisé grâce à une recherche des prestataires garantissant le meilleur rapport qualité/prix en lien avec les Marchés Publics. Cette même logique a permis d'économiser 9K€ sur le gestionnaire communication mais aussi 6K€ en restauration scolaire
- Un décalage de certains investissements informatiques : non dépense de 40K€ sur les maintenances informatiques qui avaient été inscrites en lien avec des projets d'investissement qui ont soit été décalés, soit n'ont pas pu se faire (de la même façon, cela a entraîné une baisse des dépenses en chapitre 65 de 35K€ environ)
- Un travail minutieux sur les dépenses de produits d'entretien et la mise en place, en lien avec le magasin, d'un logiciel de suivi des stocks qui a suscité une économie de 9K€
- Enfin des économies plus modestes grâce à l'effort de chacun mais qui, mises bout à bout représentent 50 K€ environ.

L'atterrissage 2025 des dépenses de fonctionnement montre pleinement la compréhension et l'effort de toutes et tous, au sein de chaque pôle.

En ce qui concerne l'augmentation de 300K par rapport au BP25, elle s'explique par :

- Des hausses de périmètres :
 - o Avec l'intégration de nouvelles résidences, par exemple, pour les espaces verts (Martha DESRUMAUX, Marguerite de Flandres). A noter, que les dépenses d'espaces verts augmentent également du fait de la centralisation d'autres gestionnaires (Hygiène, voirie, etc.). Au total, +100 K€
 - o De la même façon, les fluides ont été estimés à 1 300 000 € en prenant en compte la livraison de la nouvelle salle de spectacles. Soit un chiffre équivalent à l'inscription 2025 pour un périmètre plus large.
- Le retour de la classe transplantée à la montagne pour l'école Jules Verne : + 63 K€.
- La mise en conformité avec les dispositions de loi Egalim et la nécessité de remettre en état certains équipements de la restauration scolaire : +13K€
- Des coûts de maintenance informatique en hausse au regard de mise en place de nouveaux projets informatiques et de nouveaux logiciels : + 40 K€ environ (également dans le chapitre 65 pour l'hébergement).
- La maintenance du Centre de Surveillance Urbaine et l'adhésion au Centre Métropolitain de Surveillance Urbaine : +30K€ (sur la ligne police municipale)
- L'accompagnement à l'installation du nouveau Conseil municipal : + 4K€.
- Des révisions de prix dans les contrats, qui mises bout à bout, amènent environ 50 K€ de surplus.

La commune restera également attentive aux hausses de carburant qui risquent de perdurer suite au conflit au Moyen-Orient et une ré-évaluation de la ligne budgétaire pourra être envisagée

Les charges de gestion courante (65)

Les dépenses de ce chapitre sont portées principalement par :

- Le pôle Parcours Educatif, avec la subvention versée à l'IMMAC pour 170 K€ et au SIVU Insertion pour 73 K€. Elles ont subi une légère hausse de 4K€ mais restent stables dans les faits.
- Le pôle Ressources, avec 300 K€ répartis entre la subvention au COS (46K€), l'hébergement en mode Saas (le Cloud) des applications pour 195 K€, soit une hausse de 30 K€ pour les nouveaux projets et 30K€ pour les projets de 2025 qui n'ont abouti qu'en fin d'année et ont donc un impact en 2026. Le reste des 60 K€ sont nécessaires pour les Admissions en Non Valeur ou les Créances Eteintes, les Intérêts Moratoires pour des éventuels paiement en retard des factures fournisseurs et autres prestations ponctuelles. L'enveloppe a également été revue à la hausse, d'environ 10 K€.
- Le pôle Social et Public, avec cette année 535 K€ inscrits (soit une hausse de 43 K€ par rapport au CFU25). En effet, cette année, le choix a été fait de verser 510 K€ au CCAS pour son fonctionnement.
- Le pôle Rayonnement et Culture qui porte les subventions aux associations. L'inscription est cette année, de 235 K€, soit une somme équivalente à l'inscription budgétaire 2025.

- Enfin, des augmentations à la marge, comme les 5% sur les indemnités et cotisations associées des élus (+10K€) conformément au nouveau cadre légal ou encore la formation des élus pour le nouveau Conseil Municipal suite aux élections (+3 K€). Environ 10 K€ supplémentaires également pour les carrières (catiches) ou les subventions Développement durable.

L'ÉPARGNE BRUTE

En 2026, l'épargne brute devrait connaître une baisse liée à une hausse plus rapide des dépenses de fonctionnement que des recettes de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement ont été estimées, en 2026, à : 22 440 679 €

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été estimées, en 2026 à : 21 611 640 €.

L'épargne brute se calcule en soustrayant les dépenses (sans les provisions pour risques – 100K€ en 2026) aux recettes.

Cela donne pour 2026, une épargne brute à **929 039 €** (pour mémoire, l'épargne brute estimée au BP25 était de 987K€, elle a finalement atteint 1,5 M€).

Il conviendra donc de prêter attention à la trajectoire de la section de fonctionnement à l'avenir. Ainsi, les efforts devront être poursuivis sur nos principaux postes de dépenses (masse salariale, charges à caractère général) car le levier des recettes (augmentation des tarifs ou des impôts) ne sera pas actionné.

2 – Section d'Investissement

LES RECETTES

La poursuite de la culture de la recette et le recours progressif au mécénat se perpétuent.

La culture de la recette est désormais ancrée dans les pratiques internes et systématisée pour tout nouveau projet tant en investissement qu'en fonctionnement. Cette démarche a été inscrite dans le processus d'achat élaboré par le service Marchés Publics du pôle Ressources en 2025 et implémenté à partir du 01 janvier 2025.

Ainsi, en 2025, ce sont 2 407 533 € de subventions acquises en investissement principalement via les appels de fonds de la salle de spectacles. Ce montant a été minoré par rapport aux prévisions du fait de retard dans les chantiers.

En 2026, près de 2,380 M€ de subventions sont à prévoir, toujours autour principalement du projet de rénovation de la salle des fêtes en salle polyvalente à vocation culturelle qui s'achèvera. Cette réhabilitation vertueuse permettra de passer d'un bâtiment non durable à un équipement intégrant les normes REV3 et dépassant le décret tertiaire, normes 2050. L'équipement public proposera une capacité maximale de 407 places assises et 850 debout. Le projet devrait permettre d'apprécier un équipement totalement rénové maintenant son cachet Art Déco, tout en préservant les balcons à l'italienne. Une extension accueillera une véritable résidence d'artistes permettant à terme de coproduire localement des spectacles, œuvres artistiques. Par ailleurs, une micro-folie observant le cahier des charges de l'Etat, s'invitera dans le hall de cette salle de spectacles pour permettre l'accès à différents musées,

œuvres et mettre en place une véritable médiation culturelle, numérique, innovante, au service de nos publics cibles et des habitants du territoire,

Cette recherche de recettes se poursuivra à la fois en investissement et en fonctionnement pour tous les grands projets et grandes politiques publiques et sera élargie au cercle du mécénat et des fondations.

Les différents partenaires institutionnels sont régulièrement questionnés au démarrage des différents projets (Etat, Région, Département, MEL, Fonds Européens).

Dans la poursuite des conclusions du SDIE, la commune exploitera les préconisations du schéma : cessions, PPI pour l'entretien classique de nos bâtiments et entretien plus lourd dans un cadre vertueux, sécuritaire et de GTC (Gestion Technique Centralisée).

L'autre source de recettes d'investissement provient du FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) en lien avec les travaux et achats de 2025. Elle est versée à n+1. Pour 2026, grâce aux investissements de 2025, le FCTVA se montera à 1,1 M €.

Enfin, cette année, un recours à l'emprunt sera nécessaire, mais sans dégrader les indicateurs d'endettement de la commune. Il se montera à 1,68 M€.

LES DEPENSES

La salle de spectacles, projet majeur du mandat 2020-2026, arrive à sa fin. Malheureusement, quelques aléas de travaux ont entraîné des retards dans la livraison et donc dans la consommation des crédits inscrits au BP25. C'est pourquoi, nous avons dû inscrire en Restes A Réaliser (RAR) près de 1,2 M€ sur ce projet. En y ajoutant 930 K€ de RAR sur les autres projets, le montant total des RAR atteint 2,1 M€.

Le total des nouvelles inscriptions BP2026 se monte quant à lui à 6,1 M€. Ces inscriptions concernent 580 K€ de remboursement du capital des emprunts effectués et principalement des fins de projets entamés en 2025 ou des nouveaux besoins :

- 3,4 M€ pour terminer la salle de spectacles qui incluent la fin des travaux mais également les finitions telles que le mobilier, la signalétique ou encore la microfolie.
- 800 K€ environ de projets moins impactants mais tout aussi importants : l'installation de panneaux photovoltaïques et le renforcement de la structure de l'école Jules Verne, le contrat P3 (Renouvellement, gros entretien des matériels, pièces et main d'œuvre) de Dalkia, ou encore l'achat d'une balayeuse de trottoir pour renforcer encore la propreté de la ville.
- 220 K€ de matériels et logiciels à implémenter : un site Intranet à créer, un site Internet dont le CMS (Content Management System – Système de Gestion de Contenu) est obsolète et plus maintenu, une photothèque, un logiciel de gestion de salles, le renouvellement des PCs (actuellement sur 3 ans pour les PCs portables et 4 pour les PCs fixes) et téléphones, l'affectation de tablettes pour les élus lors des Conseils Municipaux ou encore, la mise en Cloud de nos infrastructures serveurs.
- 100 K€ environ pour la Collégiale : son instrumentation et la mise en sécurité des

murs qui se fissurent et le lancement de la maîtrise d'œuvre pour la dernière phase des travaux.

- 100 K€ de projets visant à entretenir et réaménager les espaces utilisés par la Petite Enfance, l'Enfance Jeunesse et les Affaires Scolaires.

Présentation thématique par politique publique :

Les projets de la commune seront portés en transversalité par les différents pôles :

- PAST : Pôle Patrimoine, Aménagement et Services Techniques,
- PPE : Pôle Parcours Educatif,
- PRC : Pôle Rayonnement, Communication et inclusion dans les Manifestations,
- PR : Pôle Ressources (Finances, Marchés Publics, Informatique),
- PSP : Pôle Service Social et Public.

PÔLE PATRIMOINE, AMÉNAGEMENT ET SERVICES TECHNIQUES

La métamorphose de notre commune se poursuivra avec :

- La livraison de la salle de spectacles (salle des fêtes rénovée) contribuant à un nouveau rayonnement de notre commune en cohérence avec son projet culturel. Une programmation d'événements sera prochainement annoncée pour la première saison du Nouveau Chapitre.
- La poursuite de la grande transformation de la Mouchonnière dont le programme de réhabilitation s'échelonne jusqu'en 2028 et contribuera outre à la lutte contre le vieillissement des appartements, véritables « passoires énergétiques » et au changement d'image de ce quartier à l'embellissement de celui-ci au bénéfice des habitants. Cette réhabilitation sera accompagnée par l'arrivée de nouveaux services au sein du quartier (mode de garde, commerces et services de proximité),
- La mise en œuvre du Comodat, sur le site de l'ancien hôpital, rouvrant ainsi au public seclinois l'accès à un patrimoine restauré : jardin à la française, cloître, salle Des malades, chapelle, réfectoire, ouvroir.

L'objectif de la commune est d'offrir aux Seclinois un espace public toujours plus qualitatif et valorisé. Un effort conséquent sera ainsi mené sur la propreté de la ville avec l'achat d'une balayeuse de trottoir mais aussi sur les espaces verts avec la prise de compétence sur de nouveaux sites (Martha DESRUMAUX et l'ancien hôpital Marguerite de Flandres) et l'appui d'Hortibat pour couvrir au mieux l'ensemble des espaces verts de la ville.

Dans le même ordre d'idée le site du parc de la Ramie poursuivra son évolution en lieu de vie estival, après la voie verte des captages inaugurée en 2023 et la création de la Guinguette en 2024,

L'espace public sera aussi sécurisé avec la mise en place d'un portique au niveau du parking de la rue des martyrs afin d'éviter l'intrusion de gens du voyage.

Enfin les illuminations de Noël couvriront un territoire plus large et le club house du tennis club s'ouvrira vers l'extérieur avec une nouvelle baie vitrée et une terrasse. Cela s'inscrit dans la volonté municipale de faire du complexe DUROT un véritable poumon sportif à l'usage des différents clubs présents sur le site et ouverts aux habitants et aux salariés des entreprises de la ville.

Seclin, est aussi, une ville durable. Depuis 2023, pour adapter la ville au changement climatique, la ville met en œuvre un Plan Communal de Développement Durable, véritable feuille de route balisant l'action municipale dans lequel nous retrouvons :

- Le basculement de notre parc d'éclairage public en LED à l'échelle de toute la ville pour 1 million d'euros, cofinancé à 50% des dépenses éligibles. Ces investissements doivent nous permettre d'obtenir une baisse de notre consommation de 76%, là où nous aurions subi la crise de plein fouet,
- Le développement d'un troisième site de production d'énergie renouvelable solaire, sur les toitures de l'école Jules Verne,

La collectivité sera également attentive aux évolutions du projet de tramway et pèsera de tout son poids pour faire évoluer le tracé jusqu'à Seclin. La question du service express régional métropolitain sera également dans tous les esprits, tant un renforcement de la fréquence des TER serait profitable au territoire.

BP 2026 pour le PAST :

PAST	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 158 000	313 651
INVESTISSEMENT	4 604 699	29 760

PÔLE PARCOURS ÉDUCATIF

1. Une politique éducative structurante au service de l'égalité des chances

La Ville de Seclin réaffirme, pour l'exercice 2026, son ambition forte en matière d'éducation, de jeunesse et de petite enfance. Fidèle à ses engagements, la collectivité poursuit la construction d'un parcours éducatif cohérent, accessible et exigeant, permettant à chaque enfant et à chaque jeune Seclinois de disposer des conditions favorables à sa réussite et à son épanouissement.

Comme le rappelait le rapport précédent, l'action municipale vise à « donner les clés de la réussite pour une citoyenneté active et responsable ». Elle s'appuie sur un partenariat solide avec les établissements scolaires, les acteurs institutionnels, les associations et les familles.

2. Une gestion budgétaire responsable, sincère et tournée vers l'avenir

2.1. Des dépenses maîtrisées et des recettes sécurisées

Le Pôle Parcours Éducatif présente pour 2026 un budget de fonctionnement de 1 315 520 €, en progression maîtrisée de 98 K€. Cette évolution résulte principalement de la participation de l'école Jules Verne aux classes transplantées 2026 et de la montée en charge des dispositifs créés en 2025, notamment la Maison 1000 jours et le Relais Petite Enfance.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 972 985 €, en léger retrait de 15 K€, mais demeurent à un niveau élevé, témoignant de la solidité de notre stratégie de financement. Depuis 2022, les recettes ont progressé de 26 %, grâce à une politique volontariste de recherche de financements, à l'optimisation des prestations CAF et à la révision des tarifications.

Les taux d'exécution 2025 confirment la sincérité des prévisions : 95 % pour les dépenses, 96 % pour les recettes.

Cette trajectoire budgétaire démontre la capacité à conjuguer ambition éducative et rigueur financière.

2.2. Des investissements recentrés et stratégiques

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 108 K€, en diminution de 44 K €. Cette baisse est liée au cycle naturel des projets : 2025 avait nécessité des investissements lourds (cuisine centrale, Maison 1000 jours). En 2026, les investissements se concentrent sur l'amélioration des espaces éducatifs et sur un dossier Fonds Locaux CAF permettant une subvention de 20 K€.

3. Une analyse par entité qui confirme la cohérence de la stratégie éducative

3.1. Petite Enfance : un service public renforcé

L'ouverture de la Maison 1000 jours et du Relais Petite Enfance marque une étape majeure dans la structuration de la politique petite enfance. Leur fonctionnement sur une année pleine entraîne une hausse modérée des dépenses (+ 4 K€), tandis que les recettes se stabilisent à un niveau élevé.

Ces dispositifs, salués par nos partenaires institutionnels, renforcent l'accompagnement des familles et la prévention précoce.

3.2. Enfance-Jeunesse : une attractivité confirmée

Les dépenses progressent de 12 K€, reflet :

- de la hausse de fréquentation des Mercredis Loisirs,
- de l'année électorale du CME,
- du succès de la Bourse au Permis,
- du développement des actions à destination de la jeunesse.

Les recettes augmentent également (+ 12 K€), portées par la dynamique des accueils de loisirs et des prestations CAF.

3.3. Affaires scolaires : un périmètre en évolution

Les dépenses augmentent de 85 K€, notamment en raison du départ de l'école Jules Verne en classe transplantée et de l'évolution des coûts de restauration.

Les recettes diminuent (- 27,5 K€), conséquence d'un ajustement des prévisions de participations familiales et d'une légère baisse de la fréquentation sur les activités.

La déclaration du TDM (Temps Du Midi) en accueil de loisirs, engagée en 2025, continue de produire ses effets et renforce la cohérence éducative du dispositif.

3.4. Direction de projets : recentrage et rationalisation

Les dépenses diminuent (- 3, 5K €) et les recettes reviennent à zéro après l'arrêt du dispositif « Nos Quartiers d'été ». L'année 2026 sera marquée par la rédaction de l'acte 2 de la Convention Territoriale Globale et par une rationalisation des actions transversales.

4. Une offre éducative consolidée et ambitieuse

Les orientations 2026 confirment la volonté municipale de maintenir une offre éducative riche, accessible et structurante :

- Maintien du financement, pour les écoles volontaires, des classes transplantées pour les CM2,
- Ouverture des accueils de loisirs et accueils jeunes tous les mercredis et vacances,
- Maintien des séjours de vacances,
- Poursuite de la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Renforcement des actions en direction des 16-25 ans,
- Consolidation de la Bourse au Permis et de l'avance BAFA,
- Développement de l'information jeunesse via une application dédiée,
- Accompagnement des collégiens et des lycéens dans l'accès à des stages en milieu professionnel et l'accompagnement des étudiants pour trouver un emploi d'été.

Ces actions traduisent une ambition claire : accompagner chaque jeune Seclinois dans son parcours vers l'autonomie, la réussite et l'engagement citoyen.

5. Conclusion : une politique éducative stable, ambitieuse et financièrement soutenable

Le budget 2026 du Pôle Parcours Éducatif s'inscrit dans une trajectoire de responsabilité et d'ambition.

Il confirme :

- La maîtrise des dépenses,
- La sécurisation des recettes,
- La montée en puissance des nouveaux services,
- La cohérence globale du parcours éducatif seclinois.

L'année 2026 marque une nouvelle étape dans la construction d'un service public éducatif moderne, solidaire et exigeant, fidèle aux valeurs de la Ville et aux attentes des familles.

BP 2026 pour le PPE :

PPE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 315 520	1 972 984
INVESTISSEMENT	107 700	20 040

PÔLE RAYONNEMENT, COMMUNICATION ET INCLUSION DANS LES MANIFESTATIONS :

En poursuivant le développement de son offre culturelle, sportive et événementielle, Seclin affirme sa volonté de renforcer son attractivité et son dynamisme territorial. Cette orientation

repose sur une programmation riche, accessible et exigeante, destinée à tous les publics et contribuant à faire de Seclin un lieu de vie animé et accueillant. L'organisation en 2025 de grands temps forts, dont l'accueil du Tour de France, a confirmé la capacité de la Ville à mobiliser ses services pour accueillir des événements d'envergure nationale voire internationale. Dans cette dynamique, 2026 sera marquée par de nouveaux rendez-vous fédérateurs (fan zone Coupe du monde et Fête de la musique nouvelle formule), venant compléter les temps forts devenus incontournables.

Dans un contexte de transition, le budget 2026 du Pôle Rayonnement, Communication et Inclusion s'inscrit dans une logique de sincérité et de rigueur budgétaire. Il vise à consolider les actions engagées tout en préparant les évolutions à venir, en maintenant la capacité de la Ville à porter des événements culturels, sportifs et festifs structurants. Cette démarche repose sur une organisation transversale du PRC, en lien avec l'ensemble des services municipaux, favorisant la mutualisation des compétences et l'efficacité de l'action publique.

Une nouvelle scène culturelle au service d'une politique culturelle renouvelée

L'année 2026 marquera une étape importante pour la vie culturelle seclinoise avec l'achèvement de la nouvelle salle de spectacle. Sa livraison, prévue à la fin du premier semestre, permettra d'engager une nouvelle dynamique culturelle. Le budget prévoit une inauguration après la période estivale (30 K€), suivie du lancement d'une première saison culturelle dès septembre 2026.

Au-delà de cet équipement, la politique culturelle municipale s'inscrit dans une approche globale portée par la Direction des affaires culturelles, visant à renforcer la cohérence et la lisibilité de l'offre culturelle. La programmation proposera spectacles, projections cinématographiques, rencontres et résidences artistiques, en articulation avec les actions du CMEM et de la bibliothèque municipale. Dans cette dynamique, le festival « Seclin Fait Son Avignon » occupe une place croissante dans le paysage culturel seclinois (54 K€). Son succès confirme la pertinence de ce rendez-vous, qui contribue au rayonnement culturel de la Ville. La nouvelle salle viendra soutenir une programmation exigeante, accessible et diversifiée.

Des rendez-vous consolidés et une programmation enrichie pour les habitants

En 2026, plusieurs événements évolueront pour mieux répondre aux attentes du public. Fort du succès de la Fête de la musique 2025, l'édition 2026 sera plus dense et plus surprenante. À enveloppe constante (10 k€), la manifestation sera repensée pour proposer une programmation sur deux jours et sur plusieurs lieux de la ville, élargissant la participation et la diversité musicale. Les actions dédiées au bien vivre à Seclin continueront également d'être développées. Après le succès du cinéma de plein air en juillet 2025, trois séances seront programmées durant l'été 2026. D'autres rendez-vous familiaux, notamment autour de Pâques ou d'Halloween, pourront également être proposés afin de créer de nouveaux moments conviviaux et intergénérationnels.

Le sport, moteur d'animation et de rassemblement

En 2026, la Ville poursuivra sa dynamique sportive en s'appuyant sur les grands rendez-vous qui rythment déjà la vie sportive seclinoise, tels que le Marathon de la Route du Louvre ou les foulées collégiales, tout en accueillant de nouveaux événements comme les Journées nationales du sport d'entreprise prévues en mai. Organisées avec les associations sportives

locales, ces manifestations, portées pour un budget global de 12 K€, continueront d’être maintenues et renouvelées afin de renforcer leur dimension conviviale et fédératrice.

L’année sera également marquée par la Coupe du monde de football, qui constituera l’occasion de proposer des temps de rassemblement festifs pour les habitants. Dans la continuité de la mobilisation autour du Tour de France 2025, la Ville envisage la mise en place de fanzones, en partenariat avec les acteurs économiques et associatifs du territoire.

L’offre sportive municipale continuera également d’évoluer. Une attention particulière sera portée à la piscine municipale, avec une offre d’activités estivales repensée, dans la continuité des nouvelles propositions mises en place pour les temps scolaires depuis septembre.

Vie associative : structurer et accompagner les initiatives

En 2026, la dynamique engagée autour de la Maison des Associations (MDA) se poursuivra après son inauguration récente. Ce nouvel équipement a vocation à devenir un lieu de créativité, de coopération et de projets associatifs. Un plan de formation sera progressivement mis en place afin d’accompagner les bénévoles et responsables associatifs. Pour faciliter l’organisation d’événements, la Ville constituera également un petit parc de matériel technique (sonorisation et équipements légers) mis à disposition des associations depuis la MDA (5 K€).

Par ailleurs, devant les premières initiatives portées en 2025, l’appel à projets Ramie sera reconduit. Quatre week-ends d’animation pourront être investis par les associations durant l’été, avec une enveloppe dédiée de 5 K€.

Une communication municipale tournée vers le numérique

En 2026, la communication municipale mettra l’accent sur une stratégie numérique renouvelée. Un nouveau site internet municipal sera lancé, avec une arborescence repensée pour faciliter l’accès à l’information (25 K€ en investissement). Dans cette logique, des mini-sites dédiés à certains événements pourront être développés, dans la continuité de celui consacré au Tour de France en 2025. Enfin, une base de données photographique (12 K€ en investissement) sera acquise afin d’améliorer la gestion et la valorisation du fonds d’images de la Ville et d’en faciliter l’utilisation dans les supports de communication.

BP 2026 pour le PRC

PRC	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 066 860	520 122
INVESTISSEMENT	144 484	0

PÔLE RESSOURCES

Le contexte national et international de crises économique et politique contraint toujours et encore le budget de la commune. La surveillance raisonnée des dépenses et la culture de la recette ont permis un atterrissage 2025 qui, une fois de plus, maintient un taux d’épargne brute rassurant pour la commune (autour de 8 %). Le Pôle Ressources continue de s’investir pleinement dans l’établissement du budget 2026 et dans son exécution avec méthode et rigueur. Cette année 2026 sera mise sous le signe de la fiabilisation et de la sécurisation renforcées. En effet, les tentatives de fraude, l’augmentation des FOVI (Faux Ordre de Virement), les cyber-attaques entraînent la nécessité de faire le maximum en appliquant les

règles et conseils de notre SGC (Service de Gestion Commun) et en évitant les procédures exceptionnelles. Nous sommes particulièrement attachés à sécuriser cet écosystème. C'est ainsi notamment que nous prévoyons la signature d'une convention avec notre SGC, sur le recouvrement des produits locaux, ou encore l'utilisation systématique de CHORUS et la mise en place de la facturation électronique pour septembre 2026.

Le Pôle Ressources reste au service des pôles dans leur quotidien, la mise en place de nouveaux projets et l'accompagnement de leurs démarches.

BP 2026 pour le PR

PR	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	946 159	19 273 563
INVESTISSEMENT	856 691	2 808 960

PÔLE SOCIAL ET PUBLIC

UN FESTISOL HAUT EN COULEURS POUR PROMOUVOIR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE ET L'EGALITE FEMMES-HOMMES

En novembre 2025, le PSP a repris le flambeau pour piloter le Festival des solidarités, en collaboration avec le lycée professionnel des Hauts-de-Flandre et l'association Aime'bour.

Le succès a été au rendez-vous avec des salles combles pour chacune des animations proposées.

L'édition 2026 aura vocation à capitaliser sur cette réussite.

UN FRANCE SERVICES AVEC UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT TOUJOURS PLUS ETOFFEE

En 2025, le France Services a accompagné plus de 4 000 usagers avec un taux de finalisation des accompagnements en 1 rendez-vous de plus de 94%.

En 2026, 2 nouveaux agents seront formés en tant que Conseiller France Services et l'organisation du service sera optimisée, afin de faire face à l'accroissement constant de la fréquentation.

La dotation versée par l'Etat passera de 45 K€ en 2025 à 47,5 K€ en 2026. Cette augmentation nous permet de financer la mise en place, depuis janvier 2026, d'une nouvelle permanence mensuelle, tenue par l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement), afin de proposer aux usagers une offre de service toujours plus complète et variée.

L'association Wimoov organise également, depuis février, une permanence hebdomadaire MobilimEL, ayant pour objectif de faciliter les mobilités des personnes en démarche d'insertion professionnelle et des séniors.

UN SERVICE SENIORS, AVEC UNE PALETTE DE SERVICES CONTRE L'ISOLEMENT DES AINES

Le nombre de personnes âgées de plus de 62 ans inscrites au service Séniors continue sa progression en 2025 avec 1 390 cartes séniors attribuées, contre 1 363 en 2024.

Grâce à la recherche de financements complémentaires auprès du Département notamment,

dans le cadre de la lutte contre l'isolement (+ 2K€ en 2025, 8 K€ attendus en 2026), l'offre de services à destination de nos aînés a été maintenue à un très haut niveau de qualité (sortie au château de Chantilly avec repas et spectacle équestre inclus, par exemple).

Néanmoins, la politique seniors municipale nécessite une refonte afin de s'adapter au vieillissement de la population.

UN NOUVEAU PROJET SOCIAL A CONSTRUIRE POUR L'ESPACE DE VIE SOCIALE

L'année 2026 sera une année charnière pour l'Espace de vie sociale avec le renouvellement de son projet social.

Des groupes d'échanges de pratiques et des comités de pilotage auront lieu tout au long de l'année, afin de réaliser le bilan du précédent projet et définir, de manière concertée, les objectifs du prochain projet, au plus près des besoins des habitants.

L'année 2025 a également été marquée par la mise en place, pour la 1ère fois, d'un séjour famille durant le mois d'août.

Les familles sont accompagnées dans une logique de parcours et d'autonomisation dans l'organisation de vacances en famille.

UN SERVICE LOGEMENT EN PREMIERE LIGNE

L'année 2025 a été marquée par la livraison des 8 logements Octave destinés aux personnes âgées et incluant un service d'accompagnement, mais aussi par l'inauguration du béguinage Lili Keller-Rosenberg et de la Résidence Timon Dupire.

En tant que point d'accueil labellisé, le service logement a enregistré 630 demandes de logements. Plus de 100 demandes ont abouties, malgré la baisse du nombre de nouveaux logements créés et une faible rotation dans le parc social existant.

BP 2026 pour le PSP

PSP	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	719 764	253 771
INVESTISSEMENT	24 500	11 500

SERVICES RATTACHES A LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Au-delà des sujets RH et de prévention des risques professionnels déjà traités plus haut, d'autres thématiques sont portées en direct par la Direction Générale, c'est le cas du secrétariat général, de la communication interne, du handicap et de la santé ou encore de la police municipale.

En matière de communication interne, 2025 s'est avérée une année particulièrement faste. Ainsi une newsletter interne est adressée chaque mois aux agents, des portraits d'agents sont régulièrement diffusés et un livret d'accueil a vu le jour. L'année 2026 sera celle de la mise en place d'un site intranet et du déploiement d'une véritable procédure d'accueil.

Au niveau du secrétariat général, un travail de toilettage a été mené en 2025 sur les pouvoirs conférés par le Conseil municipal au Maire ou sur les décisions municipales. 2026 sera l'année de l'installation du nouveau Conseil municipal. Un effort va être porté sur l'accueil des nouveaux élus avec la mise en place d'un guide dédié, leur formation pour favoriser une opérationnalité immédiate et leur dotation informatique pour tendre vers davantage de dématérialisation.

En matière de handicap, la ville continuera sa progression en matière d'accessibilité et de confort de vie pour les personnes en situation de handicap tout en accompagnant au mieux ses agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Le téléthon et la semaine du handicap continueront également de rythmer l'année sur cette thématique majeure.

La lutte contre les différents cancers à travers des évènements visant à sensibiliser la population et la politique de lutte contre le tabac resteront des piliers de la politique de santé. Sur ce dernier point, les espaces sans tabac se développeront notamment aux abords des écoles.

Enfin, en matière de sécurité, la vidéo-protection aura vocation à se renforcer tout comme notre partenariat avec le CMSU (Centre métropolitain de supervision urbaine). La lutte contre la vitesse excessive, la sécurité de nos enfants aux abords des écoles, la sécurisation des évènements organisés par la ville, le respect des règles de stationnement ou encore le traitement des incivilités du quotidien resteront des sujets majeurs.

BP 2026 pour la DG

DIR GEN	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	259 129	0
INVESTISSEMENT	53 849	989

RH	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	14 131 947	106 587
INVESTISSEMENT	0	0

Les grands projets 2026

Nous engagerons cet exercice budgétaire par le lancement d'études de maîtrise d'œuvre visant à préciser le périmètre des grands projets :

- Maîtrise d'œuvre pour la dernière phase des travaux de la Collégiale estimés à 2M€ : la création des vitraux, la maçonnerie des façades nord et ouest, la vérification complète de la toiture, les façades et la toiture de la sacristie, la voûte, les chapelles rayonnantes du

déambulatoire, les toiles tendues du chœur...

- Maîtrise d'œuvre pour la démolition-reconstruction de la salle de sport DUROT souhaitée dans un cadre vertueux, exemplaire (salle de sport à énergie positive) en lien avec les associations sportives concernées,

- Maîtrise d'œuvre pour la sectorisation, en appui sur la carte scolaire et dans un contexte de baisse des effectifs. L'objectif est de disposer d'un état des lieux actualisé des classes existantes, ainsi que d'une projection des besoins à court et à moyen terme, en tenant compte des livraisons de nouveaux logements et des évolutions constatées.

Par ailleurs, un marché public pourra être préparé sous une approche globale à l'échelle de la commune et de ses quartiers concernant les aires de jeux souhaitées par la population.

De même, nous précisons la réflexion sur la poursuite de l'aménagement du Parc de la Ramie (aire de jeux, skate-park, agrès sportifs, ferme d'éco-pâturage, parc canin...) ; avec la volonté d'en faire un espace à vocation familiale.

Comme à son habitude, la commune veillera à définir précisément le périmètre de ces grands projets, à en établir le chiffrage et à constituer les dossiers de demande de subventions nécessaires à leur cofinancement.

BP 2026 pour les grands projets

CABINET	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 461	0
INVESTISSEMENT	232 217	2 320 041

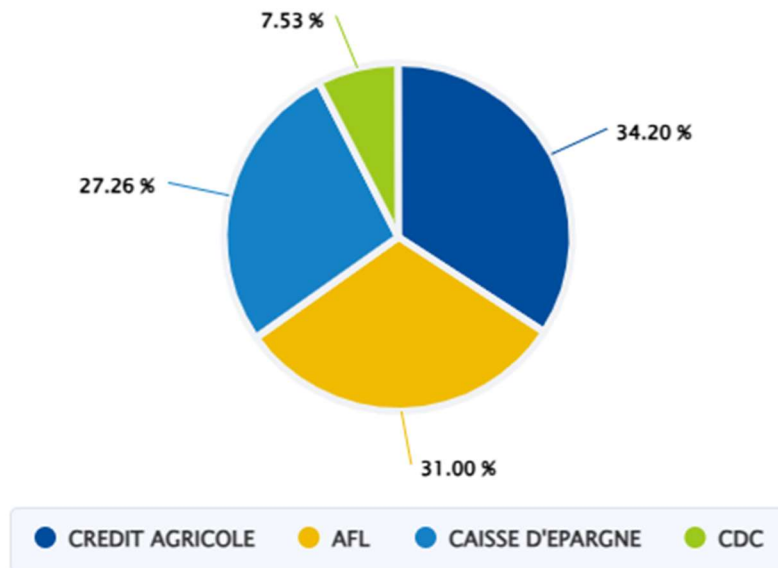
L'endettement

La commune dispose d'un niveau d'endettement sain, même si le ratio de désendettement s'altère en 2025 du fait de la mobilisation de l'emprunt souscrit fin 2024 pour atteindre 4,8 années (contre 2,8 en 2024). Un emprunt d'1,68 M€ est envisagé en 2026 pour soutenir nos investissements.

S'élevant à 5,8 M€ (6,9 M€ à venir avec l'emprunt de 2026 et la prise en compte du remboursement du capital de 600K€ environ par an), le stock de dette de la commune est diversifié avec 4 prêteurs différents, à ce jour :

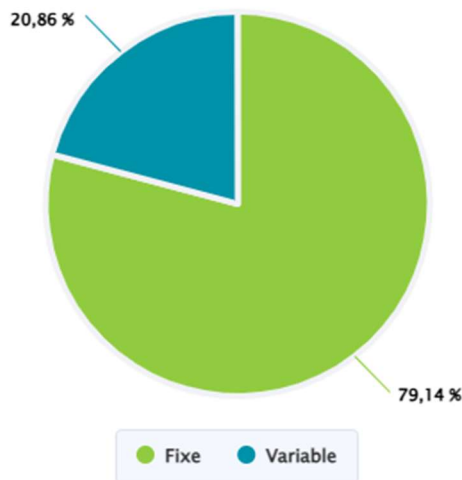
- Crédit Agricole,
- AFL Banque,
- Caisse d'Épargne,
- Caisse des dépôts et consignations.

Répartition par prêteur



Et sécurisé : La dette est indexée sur taux fixe à 79 % et sur taux variable à 21 %.

Dette par type de risque



En matière de dette, il convient de comparer la situation de Seclin avec les communes de la même strate. Si l'on s'appuie sur le rapport présenté par Finance Active lors du Conseil Municipal du 6 février 2026, on constate que l'encours de dette par habitant atteint à Seclin en 2024 : 357,34€ par habitant contre 823,92€ par habitant dans les communes de 10 000 à 20 000 habitants (Observatoire comparatif OGFL 2024).

Au 31 décembre 2025, notre encours de dette atteint environ 6M€. Le taux moyen de nos emprunts est de 2,20%. La durée de nos emprunts ne dépasse pas 15 ans. Dans les communes de la strate les taux atteignent en moyenne 3,55% sur une durée moyenne de 21 ans

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement est la somme des excédents passés (001 + 002 + 1068). Il s'agit des réserves de la collectivité.

Il évolue en fonction du résultat de l'exercice (dépenses réelles – recettes réelles).

Les préconisations sont de laisser environ 2 mois de trésorerie dans ce « bas de laine », soit 2 250 000 € pour la ville de Seclin.

En 2025, le fonds de roulement atterrissait à 4,7 M€.

Les projections 2026 donnent un fonds de roulement à 2,6 M€ donc tout à fait conforme aux préconisations.

Conclusion

En termes de fonctionnement, la ville a réussi le pari de contenir ses dépenses et de maintenir ses recettes à flot tout en gardant des services de qualité pour les Seclinoises et Seclinois.

Côté investissement, le chantier de la salle de spectacles (et le pic d'investissement afférent) arrive à son terme. Avec elle, d'autres projets importants pour la ville ont été menés à bien durant tout ce mandat. La recherche du moindre € de subvention et le fonds de roulement, patiemment alimenté, depuis quelques années, ont permis d'éviter le plus possible, le recours à l'emprunt. Il reste néanmoins nécessaire à hauteur de 1,68 M€, en 2026, pour terminer sereinement les projets entamés et ainsi pouvoir laisser de la place et de la trésorerie pour les projets du futur mandat.



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D4CM27042026-DE



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,

BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie, SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira, VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.

CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte, VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David, HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ Émilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création - suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN**DÉLIBÉRATION N° 4****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026****ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS – 2026**

Vu la commission Attractivité réunie le 17 avril 2026,

ASSOCIATIONS - PROPOSITIONS 2025	
ASSOCIATIONS NON SPORTIVES	
AADVAH	900,00 €
Aide aux Défavorisés Economiques	600,00 €
Amicale CNL locataires résidence du Parc	170,00 €
Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Seclin	850,00 €
Aviatis	75,00 €
Cœur et Santé	500,00 €
Comité de quartier de Burgault	900,00 €
Comité du Hameau de Martinsart	350,00€
Coup de Pouce	720,00 €
Club des Aînés de Seclin-Burgault	500,00 €
Fédération Colombophile Seclinoise	1 180,00 €
Ibérica	75,00€
Jardin partagé de l'arbre aux mille sens	75,00 €
Kiwanis Seclin Comtesse de Flandres	100,00€
La Mamounette	100,00 €
Le Paradis	480,00 €
Les amis du CMEM de Seclin	355,00 €
Les amis des géants	900,00 €
Les Enfants de Burgault	500,00 €
Les restos du Cœur	1 000,00 €
Liens Essentiels	500,00 €
Sauvegarde Collégiale Saint-Piat	1 245,00 €

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le :
Et de la publication le :

Scouts et Guides de France	110,00 €
Secours Catholique	1 000,00 €
Secours Populaire Français	1 400,00 €
Société historique de Seclin	100,00 €
Tous en Or	100,00 €
Union Nationale des Combattants de Seclin	640,00 €
Vivre ensemble	845,00 €
U.C.A.S.S - Comité Expansion Commerce Local	9 600,00 €
Union Musicale de Seclin	21 600,00 €
Provision pour les demandes de subventions incomplètes à ce jour	100,00 €
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS NON SPORTIVES	47 570,00 €
Provision pour les subventions à projets dont 5000€ alloués à l'animation de la Guinguette de la Ramie	15 000,00 €
Subventions exceptionnelles	5 000,00 €
TOTAL ASSOCIATIONS NON SPORTIVES	67 570,00 €

Il est proposé au Conseil municipal de voter un montant total pour les subventions « non sportives » de **67 570,00 € réparti comme suit** :

- **47 570,00 €** pour le versement des subventions aux associations dont le dossier de demande de subvention est complet (liste ci-dessus) intégrant une provision de 100,00€ pour les demandes de subvention incomplètes à ce jour,
- **15 000,00 €** concernant les subventions à projets (votées au fil de l'eau),
- **5 000,00 €** concernant les subventions exceptionnelles.

ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Subvention de plus de 23 000€	
Football club de Seclin	34 000,00 €
Subventions de moins de 23 000€	
Association Seclinoise de Pétanque	500,00 €
Association Sportive Javelot Seclin	700,00 €
Association Seclin Le Ping Pour Prétexte	8 500,00 €
Athlétisme Club Seclinois	5 000,00 €
Dynamique Sport	1 450,00 €
Ecole de danse et d'expression corporelle de Seclin	11 900,00 €
Force et cardio	250,00€
Forme Santé Détente Seclin	3 000,00 €
Judo Ju-Jitsu Club	2 600,00 €
Futsal	75,00€

La Seclinoise Archerie	3 500,00 €
La Seclinoise Volley-ball	1 000,00 €
M.Y.C.S. Karaté club de Seclin	4 200,00 €
Seclin natation	6850,00€
Seclin Plongée	2 000,00 €
Seclin Basket Club	7 000,00 €
Seclin Rando	500,00 €
Société Gymnastique Saint Piat	2 300,00 €
Tennis Club La Seclinoise	1 800,00 €
Zumbi Dos Palmares	75,00 €
TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES	97 200,00 €

Il est proposé au Conseil municipal de voter un montant total pour les subventions aux associations sportives de **97 200,00 €**.

Le montant total des subventions présentées s'élève donc à **164 770 €** (Cent soixante-quatre mille six cent quatre-vingt-quinze euros).

Les subventions supérieures à 23 000 € ou dont l'attribution est soumise à conditions d'octroi doivent faire l'objet d'une convention entre la commune et l'association concernée.

Il s'agit de la subvention de fonctionnement au profit du football club de Seclin, pour un montant de 34 000 €.

Les dépenses sont inscrites au budget 2026 au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » fonction 028 « Administration générale – Autres moyens généraux » article 65748 « Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé – Autres personnes de droit privé ».

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

L'attribution de ces subventions.

Les élus du conseil municipal membres des associations ne peuvent participer ni au débat ni au vote.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

ASSOCIATIONS	VOTES
AADVAH	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Aide aux Défavorisés Economiques	31 votes pour SERRURIER Didier absent VANDENKERCKHOVE Didier ne prenant pas part au vote
Amicale CNL locataires résidence du Parc	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Seclin	28 votes pour SERRURIER Didier absent GAUDEFROY Stéphanie, LAINÉ Emilie, LEMAITRE Olivier et STEVENAERT Marjorie

	ne prenant pas part au vote
Aviatis	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Cœur et Santé	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Comité de quartier de Burgault	31 votes pour SERRURIER Didier absent DECRAENE Pierre ne prenant pas part au vote
Comité du Hameau de Martinsart	31 votes pour SERRURIER Didier absent VANPOUILLE Ségolène ne prenant pas part au vote
Coup de Pouce	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Club des Aînés de Seclin-Burgault	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Fédération Colombophile Seclinoise	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Ibérica	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Jardin partagé de l'arbre aux mille sens	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Kiwanis Seclin Comtesse de Flandres	30 votes pour SERRURIER Didier absent CARLIER Hervé et WEKSTEEN David ne prenant pas part au vote
La Mamounette	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Le Paradis	27 votes pour SERRURIER Didier absent BACLET Christian, COOLS Claudette, HOGUET Dominique, VANDENBERGHE Brigitte et WEKSTEEN David ne prenant pas part au vote
Les amis du CMEM de Seclin	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Les amis des géants	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Les Enfants de Burgault	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Les restos du Cœur	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Liens Essentiels	31 votes pour SERRURIER Didier absent VANDEWOESTYNE Philippe ne prenant pas part au vote
Sauvegarde Collégiale Saint-Piat	29 votes pour SERRURIER Didier absent CADART François-Xavier, DECRAENE Pierre et LEMAITRE Olivier ne prenant pas part au vote

	SERRURIER Didier absent
Judo Ju-Jitsu Club	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Futsal	32 votes pour SERRURIER Didier absent
La Seclinoise Archerie	32 votes pour SERRURIER Didier absent
La Seclinoise Volley-ball	31 votes pour SERRURIER Didier absent EL MESSAOUDI Amira ne prenant pas part au vote
M.Y.C.S. Karaté club de Seclin	31 votes pour SERRURIER Didier absent STEVENAERT Marjorie ne prenant pas part au vote
Seclin natation	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Seclin Plongée	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Seclin Basket Club	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Seclin Rando	31 votes pour SERRURIER Didier absent VANDENKERCKHOVE Didier ne prenant pas part au vote
Société Gymnastique Saint Piat	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Tennis Club La Seclinoise	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Zumbi Dos Palmares	32 votes pour SERRURIER Didier absent

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie
associative, aux Fêtes et Cérémonies



François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental
Vice-président aux Sports et à la vie associative

Scouts et Guides de France	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Secours Catholique	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Secours Populaire Français	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Société historique de Seclin	29 votes pour SERRURIER Didier absent LEGRAND Pierre, VANDENBERGHE Brigitte et VANDEWOESTYNE Philippe ne prenant pas part au vote
Tous en Or	31 votes pour SERRURIER Didier absent VANDEWOESTYNE Philippe ne prenant pas part au vote
Union Nationale des Combattants de Seclin	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Vivre ensemble	32 votes pour SERRURIER Didier absent
U.C.A.S.S - Comité Expansion Commerce Local	29 votes pour SERRURIER Didier absent DEMAERLE Céline, LEBRUN Emmanuel et SPOTBEEN Michel ne prenant pas part au vote
Union Musicale de Seclin	31 votes pour SERRURIER Didier absent CAUCHOIS Laetitia ne prenant pas part au vote
Association Seclinoise de Pétanque	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Association Sportive Javelot Seclin	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Association Seclin Le Ping Pour Prétexte	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Athlétisme Club Seclinois	31 votes pour SERRURIER Didier absent LAINÉ Émilie ne prenant pas part au vote
Dynamique Sport	32 votes pour SERRURIER Didier absent
Ecole de danse et d'expression corporelle de Seclin	31 votes pour SERRURIER Didier absent FRERE Francine ne prenant pas part au vote
Football club de Seclin	31 votes pour SERRURIER Didier absent TIMMERMAN Sébastien ne prenant pas part au vote
Force et cardio	30 votes pour SERRURIER Didier absent KOLAR Jérémie et LEGRAND Pierre ne prenant pas part au vote
Forme Santé Détente Seclin	32 votes pour



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D5CM27042026-DE



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,

BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie, SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira, VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.

CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte, VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David, HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ Émilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création – suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN

DÉLIBÉRATION N° 5

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026**

TAUX DE FISCALITÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2026

Malgré un contexte économique défavorable marqué par des prix du carburant au plus haut et des augmentations notables sur d'autres postes de dépense (composants électroniques, matières premières, fluides), la municipalité fait le choix de ne pas augmenter les impôts.

Ainsi, les taux de fiscalité relatifs au foncier bâti et non bâti sont maintenus à leur niveau de 2025.

L'état 1259 comporte les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

De fixer ainsi les taux de fiscalité pour 2026 selon l'état fiscal n°1259 joint en annexe :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 47,29%,
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 43,00%,
- Taxe d'habitation : 25,00%.

Annexé à la délibération :

- Etat fiscal n°1259

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 32 VOIX POUR
SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental
Vice-président aux Sports et à la vie associative



COMMUNE : 560 SECLIN
ARRONDISSEMENT : 59 LILLE
TRÉSORERIE OU SGC : S.G.C DE VILLENEUVE D'ASCO

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2)	Taux votés 2026	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6)
	1	2	3	4	5	6	7
foncière sur le bâti (TFPB)	18 956 763	47,29	117,15	19 768 000	9 348 287	47,29	9 348 287
foncière sur le non bâti (TFPNB)	157 166	43,00	142,74	157 500	67 725	43,00	67 725
Taxe d'habitation (TH)	200 301	25,00	75,88	149 900	37 475	25,00	37 475
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total					9 453 487		

Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : <input type="checkbox"/>
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité	8		
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)		9		
Taxe d'habitation (TH)	9 453 487			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatives	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	73 029			811 630	0	8 391	- 873 208	19 842

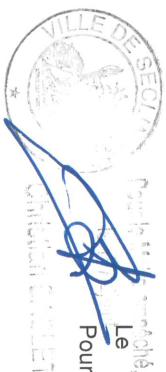
III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux votés (col. 7)	9 453 487	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	19 842	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	9 473 329
--	-----------	---	---	--------	---	---	-----------

À LILLE Le 17 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques, FRANK MORDACQ

Le Pour la Commune,





COMMUNE : **560 SECLIN**
ARRONDISSEMENT : **59 LILLE**
TRÉSORERIE OU SGC : **S.G.C DE VILLENEUVE D'ASCO**

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière sur le bâti :	2 444
a. Personnes de condition modeste	34 022
b. Taux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	738 771
c. Taux industriels	14 124
d. Logements sociaux et longue durée	8 805

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière sur le bâti :	
a. Par le conseil municipal	3 046 488
b. Par la loi	
Taxe foncière sur le non bâti :	
a. Par le conseil municipal	41 546
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	

Cotisation foncière des entreprises :

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	149 900
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>
c. Correction des bases THRS	-51 513
d. Correction des bases THLV	>>>
e. Correction des bases MTHRS	>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLONES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	73 029

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	0,914923
d. Taux FB commune 2020	28,00
e. Taux FB département 2020	19,29

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	46,86	117,15	>>>	117,15
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	57,93	144,83	2,09	142,74
Taxe d'habitation (TH)	23,67	35,19	87,98	12,10	75,88
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	26,96
b. Taux maximum de la majo	1,96

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

	33,61
--	--------------



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D6CM27042026-DE



Résultat des votes
Du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est rassemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,
BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie,
SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira,
VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoint.
CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte,
VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David,
HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN
Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ
Émilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE
Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création – suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN**DÉLIBÉRATION N° 6****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026****NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE SECLIN AUPRÈS DE
L'AGENCE FRANCE LOCALE**

Vu l'article L. 1611-3-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération en date du 19 décembre 2024 ayant approuvé l'adhésion à l'Agence France Locale de la commune de Seclin,
Vu la délibération n° 2 du 3 avril 2026 ayant confié à Monsieur le Maire la compétence en matière d'emprunt,

Dans le cadre du financement des projets d'investissement, la commune de Seclin, a adhéré à l'Agence France Locale Banque, lui permettant de bénéficier de taux d'emprunts très intéressants, jusqu'à 0,5% en moins que les taux actuels.

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

- De désigner M. Christian BACLET, en sa qualité de Premier Adjoint délégué aux Finances et aux Ressources Humaines, en tant que représentant titulaire de la ville de Seclin, et M. Wilfried LEFEBVRE, en sa qualité de Directeur Général des Services de la ville de Seclin, en tant que représentant suppléant à l'assemblée générale France Locale – Société Territoriale,
- D'autoriser le représentant titulaire ou suppléant de la ville de Seclin, ainsi désigné, à accepter toutes autres fonctions qui pourraient leur être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (notamment au sein du Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, Comités spécialisés, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions,
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 32 VOIX POUR
SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental

Vice-président aux Sports et à la vie associative



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D7CM27042026-DE



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est rassemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,
BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie,
SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira,
VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.
CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte,
VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David,
HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN
Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ
Émilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE
Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création – suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN**DÉLIBÉRATION N° 7****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026****GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE AFL BANQUE**

Vu l'article L. 1611-3-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération en date du 19 décembre 2024 ayant approuvé l'adhésion à l'Agence France Locale de la commune de Seclin,
Vu la délibération n° 2 du 3 avril 2026 ayant confié à Monsieur le Maire la compétence en matière d'emprunt,
Vu les statuts des deux sociétés du Groupe Agence France Locale et considérant la nécessité d'octroyer à l'Agence France Locale, une garantie autonome à première demande, au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale, à hauteur de l'encours de dette de la commune de Seclin, afin que la commune de Seclin puisse bénéficier de prêts auprès de l'Agence France Locale,
Vu le document décrivant le mécanisme de la Garantie, soit le Modèle 2016-1 en vigueur à la date des présentes,

Dans le cadre du financement de ses projets d'investissement, la commune de Seclin, a adhéré à l'Agence France Locale Banque, lui permettant de bénéficier de taux d'emprunts très intéressants, jusqu'à 0,5 point plus avantageux que les taux du marché.

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

- D'octroyer une garantie autonome à première demande (ci-après « la Garantie ») de la commune de Seclin dans les conditions suivantes aux titulaires de documents ou titres émis par l'Agence France Locale (les Bénéficiaires) :
 - Le montant maximal de la Garantie pouvant être consenti pour l'année 2026 est égal au montant maximal des emprunts que la commune de Seclin est autorisée à souscrire pendant l'année 2026,
 - La durée maximale de la Garantie correspond à la durée du plus long des emprunts détenus par la commune de Seclin pendant l'année 2026 auprès de l'Agence France Locale augmentée de 45 jours,
 - La Garantie peut être appelée par chaque Bénéficiaire, par un représentant habilité d'un ou de plusieurs Bénéficiaires ou par la Société Territoriale,
 - Si la Garantie est appelée, la commune de Seclin s'engage à s'acquitter des sommes dont le paiement lui est demandé, dans un délai de cinq jours ouvrés,
 - Le nombre de Garanties octroyées par Monsieur le Maire au titre de l'année 2026 sera égal au nombre de prêts souscrits auprès de l'Agence France Locale dans la limite des sommes inscrites au budget primitif de référence, et sous réserve que le montant maximal de chaque Garantie soit égal au montant tel qu'il figure dans l'engagement de garantie.

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, pendant l'année 2026, à signer le ou les engagements de Garantie pris par la commune de Seclin, dans les conditions définies ci-dessus, conformément au modèle présentant l'ensemble des caractéristiques de la Garantie et figurant en annexe,
- D'autoriser Monsieur le Maire à :
 - Prendre et/ou signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la garantie autonome à première demande accordée par la commune de Seclin aux créanciers de l'Agence France Locale bénéficiaires des Garanties,
 - Engager toutes les procédures utiles à la mise en œuvre de ces actes et documents.
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Annexés à la délibération :

- Modèle 2016-1

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 32 VOIX POUR
SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental
Vice-président aux Sports et à la vie associative

GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE MEMBRES

Version 2016.1



TABLE DES MATIERES

TITRE I DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION	2
1. Définitions	2
2. Règles d'interprétation	3
TITRE II MODALITÉS DE LA GARANTIE.....	5
3. Objet de la Garantie	5
4. Bénéficiaires de la Garantie.....	5
5. Plafond de la Garantie	5
6. Nature juridique de l'obligation du Garant	6
TITRE III APPEL DE LA GARANTIE.....	7
7. Personnes habilitées à appeler la Garantie.....	7
8. Conditions de l'appel en Garantie	7
9. Modalités d'appel	7
TITRE IV PAIEMENT AU TITRE DE LA GARANTIE	11
10. Date de paiement	11
11. Modalités de paiements	11
TITRE V DURÉE DE LA GARANTIE	12
12. Date d'effet.....	12
13. Terme.....	12
14. Résiliation anticipée	12
TITRE VI RECOURS.....	13
15. Subrogation	13
16. Recours entre les Membres.....	13
TITRE VII COMMUNICATION.....	14
17. Information des Bénéficiaires.....	14
18. Publicité.....	14
19. Notifications	14
TITRE VIII STIPULATIONS FINALES	15
20. Impôts et taxes	15
21. Droit applicable et tribunaux compétents	15
LISTE DES ANNEXES.....	16

۲۱

GARANTIE AUTONOME A PREMIERE DEMANDE

ENTRE

(1) La Collectivité ayant signé un Engagement de Garantie (le **Garant**);

ET

(2) **AGENCE FRANCE LOCALE**, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé au 112 Rue Garibaldi, 69455 Lyon cedex 06, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 799 379 649 (l'**Agence France Locale**);

EN PRÉSENCE DE :

(3) **AGENCE FRANCE LOCALE – SOCIÉTÉ TERRITORIALE**, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 41, quai d'Orsay, 75007 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 799 055 629 (la **Société Territoriale**);

EN FAVEUR DE :

(4) de tout titulaire de tout Titre Garanti décrit à l'Article 4.1 (le **Bénéficiaire**) à titre de stipulation pour autrui, conformément aux dispositions de l'article 1121 du Code civil.

IL EST TOUT D'ABORD EXPOSÉ CE QUI SUIV

- (A) La Société Territoriale et l'Agence France Locale ont été constituées respectivement les 3 et 17 décembre 2013 dans le but de contribuer au financement des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre français, conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 *de séparation et de régulation des activités bancaires*, codifié à l'article L. 1611-3-2 du Code général des collectivités territoriales.
- (B) Le Garant est Membre du Groupe Agence France Locale et a vocation à bénéficier de financements consentis par l'Agence France Locale.
- (C) Conformément aux dispositions légales, aux statuts de la Société Territoriale et au pacte d'actionnaires conclu entre les Membres du Groupe Agence France Locale, la Société Territoriale et l'Agence France Locale (le **Pacte**), la qualité de Membre de plein d'exercice du Groupe Agence France Locale et le bénéfice de financements consentis par l'Agence France Locale sont conditionnés à l'octroi par chacun des Membres d'une garantie conforme au modèle arrêté par le Conseil d'administration de la Société Territoriale.

CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIV



TITRE I DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

1. DÉFINITIONS

Les termes utilisés avec une majuscule dans la présente Garantie auront la signification qui leur est donnée ci-dessous :

Agence France Locale a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Annexe signifie une annexe à la présente Garantie ;

Appel en Garantie signifie tout appel au titre de la présente Garantie réalisé conformément aux stipulations de la présente Garantie ;

Article signifie un article du présent Modèle de Garantie ;

Bénéficiaire a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Collectivité signifie les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre français ainsi que toute entité qui serait légalement autorisée à participer au mécanisme mis en œuvre par le Groupe Agence France Locale ;

Date d'Expiration a le sens qui lui est donné à l'Article 13.1 ;

Demande d'Appel a le sens qui lui est donné à l'Article 8.3 ;

Demande de Remboursement signifie la somme de toute demande de remboursement effectuée auprès du Garant par ou au nom d'un ou plusieurs autres Membres dans le cadre du mécanisme décrit à l'Article 16 ;

Encours de Crédit signifie la somme de tout montant dû, à tout instant, par le Garant, en principal, intérêts et accessoires à l'Agence France Locale, à l'exclusion des montants dus par le Garant, en principal, intérêts et accessoires à l'Agence France Locale au titre des encours de crédits initialement consentis pour une période maximale de 364 jours ;

Engagement de Garantie signifie l'engagement de garantie conforme au modèle figurant en Annexe A au présent Modèle de Garantie qui a été signé par le Garant ;

Garant a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Garantie signifie la garantie autonome à première demande consentie par le Garant en application des termes de sa ou de ses Engagement(s) de Garanties et du présent Modèle de Garantie ;

Garantie Société Territoriale signifie toute garantie consentie par la Société Territoriale en considération des obligations financières de l'Agence France Locale ;

Groupe Agence France Locale désigne collectivement la Société Territoriale et l'Agence France Locale ;

Jour Ouvré signifie tout jour autre que le samedi, le dimanche, un jour férié ou un jour durant lequel les banques sont tenues par la loi d'être fermées en France ou autorisées par la loi à être fermées en France ;

Membre signifie le Garant ainsi que toute Collectivité ayant adhéré au Groupe Agence France Locale conformément aux statuts de la Société Territoriale ainsi qu'au Pacte ;

Modèle de Garantie signifie le présent document régissant les modalités de la Garantie donnée par le Garant au titre d'un ou plusieurs Engagements de Garantie ;

Pacte a le sens qui lui est donné au paragraphe (C) du préambule du présent Modèle de Garantie ;



Partie signifie le Garant, l'Agence France Locale ainsi que tout Bénéficiaire ayant accepté de devenir une partie à la présente Garantie ;

Plafond de la Garantie a le sens qui lui est donné à l'Article 5 ;

Plafond Initial a le sens qui lui est donné à l'Article 5 ;

Remboursement Effectif signifie la somme de tout montant effectivement payé au Garant en lien avec la présente Garantie par d'autres Membres, l'Agence France Locale, la Société Territoriale ou une personne ayant bénéficié d'un paiement indu au titre de la présente Garantie ;

Représentant a le sens qui lui est donné à l'Article 7 ;

Site a le sens qui lui est donné à l'Article 5.2(c) ;

Société Opérationnelle a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Société Territoriale a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Titres Garantis a le sens qui lui est donné à l'Article 4.1.

2. RÈGLES D'INTERPRÉTATION

2.1. Principes Généraux

- 2.1.1 La signification des termes définis s'applique indifféremment au singulier et au pluriel de ces termes et, le cas échéant, au masculin ou au féminin.
- 2.1.2 Les titres utilisés dans le présent Modèle de Garantie ont été insérés uniquement pour la commodité de lecture et n'affectent ni le sens ni l'interprétation du présent Modèle de Garantie.
- 2.1.3 A moins que le contexte nécessite qu'il en soit autrement, toute référence à une disposition légale s'entend de la disposition telle qu'elle aura été modifiée, remplacée ou codifiée dans la mesure où cette modification, ce remplacement ou cette codification est applicable ou est susceptible de s'appliquer aux opérations stipulées par le présent Modèle de Garantie.
- 2.1.4 Toute référence à un autre document s'entend de ce document tel qu'il pourra être modifié ou remplacé.
- 2.1.5 Les exemples suivant les termes « inclure », « incluant », « notamment », « en particulier » et autres termes ayant le même sens ne sont pas limitatifs.

2.2. Modèle de Garantie et Engagements de Garantie

- 2.2.1 La présente Garantie est basée sur le Modèle de Garantie dans sa version 2016.1 qui a été arrêté par le Conseil d'Administration de la Société Territoriale le 26 novembre 2015.
- 2.2.2 Lors de la conclusion de tout contrat ou acte emportant augmentation de l'Encours de Crédit d'un Membre, ce dernier est invité à signer un Engagement de Garantie au titre duquel il s'engage à consentir une garantie, en application et conformément aux stipulations du présent Modèle de Garantie, dans la limite de la somme des Plafonds Initiaux stipulés dans ledit Engagement de Garantie et les Engagements de Garanties préalables et non expirés.
- 2.2.3 Bien que chaque Engagement de Garantie soit signé à l'occasion de la conclusion d'un contrat ou d'un acte emportant augmentation de l'Encours de Crédit du Garant, l'engagement dudit Garant n'est conditionné qu'à la réalité de l'Encours de Crédit et non à la validité des contrats ou actes ayant conduit à sa conclusion.



2.2.4 Chaque Engagement de Garantie fait l'objet d'une approbation par l'organe compétent du Garant, le cas échéant de façon groupée, de façon à garantir la validité de l'engagement dudit Garant.

2.3. Pluralité de Modèles de Garantie

2.3.1 Chaque Engagement de Garantie et le Modèle de Garantie constituent ensemble un tout indivisible et le Garant ne peut pas se voir opposer un Modèle de Garantie qu'il n'aurait pas expressément accepté dans un Engagement de Garantie.

2.3.2 En cas de conclusion d'un Engagement de Garantie par le Garant faisant référence à un Modèle de Garantie différent de la version 2016.1, les Encours de Crédit dudit Garant feront l'objet d'une individualisation.

2.3.3 Les titulaires de Titres Garantis émis jusqu'à la date de signature de l'Engagement de Garantie faisant référence à un Modèle de Garantie donné, pourront se prévaloir, pour la totalité de l'Encours de Garantie dudit Garant au choix, soit du dernier Modèle de Garantie accepté par le Garant dans un Engagement de Garantie à la date d'émission desdits Titres Garantis, soit des Modèles de Garantie postérieurs également acceptés par le Garant dans un Engagement de Garantie subséquent, étant néanmoins précisé que tout Appel en Garantie devra faire référence à un seul Modèle de Garantie.

2.3.4 Les titulaires de Titres Garantis émis postérieurement à la date de signature de l'Engagement de Garantie faisant référence à un Modèle de Garantie postérieur à la version 2016.1 ne pourront se prévaloir que des Modèles de Garantie postérieurs acceptés par le Garant.

۲۲

TITRE II MODALITÉS DE LA GARANTIE

3. OBJET DE LA GARANTIE

Le Garant s'engage inconditionnellement et irrévocablement à payer à tout Bénéficiaire, à première demande, toute somme indiquée dans l'Appel en Garantie dans la limite du Plafond de Garantie visé à l'Article 5. L'Appel en Garantie devra être strictement conforme aux exigences du TITRE III de la présente Garantie.

4. BÉNÉFICIAIRES DE LA GARANTIE

4.1. La Garantie est conférée au bénéfice de toute personne titulaire d'un titre éligible, la détention d'un titre éligible résultant de:

- (a) l'inscription en compte, dans les registres de l'Agence France Locale ou d'un intermédiaire financier, comme titulaire d'un titre financier dont les modalités indiquent qu'il est éligible au bénéfice de la Garantie;
- (b) la détention d'un document signé par l'Agence France Locale indiquant que ce document est éligible au bénéfice de la Garantie;

(ci-après un *Titre Garanti*).

4.2. La Garantie concerne les Titres Garantis existants ainsi que les Titres Garantis futurs ou à émettre.

5. PLAFOND DE LA GARANTIE

5.1. Le plafond de la Garantie (le *Plafond de la Garantie*) consentie par le Garant est égal à tout instant au montant total de son Encours de Crédit auprès de l'Agence France Locale :

- (a) diminué de tout Appel en Garantie, à l'exception de l'Appel en Garantie pour les besoins duquel doit être calculé le Plafond de la Garantie;
- (b) augmenté de tout paiement reçu par ce Membre en application d'un Remboursement Effectif ;
- (c) diminué de toute Demande de Remboursement.

5.2. Il est par ailleurs précisé que :

- (a) les éléments conduisant à une réduction du Plafond de la Garantie ne sont plus opposables aux Bénéficiaires à compter de la date à laquelle ils ont appelé la Garantie ;
- (b) en cas d'Appel en Garantie et/ou de Demandes de Remboursement multiples,
 - (i) il sera tenu compte, pour la détermination du Plafond de la Garantie, des demandes reçues le Jour Ouvré précédant la date de calcul ;
 - (ii) il ne sera pas tenu compte des demandes reçues postérieurement au Jour Ouvré précédant la date de calcul et, dans l'hypothèse où le Plafond de la Garantie serait inférieur au total desdites demandes, l'obligation de paiement du Garant bénéficiera aux Bénéficiaires au prorata de leur demandes ;
- (c) tout Bénéficiaire peut à tout moment se prévaloir dans un Appel en Garantie du montant de l'Encours de Crédit estimé au dixième (10^{ème}) Jour Ouvré suivant la date d'Appel en Garantie, tel que publié par l'Agence France



Locale sur son site internet (le *Site*) pour chaque Membre conformément à l'Article 17.1, ce montant étant réputé faire foi jusqu'à ce qu'une Partie apporte la preuve contraire.

- 5.3.** Afin d'éviter toute ambiguïté, le Plafond de la Garantie ne peut en aucun cas excéder la somme de chaque Plafond Initial stipulé dans chaque Engagement de Garanties dont la Date d'Expiration n'est pas intervenue.
- 6. NATURE JURIDIQUE DE L'OBLIGATION DU GARANT**
- 6.1.** La présente Garantie constitue une garantie autonome au sens de l'article 2321 du Code civil.
- 6.2.** En conséquence, le Garant ne peut opposer ou faire valoir aucune exception ou objection de quelque nature que ce soit (à l'exception de celles figurant à l'article 2321 du Code civil), et notamment toute exception ou objection que l'Agence France Locale pourrait avoir à l'encontre du Bénéficiaire, sous réserve néanmoins du respect des stipulations de la présente Garantie.
- 6.3.** Sous réserve des stipulations de l'Article 14, toutes les stipulations de la présente Garantie conserveront leur plein effet quelle que soit l'évolution de la situation financière, juridique ou autre de l'Agence France Locale ou du Garant. En particulier, la Garantie conservera son plein effet vis-à-vis des Bénéficiaires au cas où l'Agence France Locale demanderait la nomination d'un mandataire *ad hoc* ou d'un conciliateur (ou ferait l'objet d'une telle demande), conclurait un accord amiable avec ses créanciers ou ferait l'objet de l'une des procédures du Livre VI du Code de commerce.



TITRE III APPEL DE LA GARANTIE

7. PERSONNES HABILITÉES À APPELER LA GARANTIE

La présente Garantie pourra être appelée par les personnes suivantes :

- (a) chaque Bénéficiaire, pour ce qui le concerne ;
- (b) le représentant de la masse ou toute personne habilitée à exercer des sûretés ou garanties pour le compte des Bénéficiaires conformément au droit applicable ou aux stipulations des Titres Garantis (le **Représentant**), pour le compte des personnes qu'il est habilité à représenter ; ou
- (c) la Société Territoriale, pour le compte de tout Bénéficiaire.

8. CONDITIONS DE L'APPEL EN GARANTIE

8.1. Appel par les Bénéficiaires

L'Appel en Garantie par les Bénéficiaires n'est soumis à aucune condition.

8.2. Appel par les Représentants

L'Appel en Garantie par les Représentants n'est soumis à aucune condition.

8.3. Appel par la Société Territoriale

La Société Territoriale peut décider d'appeler la Garantie dans les cas limitativement énumérés ci-dessous :

- (a) en cas d'appel de la Garantie Société Territoriale ;
- (b) en cas de demande de l'Agence France Locale de procéder à un Appel en Garantie (une **Demande d'Appel**).

9. MODALITÉS D'APPEL

9.1. Principe

- 9.1.1 Une demande de paiement qui remplit, en substance et formellement, les exigences stipulées par le présent acte (en ce compris les modèles d'Appels en Garantie figurant en Annexe) constitue un appel en garantie pour les besoins de la présente Garantie (un **Appel en Garantie**). La Garantie peut-être appelée en une ou plusieurs fois.
- 9.1.2 Un Appel en Garantie effectué pour un montant supérieur au Plafond de la Garantie sera réputé avoir été fait pour un montant égal au Plafond de la Garantie sans que cela remette en cause sa validité.
- 9.1.3 Un Appel en Garantie doit nécessairement être libellé en euros (EUR) ou toute autre devise ayant cours légal en France.
- 9.1.4 Un Appel en Garantie doit nécessairement indiquer sur quel Modèle de Garantie il est basé. Néanmoins, et conformément aux stipulations de l'Article 2.2, un Appel en Garantie peut bénéficier de la totalité du Plafond de la Garantie, y compris lorsque le Plafond de la Garantie résulte de la conclusion de plusieurs Engagements de Garantie par le Garant.
- 9.1.5 Un Appel en Garantie doit nécessairement être rédigé en français.
- 9.1.6 Une demande de paiement non conforme à ces exigences ne sera pas considérée comme valable et sera réputée ne jamais avoir été émise.



9.2. Appel par les Bénéficiaires

9.2.1 Tout Appel en Garantie par un Bénéficiaire devra être formulé au moyen d'une demande écrite strictement conforme au modèle figurant en Annexe B, laquelle devra être signée par une personne dûment autorisée par le Bénéficiaire concerné et être notifiée au Garant avec copie à la Société Territoriale.

9.2.2 Tout Appel en Garantie par un Bénéficiaire devra être accompagné, à peine de nullité, des documents suivants :

- (a) la copie des documents juridiques relatifs aux Titres Garantis, avec indication de la clause stipulant que lesdits titres bénéficient de la Garantie ;
- (b) pour les Titres Garantis émis sous forme de titres financiers, l'attestation d'inscription en compte ;
- (c) la déclaration sur l'honneur du Bénéficiaire indiquant
 - (i) l'existence d'un défaut de paiement, sans que cette déclaration ne puisse remettre en cause le caractère autonome de la Garantie;
 - (ii) qu'il n'a pas réalisé d'appel en garantie au titre de la Garantie Société Territoriale en vue du recouvrement de la même somme (ou que cet appel n'a pas été honoré conformément aux termes de ladite Garantie Société Territoriale), en tout hypothèse sans que cette déclaration ne préjudicie au droit du Bénéficiaire de diviser son appel ;
 - (iii) qu'il n'a pas réalisé d'appel en garantie au titre de garanties consenties par d'autres Membres en vue du recouvrement de la même somme (ou que ces appels n'ont pas été honorés conformément aux termes desdites garanties), en tout hypothèse sans que cette déclaration ne préjudicie au droit du Bénéficiaire de diviser son appel ;
- (d) le relevé d'identité bancaire sur lequel les sommes appelées doivent être virées dans l'hypothèse où les modalités des Titres Garantis concernés ne rendent pas obligatoire le paiement par l'intermédiaire d'un système de compensation ou de règlement-livraison de titres.

9.3. Appel par un Représentant

9.3.1 Tout Appel en Garantie par un Représentant devra être formulé au moyen d'une demande écrite strictement conforme au modèle figurant en Annexe C, laquelle devra être signée par le Représentant ou une personne dûment habilitée par ce dernier conformément aux dispositions légales applicables et être notifiée au Garant avec copie à la Société Territoriale.

9.3.2 Tout Appel en Garantie par un Représentant devra être accompagné, à peine de nullité, des documents suivants :

- (a) la copie des documents juridiques relatifs aux Titres Garantis, avec indication de la clause stipulant que lesdits titres bénéficient de la Garantie ;
- (b) la liste des titulaires de Titres Garantis concernés par l'appel et l'allocation du montant appelé entre lesdits Titulaires ou, le cas échéant, les modalités d'allocation et de paiement si les Titres Garantis sont admis dans un système de compensation ou de règlement-livraison ;
- (c) la déclaration sur l'honneur du Représentant indiquant



- (i) l'existence d'un défaut de paiement, sans que cette déclaration ne puisse remettre en cause le caractère autonome de la Garantie;
- (ii) qu'il n'a pas réalisé d'appel en garantie au titre de la Garantie Société Territoriale en vue du paiement de la même somme (ou que cet appel n'a pas été honoré conformément aux termes de ladite Garantie Société Territoriale), en toute hypothèse, sans que cette déclaration ne préjudicie au droit du demandeur de diviser son appel ;
- (iii) qu'il n'a pas réalisé d'appel en garantie au titre de garanties consenties par d'autres Membres en vue du paiement de la même somme (ou que ces appels n'ont pas été honorés conformément aux termes desdites garanties), en toute hypothèse, sans que cette déclaration ne préjudicie au droit du Bénéficiaire de diviser son appel ;
- (d) le relevé d'identité bancaire sur lequel les sommes appelées doivent être virées dans l'hypothèse où les modalités des Titres Garantis concernés ne rendent pas obligatoire le paiement par l'intermédiaire d'un système de compensation ou de règlement-livraison de titres ;
- (e) une copie du document en vertu duquel le Représentant a été nommé ou a le droit d'agir au nom des Bénéficiaires.

9.4. Appel par la Société Territoriale

9.4.1 Tout Appel en Garantie par la Société Territoriale devra être formulé au moyen d'une demande écrite strictement conforme au modèle figurant en Annexe D, laquelle devra être signée par le Directeur Général de la Société Territoriale ou par toute personne dûment habilitée à cet effet conformément aux dispositions légales applicables.

9.4.2 Tout Appel en Garantie par la Société Territoriale résultant d'un appel de la Garantie Société Territoriale devra être accompagné, à peine de nullité, des documents suivants :

- (a) la copie de l'appel reçu au titre de la Garantie Société Territoriale, y compris ses annexes ou la copie de la Demande d'Appel émise par l'Agence France Locale, à l'exclusion de ses annexes ;
- (b) la déclaration sur l'honneur du demandeur confirmant l'appel de la Garantie Société Territoriale ou l'existence d'une Demande d'Appel;
- (c) la liste des titulaires de Titres Garantis concernés par l'appel et l'allocation du montant appelé entre lesdits titulaires ou, le cas échéant, les modalités d'allocation et de paiement si les Titres Garantis sont admis dans un système de compensation ou de règlement-livraison ;
- (d) le relevé d'identité bancaire du compte ouvert dans les livres de la Caisse des dépôts et consignations pour le compte des titulaires de Titres Garantis visés au paragraphe (c) ci-dessus, sur lequel les sommes appelées doivent être virées accompagné de la copie de l'instruction de paiement visée à l'Article 9.4.3.

9.4.3 En cas d'Appel en Garantie, la Société Territoriale instruit, simultanément à l'émission de l'Appel en Garantie, la Caisse des dépôts et consignations de payer les titulaires de Titres Garantis visés à l'Article 9.4.2(c) à la date à laquelle les sommes appelées leur seraient dues par l'Agence France Locale.



- 9.4.4 La notification d'appel devra également indiquer la date à laquelle le versement des fonds appelés devra avoir été effectué.
- 9.4.5 La forme et les modalités des Demandes d'Appels sont arrêtées par le Conseil d'Administration et ne sont pas une condition de validité de l'Appel en Garantie effectué par la Société Territoriale.

TITRE IV PAIEMENT AU TITRE DE LA GARANTIE

10. DATE DE PAIEMENT

10.1. Libération en cas d'appel par les Bénéficiaires ou leurs Représentants

En cas d'Appel en Garantie par les Bénéficiaires ou leurs Représentants, le Garant devra payer le montant appelé au plus tard cinq (5) Jours Ouvrés après la date de réception de l'Appel en Garantie.

10.2. Libération en cas d'appel par la Société Territoriale

En cas d'Appel en Garantie par la Société Territoriale, le Garant devra payer le montant appelé au plus tard cinq (5) Jours Ouvrés après la date de réception de l'Appel en Garantie ou à toute date ultérieure stipulée dans l'Appel en Garantie.

11. MODALITÉS DE PAIEMENTS

11.1. Compte et mode de paiement

Les fonds doivent être versés par virement bancaire sur le compte indiqué dans l'Appel en Garantie.

11.2. Devise de paiement

Les fonds doivent être versés en euros (EUR) ou toute autre devise ayant cours légal en France.



TITRE V DURÉE DE LA GARANTIE

12. DATE D'EFFET

La présente Garantie entre en vigueur à la date de signature par le Membre d'un Engagement de Garantie.

13. TERME

13.1. Date d'Expiration

La Garantie prend fin à la date d'échéance stipulée dans l'Engagement de Garantie (la *Date d'Expiration*).

13.2. Effet du terme

La Garantie ne peut plus faire l'objet d'aucun d'Appel en Garantie à l'issue de la Date d'Expiration.

14. RÉSILIATION ANTICIPÉE

14.1. Cas de résiliation anticipée

Nonobstant les stipulations de l'Article 13, la Garantie peut être résiliée par anticipation :

- (a) à tout moment avec l'accord du Garant, de la Société Territoriale et de l'Agence France Locale ; ou
- (b) en cas d'ouverture d'une procédure du Livre VI du Code de commerce à l'encontre de l'Agence France Locale, à la demande du Garant ; ou
- (c) de façon automatique, en cas de signature par le Garant d'un Engagement de Garantie visant une version ultérieure de Modèle de Garantie.

14.2. Effet de la résiliation anticipée

14.2.1 La résiliation de la Garantie ne limite pas les capacités d'appel des titulaires de Titres Garantis dont les Titres Garantis sont antérieurs à la date de résiliation.

14.2.2 Aucune personne ne pourra en revanche se prévaloir de la Garantie à raison d'un titre financier ou d'un document postérieur à la date de résiliation.



TITRE VI RECOURS

15. SUBROGATION

En cas de paiement de toute somme au titre d'un Appel en Garantie, le Garant est subrogé dans les droits du Bénéficiaire à hauteur du montant payé et sur la base du Titre Garanti ayant servi de fondement à l'Appel en Garantie.

16. RECOURS ENTRE LES MEMBRES

En cas de paiement de toute somme au titre d'un Appel en Garantie, le Garant bénéficie d'un recours personnel contre les autres Membres dont les modalités sont stipulées dans le Pacte.

TITRE VII COMMUNICATION

17. INFORMATION DES BÉNÉFICIAIRES

- 17.1.** L'Agence France Locale s'engage à rendre publiques, sur son Site, à tout moment, les informations suivantes :
- (a) l'Encours de Crédit de chaque Membre le premier (1^{er}) Jour Ouvré précédant la date de mise à jour du Site ou à toute date ultérieure ;
 - (b) l'Encours de Crédit estimé de chaque Membre, en l'absence de remboursement anticipé de tout ou partie de l'encours consenti le dixième (10^{ème}) Jour Ouvré suivant la date de mise à jour du Site;
 - (c) l'allocation des Encours de Crédit susvisés par version des Modèles de Garantie ;
 - (d) l'adresse et la personne à qui doit être envoyé un Appel en Garantie pour chaque Garant ;
 - (e) le montant des Appels en Garantie dont elle a connaissance.
- 17.2.** L'Agence France Locale s'engage à mettre à jour le Site chaque Jour Ouvré.
- 17.3.** L'Agence France Locale s'engage à souscrire un contrat avec un prestataire de service informatique externe qui sera en mesure et aura l'obligation de publier les informations susvisées sur un site internet de secours en cas de défaillance du Site. En cas de défaillance financière de l'Agence France Locale, ce dernier aura l'obligation de maintenir l'information accessible pendant une période minimale de six (6) mois à compter de l'ouverture d'une procédure de règlement ou de liquidation judiciaire à l'encontre de l'Agence France Locale.

18. PUBLICITÉ

L'Agence France Locale est autorisée à porter à la connaissance de tout Bénéficiaire par tout moyen de son choix, l'existence et les termes de la présente Garantie.

19. NOTIFICATIONS

- 19.1.** Toute notification ou communication au titre de la présente Garantie, y compris tout Appel en Garantie, devra être effectuée par écrit et adressée, au choix de l'émetteur de la notification :
- (a) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception;
 - (b) par remise en main propre contre décharge, que ce soit par l'émetteur de la notification lui-même ou par porteur ou service de courrier rapide ; ou
 - (c) par huissier de justice.
- 19.2.** Toute communication faite ou tout document envoyé par une personne à une autre au titre de la Garantie ou concernant celle-ci produira ses effets à compter de:
- (a) sa réception attestée par l'avis de réception, la décharge ou l'huissier de justice ;
 - (b) du Jour Ouvré suivant la présentation de la notification attestée par l'avis de dépôts, un tiers ou l'huissier de justice.
- 19.3.** Toute notification ou communication au Garant, à l'Agence France Locale ou à la Société Territoriale devra être adressée à l'adresse indiquée sur le Site.



TITRE VIII STIPULATIONS FINALES

20. IMPÔTS ET TAXES

20.1. Tout paiement dû par le Garant sera effectué sans aucune retenue à la source ou prélèvement au titre de tout impôt ou taxe de toute nature, imposé, levé ou recouvré par ou pour le compte de l'Etat, ou l'une de ses autorités ayant le pouvoir de lever l'impôt, à moins que cette retenue à la source ou ce prélèvement ne soit prévu par la loi ou toute convention internationale applicable.

20.2. Si en vertu de la législation française, les paiements dus par le Garant au titre de la Garantie devaient être soumis à un prélèvement ou à une retenue au titre de tout impôt ou taxe, présent ou futur, le Garant ne procédera à aucune majoration des paiements.

21. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

21.1. La présente Garantie est régie par le droit français.

21.2. Tout litige relatif à la présente Garantie sera de la compétence exclusive du Tribunal de grande instance compétent.

۲۲

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A MODÈLE D'ENGAGEMENT DE GARANTIE.....17
ANNEXE B MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE APPEL PAR UN BÉNÉFICIAIRE.....18
ANNEXE C MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE APPEL PAR UN REPRÉSENTANT.....20
ANNEXE D MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE APPEL PAR LA SOCIÉTÉ TERRITORIALE22



ANNEXE A
MODÈLE D'ENGAGEMENT DE GARANTIE



ENGAGEMENT DE GARANTIE

[Désignation du Garant], représenté[e] par [●] en sa qualité de [●]

- consent une garantie autonome à première demande dont les modalités sont régies par le Modèle de Garantie Version 2016.1 dont une copie est annexée au présent Engagement de Garantie ;
- le montant initial de la garantie consentie en application du présent Engagement de Garantie est de _____ (_____) euros¹ (le **Plafond Initial**) ;
- le présent Engagement de Garantie expirera le _____ (la **Date d'Expiration**)² ;
- déclare que le présent Engagement de Garantie a été approuvé par son organe délibérant conformément aux dispositions légales et réglementaires et, le cas échéant, ses documents constitutifs ;
- déclare accepter sans réserve les stipulations du Modèle de Garantie.

Le présent Engagement de Garantie est régi par le droit français et sera interprété conformément à celui-ci.

Tout litige relatif notamment à la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent Engagement de Garantie relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de grande instance compétent.

Fait à [●]

Le [●]

Pour le Garant³

Pour l'Agence France Locale

En présence de la Société Territoriale⁴

¹ Indication du montant en chiffres et en lettres

² obligatoire.

² La date d'expiration doit être au plus tôt quarante-cinq (45) Jours Ouvrés après la date d'échéance contractuelle de l'acte ou du contrat ayant conduit à la signature de l'Engagement de Garantie.

³ Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour garantie autonome à première demande d'un montant plafond de [Plafond Initial, en chiffres et en lettres] euros ».

⁴ Un pouvoir général de contresigner les Engagements de Garantie pourrait être consenti par la Société Territoriale à l'Agence France Locale.

ANNEXE B
MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE
APPEL PAR UN BÉNÉFICIAIRE

A : [Coordonnées du Garant figurant sur le Site]
avec Agence France Locale – Société Territoriale
copie à A l'attention de Monsieur le Directeur Général
[Coordonnées de la Société Territoriale figurant sur le Site]

Date : [insérer la date]

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou Courrier remis en main propre contre décharge

Demande de paiement au titre de la Garantie Autonome à Première Demande version 2016.1

Madame, Monsieur,

1. Nous faisons référence à la garantie à première demande que vous avez consentie conformément au Modèle de Garantie version 2016.1 arrêté par le Conseil d'Administration de la société Agence France Locale – Société Territoriale (la **Garantie**) dont nous déclarons accepter le bénéfice et l'ensemble des stipulations.
2. A moins qu'ils ne soient autrement définis dans le présent Appel en Garantie, les termes ou expressions commençant par une majuscule utilisés ci-après ont le sens qui leur est attribué dans la Garantie.
3. Nous constatons qu'à la date de la présente, l'Agence France Locale ne nous a pas payé la somme de [indiquer le montant] euros (le **Montant Réclamé**). Le détail du Montant Réclamé ainsi que des Titres Garantis figure ci-dessous:

ISIN*	Common Code*	Date du Titre Garant	Date d'échéance du Titre Garant	Montant impayé (principal)	Montant impayé (intérêts)	Autres montants dus impayés (intérêts de retard, frais, etc.)	Montant total impayé

* si applicable

4. Nous certifions qu'à la date des présentes, et sans que cela puisse remettre en cause le caractère autonome de la Garantie :
 - (a) le Montant Réclamé est dû et exigible conformément à (aux) (l')article(s) [insérer le(s) numéro(s) de (l')article] des modalités des Titres Garantis [en cas de Titres Garantis émis dans le cadre de différents programmes d'émission, préciser ces programmes et leurs modalités] [et qu'il n'a pas été payé pendant une période de plus de [] Jours Ouvrés après sa date



d'exigibilité (après expiration des périodes de grâce applicables et des périodes de règlement amiable prévues par les Modalités des Titres Garantis) ; et

- (b) le Montant Réclamé n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement au titre de la Garantie Société Territoriale (ou cette demande de paiement n'a pas été honorée conformément aux termes de ladite Garantie Société Territoriale);
- (c) le Montant Réclamé n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement au titre de garanties consenties par d'autres Membres (ou ces demandes de paiement n'ont pas été honorées conformément aux termes desdites garanties).

5. Conformément à l'Article 9.2 de la Garantie, vous trouverez ci-joint:

- (a) la copie des documents juridiques relatifs aux Titres Garantis, avec indication de la clause indiquant que lesdits titres bénéficient de la Garantie ;
- (b) pour les Titres Garantis émis sous forme de titres financiers, l'attestation d'inscription en compte ;
- (c) la déclaration sur l'honneur du Bénéficiaire indiquant l'existence d'un défaut de paiement ;
- (d) le relevé d'identité bancaire sur lequel les sommes appelées doivent être virées.

6. Conformément aux termes du TITRE III de la Garantie, nous vous demandons, en votre qualité de Garant au titre de la Garantie, de nous payer le Montant Réclamé.

7. Conformément aux termes de l'Article 10.1 de la Garantie, le Montant Réclamé doit être payé dans le délai de cinq (5) Jours Ouvrés suivant la date de réception du présent Appel en Garantie.

8. [Le Montant Réclamé devra être payé sur le compte bancaire ayant les références suivantes : **[insérer le numéro IBAN du compte]**, ouvert dans les livres de **[insérer le nom de l'établissement teneur de compte]**.]⁵

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour [Insérer le nom du Bénéficiaire]

en qualité de Bénéficiaire

Par : **[Insérer le nom du signataire]**

Titre : **[Insérer le titre du signataire]**

⁵ Dans l'hypothèse où les modalités des Titres Garantis concernés ne rendent pas obligatoire le paiement par l'intermédiaire d'un système de compensation ou derèglement-livraison.

ANNEXE C
MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE
APPEL PAR UN REPRÉSENTANT

A : [Coordonnées du Garant figurant sur le Site]

avec Agence France Locale – Société Territoriale
 copie à A l'attention de Monsieur le Directeur Général
 [Coordonnées de la Société Territoriale figurant sur le Site]

Date : [*insérer la date*]

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou Courrier remis en main propre contre décharge

Demande de paiement au titre de la Garantie Autonome à Première Demande version 2016.1

Madame, Monsieur,

1. Nous faisons référence à la garantie à première demande que vous avez consentie conformément au Modèle de Garantie version 2016.1 arrêté par le Conseil d'Administration de la société Agence France Locale – Société Territoriale (la **Garantie**) dont nous déclarons au nom et pour le compte des titulaires de Titres Garantis que nous représentons accepter le bénéfice et l'ensemble des stipulations.
2. A moins qu'ils ne soient autrement définis dans le présent Appel en Garantie, les termes ou expressions commençant par une majuscule utilisés ci-après ont le sens qui leur est attribué dans la Garantie.
3. Nous constatons qu'à la date de la présente, l'Agence France Locale n'a pas payé la somme de [*indiquer le montant*] euros (le **Montant Réclamé**) aux titulaires de Titres Garantis dont nous sommes les Représentants. Le détail du Montant Réclamé ainsi que des Titres Garantis figure ci-dessous :

ISIN*	Common Code*	Date du Titre Garanté	Date d'échéance du Titre Garanté	Montant impayé (principal)	Montant impayé (intérêts)	Autres montants dus impayés (intérêts de retard, frais, etc.)	Montant total impayé

* si applicable

4. Nous certifions qu'à la date des présentes, et sans que cela puisse remettre en cause le caractère autonome de la Garantie :
 - (a) le Montant Réclamé est dû et exigible conformément à (aux) (l')article(s) [*insérer le(s) numéro(s) de (l')article*] des modalités des Titres Garantis [*en cas de Titres Garantis émis dans le cadre de différents programmes d'émission, préciser ces programmes et leurs modalités*] [et qu'il n'a pas été payé pendant une période de plus de [] Jours Ouvrés après sa date



d'exigibilité (après expiration des périodes de grâce applicables et des périodes de règlement amiable prévues par les Modalités des Titres Garantis) ;] et

- (b) le Montant Réclamé n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement au titre de la Garantie Société Territoriale (ou cette demande de paiement n'a pas été honorée conformément aux termes de ladite Garantie Société Territoriale);
 - (c) le Montant Réclamé n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement au titre de garanties consenties par d'autres Membres (ou ces demandes de paiement n'ont pas été honorées conformément aux termes desdites garanties).
5. Conformément à l'Article 9.3 de la Garantie, vous trouverez ci-joint:
- (a) la copie des documents juridiques relatifs aux Titres Garantis, avec indication de la clause indiquant que lesdits titres bénéficient de la Garantie ;
 - (b) la liste des titulaires de Titres Garantis concernés par l'appel et l'allocation du montant appelé entre lesdits Titulaires ;
 - (c) la déclaration sur l'honneur du Représentant indiquant l'existence d'un défaut de paiement ;
 - (d) le relevé d'identité bancaire sur lequel les sommes appelées doivent être virées ;
 - (e) une copie du document en vertu duquel le Représentant a été nommé ou a le droit d'agir au nom des Bénéficiaires.
6. Conformément aux termes du TITRE III de la Garantie, nous vous demandons, en votre qualité de Garant au titre de la Garantie, de payer le Montant Réclamé.
7. Conformément aux termes de l'Article 10.1 de la Garantie, le Montant Réclamé doit être payé dans le délai de cinq (5) Jours Ouvrés suivant la date de réception du présent Appel en Garantie.
8. [Le Montant Réclamé devra être payé sur le compte bancaire ayant les références suivantes : *[insérer le numéro IBAN du compte]*, ouvert dans les livres de *[insérer le nom de l'établissement teneur de compte]*.]⁶

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour *[Insérer le nom du Représentant]*

en qualité de *[préciser la qualité du Représentant l'autorisant à agir]*

Par : *[Insérer le nom du signataire]*

Titre : *[Insérer le titre du signataire]*

⁶ Dans l'hypothèse où les modalités des Titres Garantis concernés ne rendent pas obligatoire le paiement par l'intermédiaire d'un système de compensation ou de règlement-livraison.

ANNEXE D
MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE
APPEL PAR LA SOCIÉTÉ TERRITORIALE

A : [Coordonnées du Garant figurant sur le Site]

Date : [insérer la date]

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou Courrier remis en main propre contre décharge

Demande de paiement au titre de la Garantie Autonome à Première Demande version 2016.1

Madame, Monsieur,

1. Nous faisons référence à la garantie à première demande que vous avez consentie conformément au Modèle de Garantie version 2016.1 arrêté par le Conseil d'Administration de la société Agence France Locale – Société Territoriale (la **Garantie**).
2. A moins qu'ils ne soient autrement définis dans le présent Appel en Garantie, les termes ou expressions commençant par une majuscule utilisés ci-après ont le sens qui leur est attribué dans la Garantie.
3. Nous vous informons que la Société Territoriale vient de recevoir [un appel en garantie au titre de la Garantie Société Territoriale / une Demande d'Appel en Garantie] pour un montant total de [indiquer le montant] euros (le **Montant Réclamé**).
4. En conséquence, nous vous demandons de payer le Montant Réclamé aux titulaires de Titres Garantis conformément au détail figurant ci-dessous:

ISIN*	Common Code*	Date du Titre Garanti	Date d'échéance du Titre Garanti	Montant (principal)	Montant (intérêts)	Autres montants dus (intérêts de retard, frais, etc.)	Montant total

* si applicable

5. Conformément à l'Article 9.4 de la Garantie, vous trouverez ci-joint:
 - (a) la copie de l'appel reçu au titre de la Garantie Société Territoriale, y compris ses annexes ou la copie de la Demande d'Appel émise par l'Agence France Locale, à l'exclusion de ses annexes ;
 - (b) la déclaration sur l'honneur de la Société Territoriale confirmant l'appel de la Garantie Société Territoriale ou l'existence d'une Demande en Paiement ;



- (c) la liste des titulaires de Titres Garantis concernés par l'appel et l'allocation du montant appelé entre lesdits Titulaires ;
 - (d) le relevé d'identité bancaire du compte ouvert dans les livres [de l'Agence France Locale / la Caisse des dépôts et consignations] au nom de la Société Territoriale et pour le compte des titulaires de Titres Garantis visés au paragraphe 9.4.2(c) ci-dessus, sur lequel les sommes appelées doivent être virées accompagné de la copie de l'instruction de paiement visée à l'Article 9.4.3.
6. Conformément aux termes du TITRE III de la Garantie, nous vous demandons, en votre qualité de Garant au titre de la Garantie, de payer le Montant Réclamé.
 7. Conformément aux termes de l'Article 10.2 de la Garantie, le Montant Réclamé doit être payé [dans le délai de cinq (5) Jours Ouvrés suivant la date de réception du présent Appel en Garantie / le _____].
 8. Le Montant Réclamé devra être payé sur le compte bancaire ayant les références suivantes : [*insérer le numéro IBAN du compte*], ouvert dans les livres de la Caisse des dépôts et consignations.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Société Territoriale

Par : [*Insérer le nom du signataire*]

Titre : [*Insérer le titre du signataire*]



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D8CM27042026-DE



Résultat des votes
Du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,
BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie,
SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira,
VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoint.
CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte,
VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David,
HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN
Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ
Émilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE
Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création – suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN

DÉLIBÉRATION N° 8

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026**

**CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS
POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A
UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1°,

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

De créer 3 emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet :

- 1 emploi d'adjoint technique pour occuper les missions d'agent de maintenance du 1^{er} juin 2026 au 31 juillet 2026 au sein du service fêtes et cérémonies, voirie,
- 1 emploi d'adjoint technique pour occuper les missions d'agent de maintenance du 15 juin 2026 au 31 juillet 2026 au sein du service fêtes et cérémonies, voirie,
- 1 emploi d'adjoint technique pour occuper les missions d'agent en charge de l'entretien des espaces verts du 1^{er} juin 2026 au 29 août 2026 au sein du service espaces verts.

Ces emplois non permanents seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut du 1^{er} échelon du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice 2026 aux articles 64 131 – 64132 – 64 138.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 32 VOIX POUR
SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies



François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental

Vice-président aux Sports et à la vie associative



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D9CM27042026-DE



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,

BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie, SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira, VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.

CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte, VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David, HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ Emilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création – suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN

DÉLIBÉRATION N° 9

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026**

CRÉATION - SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,
Vu l'avis du comité social territorial du 17 avril 2026,

Dans le cadre de l'adaptation continue de l'organisation des services municipaux et afin de prendre en compte la technicité et le caractère transversal des postes concernés, il est proposé de reconfigurer les postes de chargé de logement privé et de chargé de mission développement durable en postes de chefs de projet au 1^{er} mai 2026.

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

- L'ajustement du tableau des emplois comme suit :

PÔLE CONCERNÉ	SUPPRESSIONS	CRÉATIONS
Pôle patrimoine, aménagement et services techniques	Chargé des logements privés	Chef de projet logement privé, marché de plein vent et gestion des ERP
	Chargé de mission développement durable	Chef de projet développement durable

Les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice 2026 à l'article 64 111- 64118.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 32 VOIX POUR
SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental

Vice-président aux Sports et à la vie associative



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D10CM27042026-DE



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,
BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie,
SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira,
VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.
CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte,
VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David,
HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN Sébastien,
COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ Emilie,
PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création - suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN**DÉLIBÉRATION N° 10****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026****CRÉATION ET COMPOSITION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL ET DE LA
FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE
TRAVAIL**

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L251-1 à L254-6,
Vu le décret 2021-571 du 10/05/2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
Vu le décret 85-603 du 10/06/1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,
Vu la délibération du 27 avril 2026 portant création d'un Comité Social Territorial commun entre la collectivité et le CCAS de SECLIN,
Vu l'avis du CST du 17 avril 2026,

Le Maire précise aux membres du Conseil municipal que les dispositions légales prévoient que :

- Le Comité Social Territorial est chargé de l'examen des questions collectives portant sur l'organisation du travail,
- La Formation Spécialisée en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail est chargée de l'examen des questions relatives aux conditions de travail ;
- Un Comité Social Territorial est créé dans chaque collectivité ou établissement employant au moins 50 agents ;
- Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est instituée au sein du comité social territorial dans les collectivités territoriales et les établissements publics employant deux cents agents au moins.
- Il appartient à l'organe délibérant, au moins 6 mois avant la date du scrutin, de déterminer, après consultation des organisations syndicales, le nombre de représentants du personnel, le nombre de représentants de l'employeur et le recueil de leur avis.

Considérant que les effectifs d'agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et de droit privé appréciés au 1^{er} janvier 2026 sont de :

ELECTEURS AU 01/01/2026	FEMME	HOMME	TOTAL
VILLE	216	96	312
CCAS	13	3	16
TOTAL	229 – 69.82%	99 – 30.18%	328

Considérant qu'au moins 200 agents relèvent du comité social territorial,

Certifié exécutoire compte tenu
 De la transmission en Préfecture le :
 Et de la publication le :

Considérant que dans la fourchette d'effectifs entre 200 et 1000 agents, le nombre de représentants titulaires des organisations syndicales peut être compris entre 4 et 6,
Considérant que le nombre de représentants du personnel titulaires au sein de la formation spécialisée du comité social territorial est égal au nombre de représentants du personnel titulaires dans ce comité,
Considérant l'intérêt de disposer d'un Comité Social Territorial et d'une Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail compétents pour l'ensemble des agents de la collectivité et du CCAS,
Considérant que la consultation des organisations syndicales représentées au CST est intervenue le 7 avril 2026 et qu'un CST a été organisé le 17 avril 2026,

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

- D'instituer un Comité Social Territorial commun à la ville et au CCAS de SECLIN pour le nouveau mandat,
- De mettre en place une Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail commune à la ville et au CCAS de SECLIN,
- De fixer à 6 le nombre de représentants titulaires du personnel du Comité Social Territorial (le nombre de suppléants étant égal au nombre de représentants titulaires),
- Le nombre de représentants titulaires du personnel au sein de la Formation Spécialisée est égal au nombre de représentants titulaires au sein du Comité Social Territorial, soit 6 représentants,
- De fixer à 6 pour le CST, et à 6 pour la Formation Spécialisée, le nombre de représentants titulaires de l'employeur,
- De recueillir l'avis séparé des représentants du personnel et des représentants de l'employeur sur toutes les questions soumises à l'avis de l'instance.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 32 VOIX POUR
SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies



François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental
Vice-président aux Sports et à la vie associative



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D11CM27042026-DE



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Couteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,

BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie, SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira, VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.

CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte, VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David, HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ Emilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création – suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN

DÉLIBÉRATION N° 11

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE CLASSEMENT DES SECTEURS PAVÉS DE PARIS-ROUBAIX AU TITRE DU PATRIMOINE NATIONAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux pouvoirs de police du maire en matière de circulation et de stationnement,

Vu le Code de la route,

Vu le dossier de consultation transmis par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) relatif au projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix,

Considérant que la course cycliste Paris-Roubaix se déroule sur environ 250 kilomètres, dont près de 55 kilomètres de routes pavées qui en constituent l'identité sportive, historique et patrimoniale,

Considérant que la préservation de ces secteurs pavés a longtemps été menacée par la modernisation des voiries et la disparition progressive de ce type de revêtement, suscitant une mobilisation durable des acteurs locaux et institutionnels en faveur de leur conservation,

Considérant que le projet de classement a pour objet de reconnaître la valeur patrimoniale nationale des secteurs pavés de Paris-Roubaix et des éléments qui leur sont associés, et d'en assurer la protection durable,

Considérant que, dans ce cadre, la DREAL a retenu cinquante-quatre secteurs pavés au regard de leur état de conservation, ainsi que le vélodrome André-Pétrieux et le Pont Gibus, comme éléments indissociables de la course,

Considérant que cette démarche participe à la mise en valeur du territoire communal, en renforçant son identité patrimoniale, son attractivité et son rayonnement dans le cadre d'un événement sportif de renommée internationale,

Considérant que la procédure de classement prévoit une phase de consultation locale, au titre de laquelle le Conseil municipal est appelé à émettre un avis,

Considérant que le projet de classement concerne plusieurs secteurs pavés situés sur le territoire de la commune, à savoir les secteurs pavés référencés P.39, P.40 et P.41, sans relever de la propriété ni de la compétence de la commune, celles-ci étant exercées par la Métropole Européenne de Lille,

Considérant que, dans le cadre de ses pouvoirs de police administrative, le maire demeure compétent pour réglementer la circulation sur le territoire communal afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et la fluidité de la circulation, sous réserve des compétences exercées par les autres autorités publiques,

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

- D'émettre un avis favorable au projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix, tel que présenté dans le dossier de consultation transmis par la DREAL, sans préjudice des droits de propriété et des compétences des personnes publiques concernées,
- De prendre acte du fait que les secteurs pavés P.39, P.40 et P.41 concernés par le projet de classement sont situés sur le territoire communal tout en relevant de la propriété et de la compétence de la Métropole Européenne de Lille,
- De rappeler que, dans le cadre de ses pouvoirs de police en matière de circulation, le maire veille à la sécurité, à la fluidité de la circulation et à la préservation de l'ordre public sur le territoire communal, en cohérence avec les mesures susceptibles de résulter du classement,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document, acte ou correspondance nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à sa transmission aux autorités compétentes.

Annexée à la délibération :

- Plaquette d'information de la DREAL

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 32 VOIX POUR

SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie associative, aux Fêtes et Cérémonies



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental

Vice-président aux Sports et à la vie associative

Les secteurs pavés de la course cycliste Paris-Roubaix et son vélodrome

Classement au titre des sites [loi 1930]

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D11CM27042026-DE



Photo de Jean-Pierre GIBSON

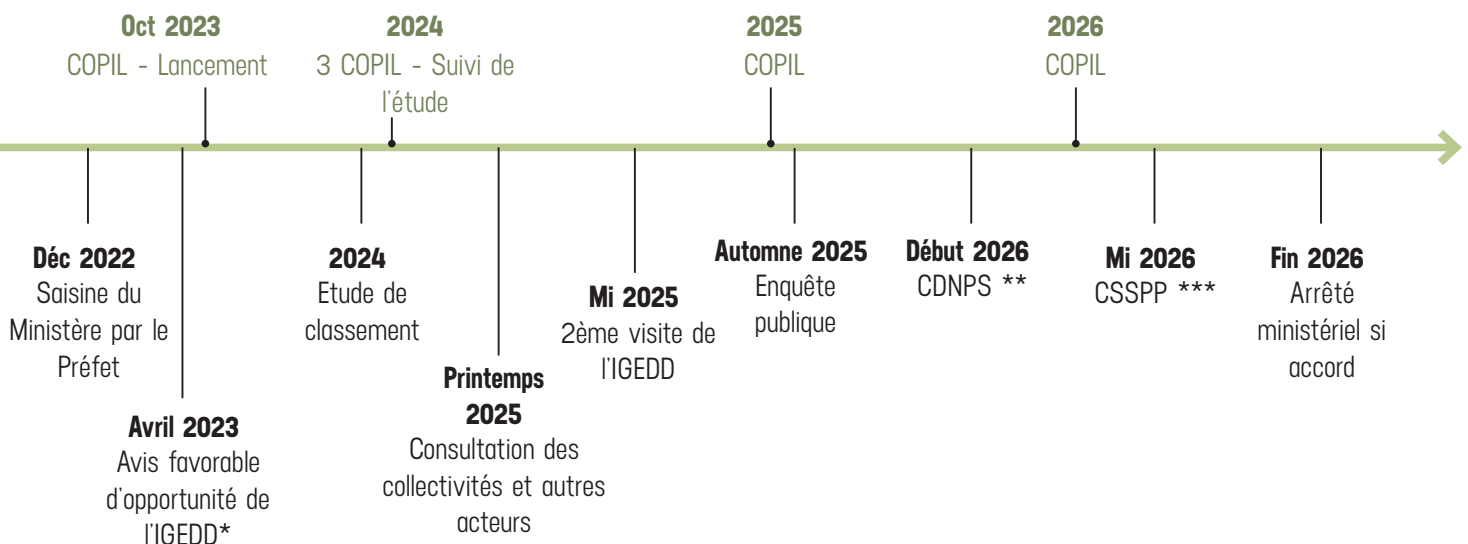
LE CONTEXTE DU CLASSEMENT

La célèbre course cycliste de Paris-Roubaix qui existe depuis **1896** n'a connu d'interruption que pendant les deux conflits mondiaux et durant le COVID. Elle se déroule sur environ 250 km, dont près de 55 km sur routes pavées, ce qui lui confère son caractère particulier et son surnom «d'enfer du Nord».

Cette course légendaire a pourtant failli disparaître en 1977 face à la menace croissante de macadamisation des secteurs pavés. C'est à cette époque qu'est née l'association des amis de Paris-Roubaix qui a, dès lors, alerté régulièrement les pouvoirs publics sur la nécessité de protéger les pavés.

Par courrier du 20 décembre 2022, le Préfet du Nord, sollicité par la Région des Hauts-de-France, a ainsi lancé la démarche de classement au titre des sites [loi de 1930]. Classement inédit dans l'histoire du classement qui porterait pour la première fois sur un évènement sportif plus que centenaire, très ancré dans l'imaginaire collectif et l'histoire du territoire, soulignant aussi certaines dimensions sociales, culturelles et économiques liés à cette course [histoire des mineurs, de l'industrie du textile et du cyclisme].

LA PROCÉDURE DE CLASSEMENT



LES OBJECTIFS DU CLASSEMENT

L'un des objectifs fondamentaux du classement est de protéger les pavés emblématiques de Paris-Roubaix et son vélodrome contre les menaces de macadamisation. Ces pavés, qui constituent l'âme de la course, sont continuellement exposés à des pressions qui pourraient conduire à leur disparition ou à leur altération. Qu'il s'agisse de projets de réaménagements routiers ou de demandes de propriétaires fonciers visant à améliorer l'accessibilité des routes, ces interventions pourraient compromettre l'intégrité de ces témoins historiques. Le classement permet ainsi de fournir une protection juridique pérenne, assurant que ces éléments ne soient ni modifiés ni détruits par des aménagements futurs.

La protection de ces pavés permettra ainsi d'assurer la continuité et la vitalité d'une course légendaire pour les générations à venir et de légitimer la place de Paris-Roubaix dans l'histoire du cyclisme et de renforcer ainsi l'identité culturelle et sportive de la région.



* Inspection générale de l'environnement et du développement durable

** Commission départementale de la nature, des paysages et des sites

*** Commission supérieure des sites, perspectives et paysages

LES CRITÈRES DU CLASSEMENT

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

S²LOW

ID : 059-215905605-20260427-D11CM27042026-DE



Photos de Jean-Pierre GIBSON

Le critère historique

Le critère historique est au cœur de la démarche de classement, justifié par l'importance de la course Paris-Roubaix dans l'histoire du cyclisme et son lien indissociable avec l'histoire ouvrière du Nord de la France. Depuis sa première édition en 1896, Paris-Roubaix a acquis une notoriété mondiale en raison de la difficulté unique que représentent ses secteurs pavés. Ces pavés sont les témoins matériels d'une époque où le Nord de la France était un centre industriel majeur, marqué par une exploitation minière intense et un développement urbain rapide. Les routes pavées créées pour faciliter le transport industriel, sont devenues les éléments emblématiques de cette course, faisant de Paris-Roubaix un événement sportif de premier plan, un véritable monument de l'histoire régionale et nationale.

Le critère pittoresque

Le critère pittoresque pourrait être retenu en second pour souligner l'importance visuelle des secteurs pavés. Ces pavés ne sont pas seulement des éléments techniques du parcours; ils contribuent également à l'esthétique unique de la course, offrant un spectacle visuel marquant tant pour les coureurs que pour les spectateurs.



Secteur P. 03 - De Viesly à Biastre

* Suite au coup de grisou qui a tué 1 099 mineurs, changement d'itinéraire de la part des organisateurs par crainte de représailles des grévistes.

** Contre-manifestation sportive initiée en réaction aux tensions entre les populations locales et un organisateur perçu comme réactionnaire et parisien.

- 1895 — Construction du vélodrome de Roubaix
- 19 avr. 1896 — 1ère édition - départ Porte Maillot
- 1906 — Catastrophe minière de Courrière *
- 1912 — Charles Crupelandt gagne Paris-Roubaix [Roubaisien]
- 1914 — Dernière arrivée au 1er vélodrome historique du parc Barbieux
- 1919 — Reprise de la course après la 1ère guerre - paysage dévasté donnant le nom de 'l'enfer du Nord'
- 1935 à 1939 — Paris-Roubaix travailliste **
- 1940 à 1942 — 2ème interruption pendant la 2nde guerre mondiale
- 1943 — Reprise sous l'occupation allemande - 1ère arrivée au vélodrome actuel André Pétrieux
- 1944 — Dernier Paris-Roubaix organisé par le journal 'L'Auto'
- 1966 — 1er départ de Chantilly
- 1968 — 1er passage par la Trouée d'Arenberg
- 1977 — Création des Amis de Paris-Roubaix - création du trophée [pavé sur socle]
- 1977 — 1er départ de Compiègne
- 1981 — 1er passage par le secteur pavé de Camphin-en-Pévèle et le secteur pavé actuel du Carrefour de l'Arbre
- 1986 — Majoub Ben Bella peint les 15 derniers kms du parcours
- 1988 — La société du Tour de France devient organisateur de Paris-Roubaix
- 1996 — Création du secteur pavé « Espace Crupelandt » à Roubaix pour le centenaire
- 2002 — Amaury Sport Organisation devient organisateur de Paris-Roubaix
- 2021 — 1ère édition Paris-Roubaix Femmes



Paris-Roubaix Femmes - 2024



Photos de Jean-Pierre GIBSON

Surnommée «l'enfer du Nord», la course de Paris Roubaix est l'un des 5 monuments du vélo avec Milan-San Remo, le Tour des Flandres, Liège-Bastogne-Liège et le Tour de Lombardie. Parmi les grands noms qui ont affronté Paris-Roubaix, le record de victoires est détenu avec quatre succès par les Belges Roger De Vlaeminck [1972, 1974, 1975 et 1977] et Tom Boonen [2005, 2008, 2009 et 2012].

LA GÉNÈSE DE LA COURSE

La légendaire course de Paris-Roubaix émerge dans un contexte socio-économique façonné par l'industrie et l'exploitation minière. Dans les années 1890, des mouvements sociaux émergent, et la construction de vélodromes vise à offrir des loisirs aux ouvriers pour prévenir les grèves.

Ainsi, dès 1895, le vélodrome de Roubaix est érigé en périphérie du parc Barbieux. Cette initiative, menée par Théodore Vienne et Maurice Perez, deux patrons de filatures roubaisiennes, des passionnés de sport mais également soucieux de maintenir la paix sociale, connaît un succès rapide. Forts du succès de leurs événements sur piste, Vienne et Perez décident en février 1896 d'organiser une épreuve sur route, reliant Paris à leur vélodrome. Cette première édition de Paris-Roubaix part de la Porte Maillot traverse le Val d'Oise, Beauvais, Amiens, Doullens, Arras, le sud de Lille jusqu'à Roubaix. Le départ a lieu à 5h30 du matin le 19 avril. Après 9h17 de course, l'allemand Josef Fischer arrive le 1er sur le vélodrome à 14h40. C'est la première fois qu'une moyenne supérieure à 31 km/h est réalisée sur une course aussi longue de 258 km dont 80 km de voies pavées.

L'ÉVOLUTION DE LA COURSE

De 1896 au milieu des années 50, le parcours du Paris-Roubaix se fait sur des routes départementales et nationales pavées. À partir du milieu des années 50, le tracé va basculer vers l'est du fait de la macadamisation progressive des grandes voies et de l'interdiction par les préfets de circuler sur ces grands axes de plus en plus fréquentés.

À partir de 1968, la perte continue de secteurs pavés pousse à rechercher de nouveaux secteurs pavés et à basculer encore plus à l'est le tracé de la course. Ce nouveau parcours qui est sensiblement celui d'aujourd'hui passe pour la 1ère fois par la Trouée d'Arenberg.

LA COURSE COMME SYMBOLE DE L'HISTOIRE OUVRIÈRE

Au fil des décennies, Paris-Roubaix est devenue une institution du cyclisme, tout en conservant son caractère unique et sa connexion avec les ouvriers et les mineurs. Bien que la course soit devenue plus professionnelle et médiatisée, elle demeure ancrée dans l'histoire industrielle et ouvrière du Nord de la France. Son héritage perdure à travers les générations, rappelant l'importance du vélo dans la vie quotidienne des travailleurs et son rôle dans la construction de la culture ouvrière. Paris-Roubaix transcende son statut de simple course cycliste pour devenir un symbole vivant de l'histoire ouvrière et de la résilience humaine. Enracinée dans les épreuves vécues par les ouvriers des mines et des filatures, la course incarne ainsi les valeurs de solidarité, de courage et de détermination.



LE PÉRIMÈTRE DE CLASSEMENT

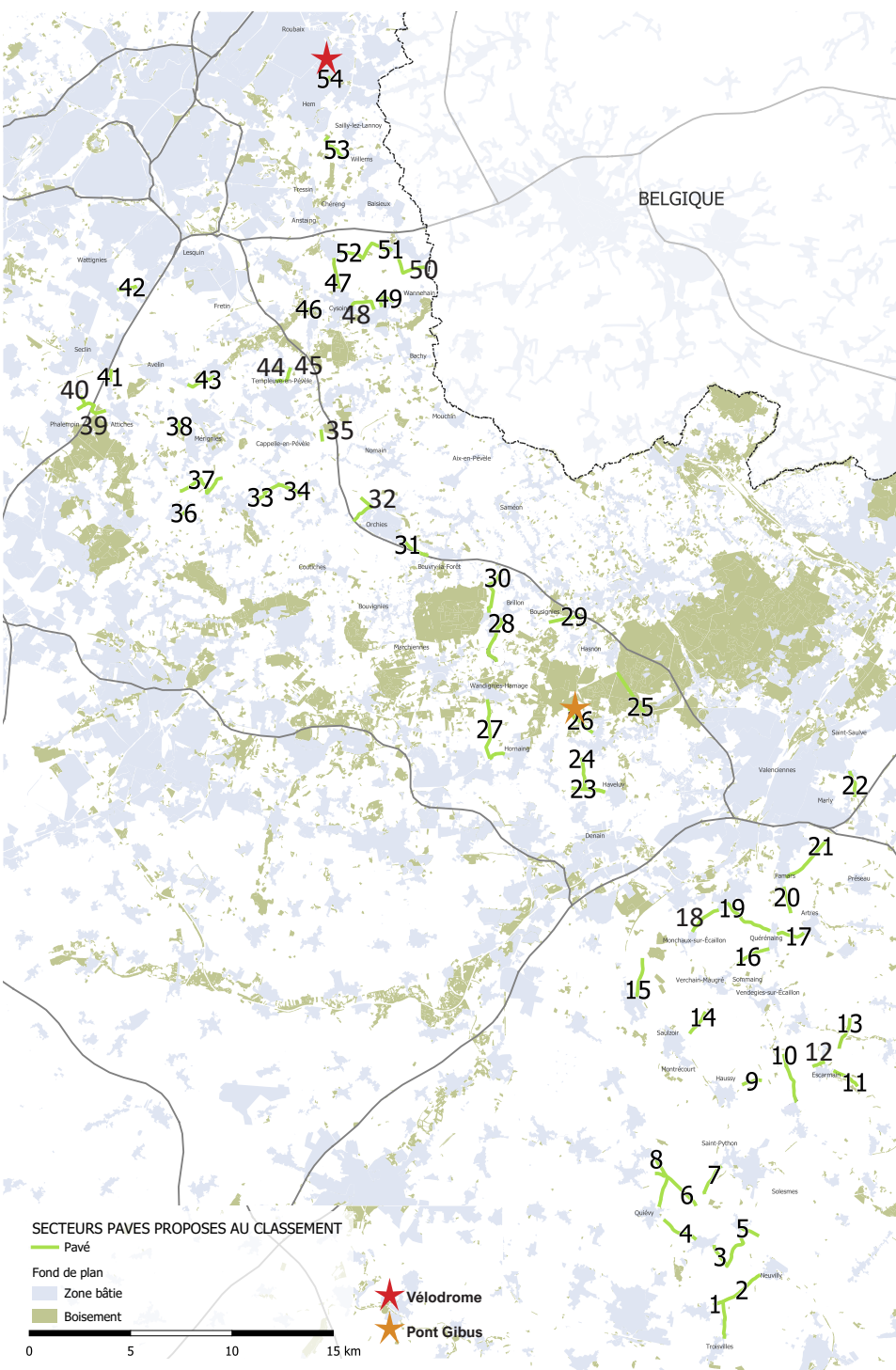
Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215905605-20260427-D11CM27042026-DE

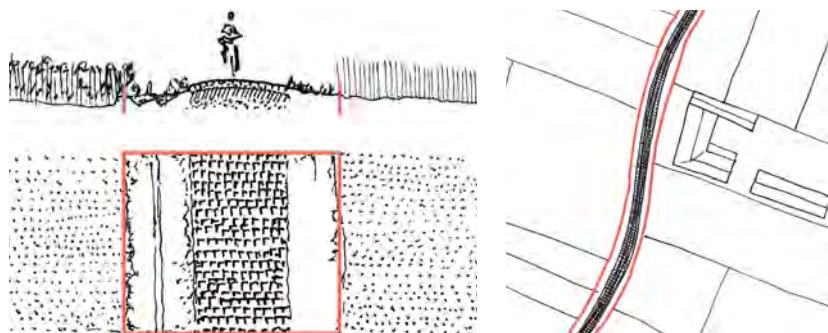


Parce que les premiers secteurs pavés empruntés par la course n'existent plus, le parti pris a été de se baser sur l'année 1968 comme année de référence, année à partir de laquelle le parcours s'est stabilisé et est resté assez semblable à celui d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, il est proposé de classer les secteurs pavés qui :

- ont été empruntés au moins une fois depuis 1968,
- sont composés de pavés historiques, de grande taille, de manière à préserver l'aspect authentique des secteurs pavés typiques,
- sont relativement en bon état,
- ne vont pas faire l'objet d'un projet de macadamisation,
- sont accessibles de part et d'autre de leurs extrémités pour assurer une continuité du parcours lors de la course

Cela représente 54 secteurs pavés, qui s'étendent de Troisvilles à Roubaix, soit environ 80 km linéaires de pavés. Le parti pris est de classer uniquement le domaine public routier contenant les parties pavées en elles-même sans déborder sur les parcelles privées, sauf cas très particulier comme le Pont Gibus.



Croquis expliquant le principe de périmètre retenu pour le classement

LE PÉRIMÈTRE DE CLASSEMENT

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

S²LOW

ID : 059-215905605-20260427-D11CM27042026-DE



Photos de Jean-Pierre GIBSON

Il est également proposé d'inclure dans le périmètre de classement les éléments indissociables de la course de Paris-Roubaix : le vélodrome André Pétrieux à Roubaix ainsi que le pont Gibus à Wallers.



Les éléments classés du vélodrome :

- la piste
- la clôture
- la tribune



▲ Le Pont Gibus

UN PLAN DE GESTION ET DE VALORISATION DES SECTEURS PAVÉS

Ce plan propose des préconisations d'entretien et de restauration, qui n'entraînent en aucun cas des obligations de restauration. Ce sont des recommandations faites pour faciliter les collectivités, ASO* et les amis de Paris-Roubaix, et pour sensibiliser les différents acteurs en lien avec la course [agriculteurs, associations...].

Ce plan de gestion propose :

- des préconisations de travaux de pose de pavés et de principes d'aménagement pour une meilleure gestion des eaux pluviales et une bonne conservation des pavés et de la chaussée
- des mesures de sécurité en cas de travaux à proximité des secteurs pavés [passages de poids lourds...]
- une harmonisation de la signalétique en lien avec la course [bornes, oeuvres artistiques, mémoriaux...]

Le plan de gestion met à disposition des outils informatiques [un tableau de bord et des fiches d'identité pour chaque secteur pavé] afin de faciliter la gestion de tous les secteurs classés, à destination d'ASO, des Amis de Paris-Roubaix et des collectivités.

Travaux d'entretien par le lycée horticoles de Raimes, encadré par les Amis de Paris-Roubaix



* Amaury Sport Organisation

Conformément à l'article L.341-10 du code de l'environnement, les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leurs états ou leurs aspects sauf autorisation spéciale de travaux. Cette autorisation n'est pas requise pour l'entretien courant et ne régleme pas les usages.

Le classement des secteurs pavés ne couvrant que le domaine public routier [excepté le pont Gibus], il n'aura pas d'incidence sur le paysage alentour. Contrairement à la politique des monuments historiques, ici, il n'y a pas de notions d'abords. Un projet est soit dans l'emprise du site classé, auquel cas une autorisation est requise en cas de destruction ou de modification de l'état du site classé, soit il est en dehors de l'emprise du site classé et dans ce cas, aucune autorisation n'est requise au titre du site.

Les modifications et nouveaux projets d'aménagement situés dans l'emprise du site classé devront préserver les grandes caractéristiques du site classé [l'esprit des lieux] ayant justifiées ce classement.

- Pour les secteurs pavés, il s'agira de préserver les pavés existants. En cas de restauration, il conviendra de recourir aux matériaux existants ou à d'autres pavés semblables parmi les 4 types de pierre utilisés : grès, granit rose, pierre bleue et/ou porphyre et de se baser sur la technique de pose et de rejointoiement proposée par les amis de Paris-Roubaix [cf plan de gestion]. S'agissant de

restauration des pavés à l'identique, aucune autorisation ne sera requise au titre des sites car cela rentre dans le registre de l'entretien.

- Pour le vélodrome André Pétrieux, il s'agira de préserver ce patrimoine, célèbre pour l'arrivée de Paris-Roubaix. Les modifications de l'aspect des lieux nécessiteront quant à elles une autorisation au titre des sites. Toute intervention devra veiller à respecter l'authenticité de ce site et conserver autant que possible l'état d'origine de ces composantes [tribune, piste et clôture], afin de ne pas altérer leur valeur patrimoniale.
- Pour le Pont Gibus, il s'agira également de préserver cet ouvrage d'art, ancien pont ferroviaire, qui constitue un incontournable de la course de Paris-Roubaix depuis 1994 et qui rend hommage au coureur Gilbert Duclos Lassalle pour ses 2 victoires consécutives en 1992 et 1993. Le pont Gibus est repeint chaque année. Cette pratique considérée comme une opération d'entretien ne nécessitera pas d'autorisation au titre des sites. De même pour la végétation qui colonise le pont, qui pourra être taillée de manière mesurée pour permettre à la fois de voir la peinture et de réduire les dégradations de l'ouvrage et limiter l'accès des usagers sur les piles du pont.

TRAVAUX SITUÉS DANS L'EMPRISE DU SITE CLASSÉ

Travaux soumis à autorisation

Travaux modifiant l'aspect du vélodrome

Installations temporaires liées à une manifestation culture, commerciale, touristique ou sportive dans la limite de 3 mois

Travaux d'entretien et d'usages : non soumis à autorisation

Travaux de restauration suite à des dégradations quelconques de pavés [déchaussement...]

Mise en peinture et taille de la végétation du Pont gibus

Travaux d'entretien du vélodrome

Entretien des zones pavées par de l'éco-pâturage

Entretien normal des fonds ruraux [curage des fossés, taille des haies, élagage des arbres, réparations des clôtures...]

Support de sponsor tolérés le jour de la course et quelques jours avant et après



Secteur P. 29 - De Millonfosse à Bousignies



SPONSORISATION DE LA COURSE

Par principe, la publicité est interdite en site classé. Néanmoins, les supports de sponsors sont tolérés le jour de l'événement Paris-Roubaix ainsi que les jours d'avant et d'après, afin de permettre aux sponsors de se rendre visibles, leur soutien étant crucial pour le financement de la course et le financement de la gestion des secteurs.

CE QU'EST LE CLASSEMENT

UNE RECONNAISSANCE NATIONALE de la valeur patrimoniale des pavés et du vélodrome, associés à la course de Paris-Roubaix.

UNE PROTECTION :

- _ Préserve les secteurs pavés des risques de macadamisation. Dans le cadre d'une restauration de secteurs pavés dégradés, obligation pour les collectivités de recouvrir de pavés (interdiction de macadamiser ou de couvrir de graviers)
- _ Préserve l'authenticité du vélodrome et du Pont Gibus.

UN PROJET DE TERRITOIRE qui concerne les collectivités et sa population.

Le classement n'implique pas automatiquement que les secteurs pavés classés seront empruntés par la course de Paris-Roubaix. Et vice et versa, les secteurs pavés non classés pourront être empruntés par la course de Paris-Roubaix. L'organisateur ASO est libre de choisir les secteurs pavés qui composeront son parcours, indépendamment du classement. Mais le classement apporte à ASO et à la course une légitimité et une pérennisation pour les générations futures.



Secteur P. 25 - Trouée d'Arenberg

CE QUE N'EST PAS LE CLASSEMENT

En cas de dégradation de secteurs pavés, pas d'obligation des collectivités de les restaurer. Mais ASO risque alors de ne plus recourir à ces secteurs pavés dégradés pour sa prochaine édition.

En dehors de l'emprise du site classé, pas d'incidence sur les espaces avoisinants (espaces agricoles, projet éoliens, expansion urbaine ...).

Le plan de gestion du site classé n'impose pas. Il propose des recommandations pour améliorer et valoriser ce patrimoine.

PLAN DES SECTEURS PAVÉS PROPOSÉS AU CLASSEMENT

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

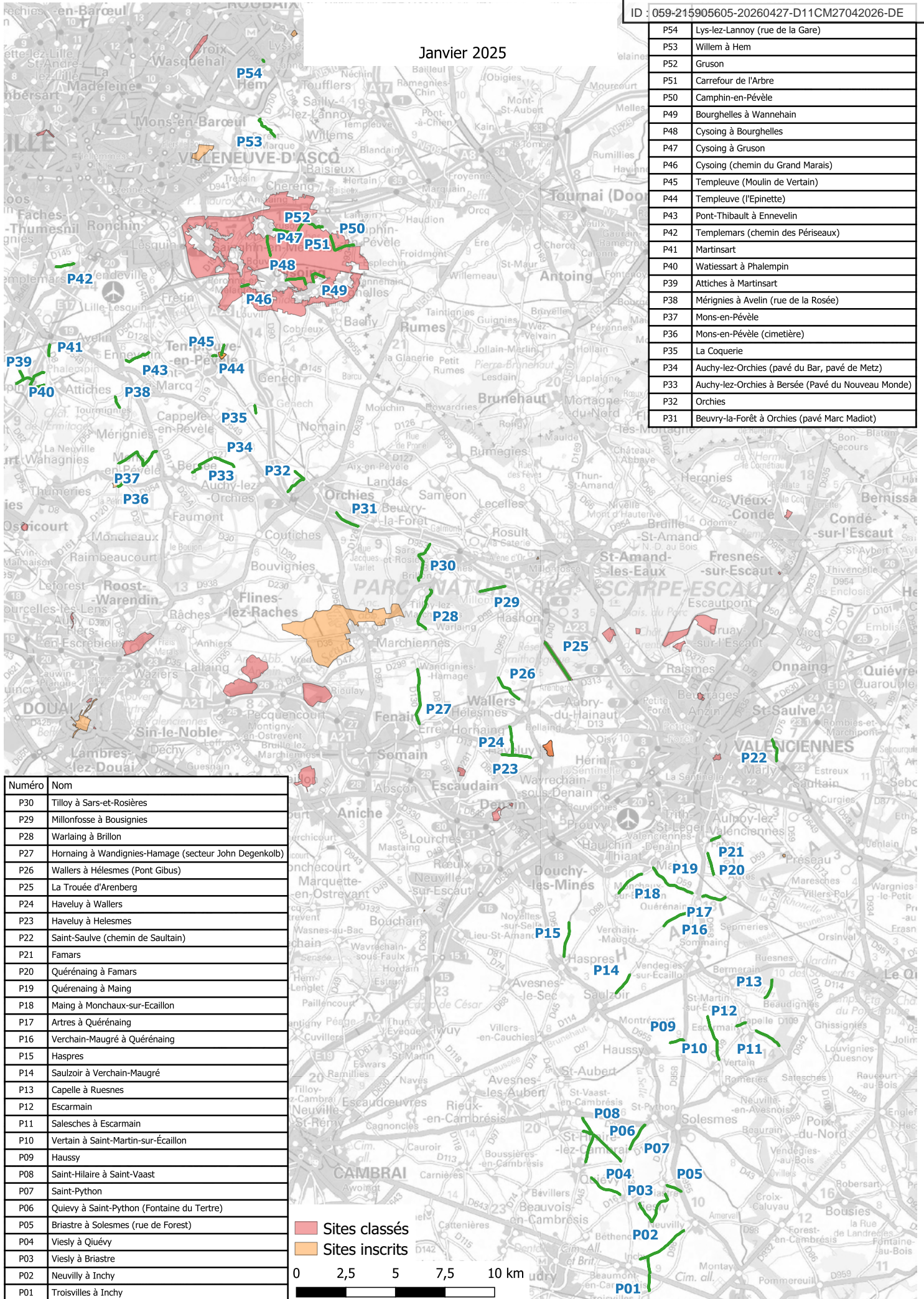
Reçu en préfecture le 07/05/2026



Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D11CM27042026-DE

Janvier 2025



P54	Lys-lez-Lannoy (rue de la Gare)
P53	Willem à Hem
P52	Gruson
P51	Carrefour de l'Arbre
P50	Camphin-en-Pévèle
P49	Bourghelles à Wannehain
P48	Cysoing à Bourghelles
P47	Cysoing à Gruson
P46	Cysoing (chemin du Grand Marais)
P45	Templeuve (Moulin de Vertain)
P44	Templeuve (l'Épinette)
P43	Pont-Thibault à Ennevelin
P42	Templemars (chemin des Périsieux)
P41	Martinsart
P40	Watiessart à Phalempin
P39	Attiches à Martinsart
P38	Mérignies à Avelin (rue de la Rosée)
P37	Mons-en-Pévèle
P36	Mons-en-Pévèle (cimetièrre)
P35	La Coquerie
P34	Auchy-lez-Orchies (pavé du Bar, pavé de Metz)
P33	Auchy-lez-Orchies à Bersée (Pavé du Nouveau Monde)
P32	Orchies
P31	Beuvry-la-Forêt à Orchies (pavé Marc Madiot)

Número	Nom
P30	Tilloy à Sars-et-Rosières
P29	Millonfosse à Bousignies
P28	Warlaing à Brillon
P27	Hornaing à Wandignies-Hamage (secteur John Degenkolb)
P26	Waller à Hélesmes (Pont Gibus)
P25	La Trouée d'Arenberg
P24	Haveluy à Wallers
P23	Haveluy à Helesmes
P22	Saint-Sauve (chemin de Saultain)
P21	Famars
P20	Quérénaing à Famars
P19	Quérénaing à Maing
P18	Maing à Monchaux-sur-Ecaillon
P17	Artres à Quérénaing
P16	Verchain-Maugré à Quérénaing
P15	Haspres
P14	Saulzoir à Verchain-Maugré
P13	Capelle à Ruesnes
P12	Escarmain
P11	Salesches à Escarmain
P10	Vertain à Saint-Martin-sur-Ecaillon
P09	Haussy
P08	Saint-Hilaire à Saint-Vaast
P07	Saint-Python
P06	Quiévy à Saint-Python (Fontaine du Tertre)
P05	Briastre à Solesmes (rue de Forest)
P04	Viesly à Quiévy
P03	Viesly à Briastre
P02	Neuvilly à Inchy
P01	Troisvilles à Inchy

■ Sites classés
■ Sites inscrits
 0 2,5 5 7,5 10 km



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D12CM27042026-DE



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est assemblé en salle Ronny Coutteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,

BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie, SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira, VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.

CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte, VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David, HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ Emilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création - suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN**DÉLIBÉRATION N° 12****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026****ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT A DES PARTICULIERS**

Vu les délibérations des 30 mars 1999, 31 mars 2006, 9 octobre 2009, 14 février 2013, 19 mai 2016, 12 octobre 2018, 3 mars 2023 et 6 février 2026 instaurant une subvention dans le cadre des aides éco-habitat,

Considérant la délibération du 19 janvier 2024 fixant le règlement d'attribution des subventions Eco Habitat de la Ville de Seclin,

Considérant les demandes des administrés,

Préambule : Les Primes Eco Habitat s'inscrivent dans le nouveau Plan Communal de Développement Durable sous l'axe 1.2 « Favoriser l'engagement citoyen de l'Orientation 1 « Favoriser l'engagement citoyen et la cohésion social sur le territoire ». Ce document a été présenté au Conseil Municipal du 7 juillet 2023.

L'objectif de ces primes est de proposer des aides aux habitants souhaitant réaliser des travaux énergétiques, dans le but de faire des économies sur leurs factures énergétiques et de faire participer l'ensemble des seclinois à réduire notre empreinte carbone face au dérèglement climatique.

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

- D'octroyer une subvention d'équipement aux propriétaires désignés ci-après :

ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE LA PRIME
2, rue des Boulets	Changement de menuiserie	375,00 €
43, rue d'Apolda	Ravalement de façade	400,00 €
23, allée des Acacias (Apt 16)	Changement de menuiserie	225,00 €

- D'imputer ces dépenses sur l'enveloppe budgétaire « Environnement - Actions transversales » (gestionnaire interne « Subvention ») de 2026 à l'article 20422 « Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations » sur le chapitre 204 - fonction 71,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document et à le mettre en œuvre dans le cadre de ces subventions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 32 VOIX POUR
SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie
associative, aux Fêtes et Cérémonies



François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental
Vice-président aux Sports et à la vie associative



VILLE DE SECLIN

NORD

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 059-215905605-20260427-D13CM27042026-DE



Résultat des votes Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de SECLIN, convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur le Maire, s'est rassemblé en salle Ronny Couteure sous la présidence de Monsieur François-Xavier CADART, Maire.

Secrétaire de séance : Amira EL MESSAOUDI

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Votants : 33

32 pour les délibérations 3 à 13

Présents : 32

CADART François-Xavier, Maire,
BACLET Christian, RACHEZ Marie-Chantal, LEMAITRE Olivier, GAUDEFROY Stéphanie,
SERRURIER Didier, MAKSYMOWICZ Laurence, SPOTBEEN Michel, EL MESSAOUDI Amira,
VANDEWOESTYNE Philippe, Adjoints.
CARLIER Hervé, HOGUET Dominique, COOLS Claudette, VANDENBERGHE Brigitte,
VANDENKERCKHOVE Didier, LESCROART Daniel, CAUCHOIS Laetitia, WEKSTEEN David,
HUGUET Caroline, LEGRAND Pierre, FRERE Francine, DEMAERLE Céline, TIMMERMAN
Sébastien, COUVREUR Nicolas, STEVENAERT Marjorie, VANPOUILLE Ségolène, LAINÉ
Émilie, PELLIZZARI Rachel, DECRAENE Pierre, RIZZON Audrey, KOLAR Jérémie, SOULIERE
Aurélie, Conseillers.

Absent excusé : 1

LEBRUN Emmanuel, procuration à BACLET Christian

Parti en cours de séance : 1

SERRURIER Didier, au cours de la délibération n°3 jusqu'à la fin de la séance

Délibérations soumises au vote :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Budget primitif 2026
4. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations - 2026
5. Taux de fiscalité au titre de l'exercice 2026
6. Nomination des représentants de la ville de Seclin auprès de l'Agence France Locale
7. Garantie à première demande AFL Banque
8. Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
9. Création – suppression d'emplois permanents
10. Création et composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
11. Avis du Conseil municipal sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix au titre du patrimoine national
12. Attribution de subvention d'équipement à des particuliers
13. Subvention à projets 2026 « Guinguette de la Ramie » - Comité du hameau de Martinsart

COMMUNE DE SECLIN**DÉLIBÉRATION N°13****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026****SUBVENTION APPEL A PROJETS 2026 « GINGUETTE
DE LA RAMIE » - COMITÉ DU HAMEAU DE MARTINSART**

Vu la commission Attractivité réunie le 17 avril 2026,

Afin de favoriser la convivialité estivale et d'offrir aux habitants un lieu de rencontre et de partage, en particulier pour celles et ceux qui ne partent pas en vacances ; un appel à projets a été lancé auprès des associations seclinoises afin de soutenir et valoriser leur implication dans l'animation locale sur le parc de la Ramie au cours de l'été 2026.

Dans ce cadre, le Comité du Hameau de Martinsart souhaite organiser une Kermesse le 25 juillet 2026 sur le site de la Guinguette de la Ramie. Au cours de cette journée festive, des animations permettront aux enfants de devenir Apprentis-écuyers, en participant à une série d'épreuves ludiques. Ils participeront à des jeux d'adresse, d'endurance. Ils seront par ailleurs initiés à l'épée du Moyen-Âge. La journée se terminera par une cérémonie d'adoubement.

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCIDER

D'accorder à l'association « Comité du Hameau de Martinsart » une subvention à projet de 700€.

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice 2026 sur l'article 65748 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » fonction 028 « Administration générale – Autres moyens généraux » (gestionnaire interne SUBVPROJET).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

À 31 VOIX POUR
VANPOUILLE Ségolène ne prenant pas part au vote.
SERRURIER Didier absent.

Ainsi fait et délibéré en séance à Seclin les, jour, mois et an susdits.

Amira EL MESSAOUDI

Secrétaire de séance

Adjointe au Maire déléguée à la vie
associative, aux Fêtes et Cérémonies



Pour extrait conforme,

François-Xavier CADART

Maire de SECLIN

Conseiller départemental
Vice-président aux Sports et à la vie associative